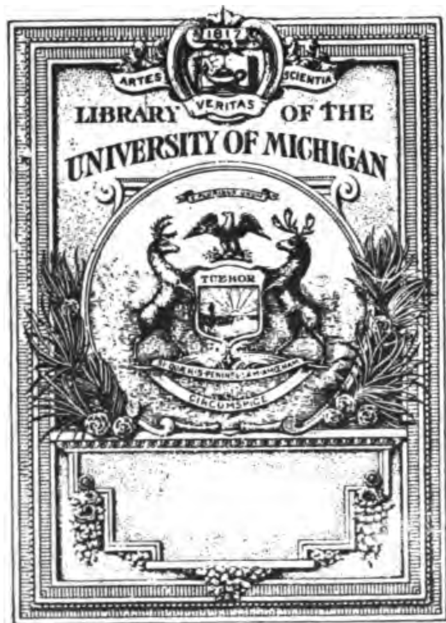

1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

# HISTOIRE NATURELLE

## DES QUADRUPEDES OVIPARES ET DES SERPENTS.

TOME PREMIER.

HISTOIRE NATURELLE DE BUFFON,
nouvelle édition, revue et continuée par M. LACEPEDE,
74 volumes in-18,
imprimée sur beau papier, avec environ 900 estampes gravées par Pauquet.

Il en paroît 70 volumes. Les quatre derniers, que l'on *stéréotype* actuellement, et qui completent l'histoire des poissons par M. Lacepede, paroîtront sous peu.

Pour en faciliter l'acquisition nous la vendrons par parties séparées; savoir:

| | |
|---|---|
| Les matieres générales, contenant: la théorie de la terre, les époques de la Nature, l'histoire des minéraux, l'histoire de l'homme, etc. | 24 volumes. |
| L'histoire des quadrupedes. | 14 |
| L'histoire des oiseaux. | 18 |
| L'histoire des quadrupedes ovipares, et des serpents. | 4 |
| L'histoire des poissons. | 14 |

*N. B.* Les personnes qui pourroient être retenues par la dépense qu'elles auroient à faire en prenant les 74 volumes à la fois, ou même chacune des parties completes, auront la faculté de les prendre en plusieurs fois et en tel nombre de volumes quil leur conviendra. On sera toujours maître de se compléter, et on trouvera l'avantage, comme à nos autres stéréotypes, de remplacer les volumes qu'on aura pu égarer; avantage inappréciable pour un ouvrage aussi volumineux.



**Naturam scriptis, Virtutem factis colere docuit.**

*Posteri.*

*L. Pauquet Sc.*

# HISTOIRE NATURELLE

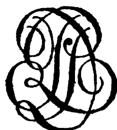
DES

# QUADRUPEDES OVIPARES, ET DES SERPENTS,

PAR LE C^EN LACEPEDE.

---

TOME PREMIER.



A PARIS,

A LA LIBRAIRIE STÉRÉOTYPE
DE P. DIDOT L'AÎNÉ, GALERIES DU LOUVRE, N° 3,
ET FIRMIN DIDOT, RUE DE THIONVILLE, N° 116.

AN VII. — 1799.

# AVERTISSEMENT.

M. le comte de Buffon travaillant dans ce moment à l'histoire des cétacées, ainsi qu'à compléter celle des quadrupèdes vivipares et des oiseaux, desirant de voir terminer l'Histoire naturelle générale et particulière, et sa santé ne lui permettant pas de s'occuper de tous les détails de cet ouvrage immense dont son génie a conçu le vaste ensemble d'une manière si sublime, et exécuté les principales parties avec tant de gloire, il a bien voulu me charger de travailler à

*l'Histoire naturelle des quadrupèdes ovipares et des serpens*, que je publie aujourd'hui.

---

# TABLE ALPHABÉTIQUE

*De tous les noms que l'on a donnés aux quadrupèdes ovipares, et dont il est fait mention dans cet ouvrage.*

---

## A



## B

## C

*Caïman*, — crocodile.
*Caïman*, — tupinambis.
*Caliscertula*, — lézard verd.
*Canuaneros*, — caouane.
*Caret*, — caouane.
*Caudi-verbera*, — cordyle.
*Chamæleo*, — caméléon.
*Chamæleo africanus*, — caméléon.
*Chamæleo Bonæ-Spei*, — caméléon.
*Chamæleo candidus*, — caméléon.
*Chamæleo mexicanus*, — caméléon.
*Chamæleo Parisiensium*, — caméléon.
*Chamæleo zeylanicus*, — caméléon.
*Chamsan*, — crocodile.
*Cordule*, — salamandre à queue plate.
*Cordylus*, — dragonne.
*Cordylus hispidus*, — tapaye.
*Cordylus orbicularis*, — tapaye.
*Cordylus stellio*, — stellion.
*Cordylus verus*, — cordyle.
*Cossordilos*, — stellion.
*Crocodile à bec alongé*, — gavial.
*Crocodile à mâchoires alongées*, — gavial.
*Crocodile à tête alongée*, — gavial.

## H

I

## K

Χαμαιλέων, — caméléon.
*Kaouane*, — caouane.
Χελωνη χερσαῖα, — tortue grecque.
*Kimbuta*, — crocodile.
*Kimsak*, — crocodile.
*Kobbera guion*, — fouette-queue.
*Kolotes*, — galéote.
*Krauthun*, — lézard verd.
Κροκοδειλος, — crocodile.

## L

*Lacerta abdominalis*, — seps.
*Lacerta agama*, — agame.
*Lacerta agilis*. — lézard gris.
*Lacerta agilis* (*varietas B*), — lézard verd.
*Lacerta algira*, — algire.
*Lacerta amboinensis*, — lézard porte-crête.
*Lacerta anguina*, — seps.
*Lacerta angulata*, — lézard hexagone.
*Lacerta asurea*, — lézard azuré.
*Lacerta aurata*, — lézard doré.
*Lacerta basilicus*, — lézard basilic.
*Lacerta bicarinata*, — lézard sillonné.
*Lacerta bullaris*, — lézard rouge-gorge.

*Lacerta stellio*, — stellion.
*Lacerta strumosa*, — lézard goîtreux.
*Lacerta superciliosa*, — lézard-sourcilleux.
*Lacerta turcica*, — grison.
*Lacerta umbra*, — umbre.
*Lacerta viridis*, — lézard verd.
*Lacerta viridis jamaïcensis*, — lézard rouge-gorge.
*Lacerta viridis punctis albis*, — lézard verd.
*Lacerta vulgaris*, — salamandre à queue plate.
*Lacertus aquaticus*, — salamandre à queue plate.
*Lacertus cinereus minor*, — roquet.
*Lacertus cordylus*, — cordyle.
*Lacertus cyprius scincoïdes*, — scinque.
*Lacertus indicus*, — améiva.
*Lacertus indicus*, — dragonne.
*Lacertus major cinereus maculatus*, — améiva.
*Lacertus major viridis*, — améiva.
*Lacertus marinus minor caudâ cœruleâ*, — queue-bleue.
*Lacertus maximus*, — crocodile.
*Lacertus viridis*, — lézard verd.
*Lacertus viridis carolinensis*, — lézard verd.

*Ligans*, — tupinambis.
*the Little brown lizard*, — lézard gris.
*the Lodger head-turtle*, — caouane.

## M

*Mabouya*, — lézard doré.
*Marasandola*, — salamandre à queue plate.
*Mirtil*, — salamandre terrestre.
*Mouron*, — salamandre terrestre.
*Mus aquatilis*, — tortue bourbeuse.
*Mus marinus*, — tortue franche.

## N

Νειλοκροκόδειλος, — crocodile.

## O

*Occiput fourchu*, — tête-fourchue.
*Ophiomachus*, — galéote.
*Oulla ouna*, — lézard verd.

## P

Φρῦνος; — crapaud commun.
*Phrynum*, — crapaud commun.
*Pistilloni*, — stellion.
*Pluvine*, — salamandre terrestre.

R

*Rana ocellata*, — grenouille mugissante.

*Rana paradoxa*, — jackie.

*Rana pentadactyla*, — grenouille mugissante.

*Rana piscis*, — jackie.

*Rana ridibunda*, — crapaud brun.

*Rana sitibunda*, — crapaud verd.

*Rana surinamensis*, — pipa.

*Rana typhonia*, — grenouille galonnée.

*Rana ventricosa*, — crapaud goitreux.

*Rana venulosa*, — grenouille réticulaire.

*Rana virginica*, — grenouille galonnée.

*Rana viridis aquatica*, — grenouille commune.

*Ranunculus viridis*, — raine verte.

*Rat de mer*, — tortue luth.

*Rubeta*, — crapaud commun.

## S.

*Sabutis*, — tortues terrestres, peut-être tortues grecques.

*Salamander*, — salamandre terrestre.

*Salamandra aquatica*, — salamandre à queue plate.

*Salamandra atra*, — salamandre terrestre.

*Salamandra ceylanica*, — salamandre à queue plate.

*Salamandra*, — gecko.
*Salamandra indica*, — gecko.
*Salamandra maculosa*, — salamandre terrestre.
*Salamandra minima fusca maculis albis notata*, — mabouya.
*Salamandre*, — lézard doré.
*Salamanguesa*, — salamandre terrestre.
*Salamantegua*, — salamandre terrestre.
*Sanki*, — tortue grecque.
*Sargantana*, — lézard gris.
Σαυρος ἔνυδρος, — salamandre à queue plate.
Σαυρος χλωρος, — lézard verd.
Σκίγκος, — scinque.
Σκιγγος, — scinque.
*Scincus*, — lézard doré.
*Scincus*, — scinque.
*Scincus maximus fuscus*, — lézard doré.
*Scincus officinalis*, — scinque.
*Scinq de terre*, — lézard doré.
*Scinq marin*, — lézard doré.
*Senembi*, — iguane.
*Seps argus*, — lézard gris.
*Seps cærulescens*, — lézard gris.
*Seps lemniscatus*, — lézard galonné.

T

*Testudo scorpioïdes*, — tortue scorpion.
*Testudo serpentina*, — tortue serpentine.
*Testudo squamata*, — tortue caret.
*Testudo terrestris amboinensis minor*, — tortue raboteuse.
*Testudo terrestris major americana*, — tortue courte-queue.
*Testudo terrestris pusilla ex India orientali*, — tortue vermillon.
*Testudo terrestris vulgaris*, — tortue grecque.
*Testudo tessellata minor*, — tortue géométrique.
*Testudo tessellata minor africana*, — tortue vermillon.
*Testudo tessellata minor carolinensis*, — tortue courte-queue.
*Testudo testa tessellata major*, — tortue géométrique.
*Testudo virginea*, — tortue vermillon.
*Testudo viridis*, — tortue franche.
*Tilcuetz-pallin*, — tupinambis.
*Tiliguerta*, — lézard verd.
*Tiligugu*, — mabouya.
*Tilingoni*, — mabouya.
*Tokaie*, — gecko.
*Toad*, — crapaud commun.

# TABLE MÉTHODIQUE DES QUADRUPÈDES OVIPARES.

## PREMIÈRE CLASSE.

*Quadrupèdes ovipares qui ont une queue.*

### PREMIER GENRE.

### TORTUES.

*Le corps couvert d'une carapace.*

#### PREMIÈRE DIVISION.

*Les doigts très-inégaux, et alongés en forme de nageoires.*

| ESPÈCES. | CARACTÈRES. |
|---|---|
| TORTUE FRANCHE. | Un seul ongle aigu aux pieds de derrière. |

| ESPÈCES. | CARACTÈRES. |
|---|---|
| ÉCAILLE-VERTE. | Des écailles vertes sur la carapace. |
| CAOUANE. | Deux ongles aigus aux pieds de derrière. |
| TORTUE NASICORNE. | Un tubercule élevé sur le museau. |
| CARET. | Les écailles du disque placées au-dessus les unes des autres, comme les ardoises sur les toits. |
| LUTH. | La carapace de consistance de cuir, et relevée par cinq arêtes longitudinales. |

## SECONDE DIVISION.

*Les doigts très-courts et presque égaux.*

| ESPÈCES. | CARACTÈRES. |
|---|---|
| TORTUE BOURBEUSE. | La carapace noire; les écailles striées dans leur contour, et pointillées dans le centre. |

| ESPÈCES. | CARACTÈRES. |
|---|---|
| TORTUE RONDE. | La carapace applatie et ronde. |
| TERRAPÈNE. | La carapace applatie et ovale. |
| TORTUE SERPENTINE. | La queue aussi longue que la carapace, qui paroît découpée par-derrière en cinq pointes aiguës. |
| TORTUE ROUGEATRE. | Du jaune rougeâtre sur la tête et sur le plastron. |
| TORTUE SCORPION. | La carapace relevée par trois arêtes longitudinales, les cinq écailles du milieu du disque très-alongées, le plastron ovale. |
| TORTUE JAUNE. | La carapace verte, semée de taches jaunes. |
| TORTUE MOLLE. | La carapace souple, et sans écailles proprement dites. |
| TORTUE GRECQUE. | La carapace très-bombée, les bords très-larges, les doigts recouverts par une membrane. |

| ESPÈCES. | CARACTÈRES. |
|---|---|
| TORTUE GÉOMÉTRIQUE. | Des rayons jaunes qui se réunissent sur chaque écaille, à un centre de la même couleur. |
| TORTUE RABOTEUSE. | Les écailles de la carapace blanchâtres, et présentant de très-petites bandes noirâtres, celles du milieu du disque relevées en arête, le plastron festonné par-devant. |
| TORTUE DENTELÉE. | La carapace un peu en forme de cœur, les bords de cette couverture très-dentelés. |
| TORTUE BOMBÉE. | La carapace très-convexe; les écailles verdâtres, rayées de jaune; le plastron ovale. |
| TORTUE VERMILLON. | Les écailles de la carapace variées de noir, de blanc, de pourpre, de verdâtre et de jaune. |
| TORTUE COURTE-QUEUE. | La carapace échancrée par-devant; les écailles de cette couverture bordées de stries et pointillées dans le milieu. |

| ESPÈCES. | CARACTÈRES. |
| --- | --- |
| TORTUE CHAGRINÉE. | Le disque osseux et chagriné. |
| TORTUE ROUSSATRE. | La couleur roussâtre, la carapace applatie, les écailles minces. |
| TORTUE NOIRATRE. | La couleur brun noirâtre, les écailles épaisses et très-douces au toucher. |

---

## SECOND GENRE.

## LÉZARDS.

*Le corps sans carapace.*

### PREMIÈRE DIVISION.

*La queue applatie, cinq doigts aux pieds de devant.*

| ESPÈCES. | CARACTÈRES. |
| --- | --- |
| CROCODILE. | Quatre doigts palmés aux pieds de derrière, la couleur d'un verd jaunâtre. |

| ESPÈCES. | CARACTÈRES. |
|---|---|
| CROCODILE NOIR. | Quatre doigts palmés aux pieds de derrière, la couleur noire. |
| GAVIAL. | Quatre doigts palmés aux pieds de derrière, les mâchoires très-étroites et très-alongées. |
| FOUETTE-QUEUE. | Cinq doigts palmés aux pieds de derrière. |
| DRAGONNE. | Cinq doigts séparés aux pieds de derrière, des écailles relevées en forme de crête sur la queue. |
| TUPINAMBIS. | Des doigts séparés à chaque pied; les écailles ovales, entourées de très-petits grains tuberculeux, et non relevées en forme de crête. |
| LÉZARD SOURCILLEUX. | Une arête saillante au-dessus des yeux; des écailles relevées en forme de crête, depuis la tête jusqu'au bout de la queue. |

| ESPÈCES. | CARACTÈRES. |
| --- | --- |
| TÊTE-FOURCHUE. | Deux éminences au-dessus de la tête. |
| LARGE-DOIGT. | Une membrane sous le cou, l'avant-dernière articulation de chaque doigt plus large que les autres. |
| LÉZARD BIMACULÉ. | Deux grandes taches noirâtres sur les épaules. |
| LÉZARD SILLONNÉ. | Deux stries sur le dos, les côtés du corps plissés et relevés en arête, le dessus de la queue relevé par une double saillie. |

## SECONDE DIVISION.

*La queue ronde, cinq doigts à chaque pied, et des écailles élevées sur le dos en forme de crête.*

| ESPÈCES | CARACTÈRES. |
| --- | --- |
| IGUANE. | Une poche sous le cou; des écailles relevées en forme de crête sous la gorge, et depuis la tête jusqu'au bout de la queue. |

| ESPÈCES. | CARACTÈRES. |
| --- | --- |
| BASILIC. | Une poche sur la tête. |
| LÉZARD PORTE-CRÊTE. | Une membrane très-relevée, et une sorte de crête écailleuse au-dessus de la queue. |
| GALÉOTE. | Des écailles relevées au-dessous des ouvertures des oreilles, et depuis la tête jusqu'au milieu du dos; le dessus des ongles noir. |
| AGAME. | Des écailles relevées en forme de crête au-dessus de la partie antérieure du dos; celles qui garnissent le derrière de la tête, tournées vers le museau. |

## TROISIÈME DIVISION.

*La queue ronde, cinq doigts aux pieds de devant, des bandes écailleuses sous le ventre.*

| ESPÈCES. | CARACTÈRES. |
| --- | --- |
| LÉZARD GRIS. | La couleur grise, de grandes plaques sous le cou. |

| ESPÈCES. | CARACTÈRES. |
| --- | --- |
| LÉZARD VERD. | La couleur verte, de grandes plaques sous le cou. |
| CORDYLE. | La queue garnie de très-longues écailles terminées en épines alongées, et qui forment des anneaux larges et festonnés. |
| LÉZARD HEXAGONE *. | La queue présentant six arêtes très-vives. |
| AMÉIVA. | La couleur grise ou verte, sans grandes écailles sous le cou. |
| LÉZARD LION. | Trois raies blanches et trois raies noires de chaque côté du dos. |
| LÉZARD GALONNÉ. | Depuis sept jusqu'à onze bandes blanchâtres sur le dos; les cuisses mouchetées de blanc. |

* Nous n'avons pas vu l'hexagone, nous présumons qu'il a des bandes écailleuses sur le ventre. S'il n'en avoit point, il faudroit le placer dans la quatrième division après le téguixin.

## QUATRIÈME DIVISION.

*La queue ronde, cinq doigts aux pieds de devant, sans bandes écailleuses sous le ventre.*

| ESPÈCES. | CARACTÈRES. |
|---|---|
| CAMÉLÉON. | Les doigts réunis trois à trois, et deux à deux, par une membrane. |
| QUEUE-BLEUE. | Cinq raies jaunâtres sur le dos, la queue bleue. |
| LÉZARD AZURÉ. | Des écailles pointues, le dos bleu. |
| GRISON. | La couleur grise, marquée de points roussâtres; des verrues sur le corps. |
| UMBRE *. | Une callosité sur l'occiput, un pli sous la gueule. |

* Comme nous n'avons pas vu la queue-bleue, l'azuré, le grison, l'umbre, ni le plissé, nous pouvons seulement présumer, d'après les descriptions des auteurs, que ces cinq lézards n'ont point de bandes écailleuses sur le ventre. S'ils en avoient, il faudroit les placer dans la troisième division, à la suite du galonné.

| ESPÈCES. | CARACTÈRES. |
| --- | --- |
| LÉZARD PLISSÉ. | Deux plis sous la gueule, deux verrues garnies de pointes derrière les ouvertures des oreilles. |
| ALGIRE. | Quatre raies jaunes sur le dos. |
| STELLION. | Tout le corps garni de tubercules aigus, la queue couverte d'anneaux dentelés. |
| SCINQUE. | Tout le corps garni d'écailles qui se recouvrent comme les ardoises des toits, la mâchoire supérieure plus avancée que l'inférieure. |
| MABOUYA. | Tout le corps garni d'écailles qui se recouvrent comme les ardoises des toits, la mâchoire inférieure aussi avancée que la supérieure, la queue plus courte que le corps. |

| ESPÈCES. | CARACTÈRES. |
|---|---|
| LÉZARD DORÉ. | Tout le corps garni d'écailles qui se recouvrent comme les ardoises des toits, une raie blanchâtre de chaque côté du dos, la queue plus longue que le corps. |
| TAPAYE. | Le corps arrondi et garni de pointes aiguës. |
| STRIÉ. | Six raies jaunes sur la tête, cinq raies jaunes sur le corps. |
| LÉZARD MARBRÉ. | Des écailles relevées en forme de petites dents sous la gorge, le dessus des ongles noir, la queue relevée par neuf arêtes longitudinales. |
| ROQUET. | La couleur de feuille morte, marquée de taches jaunes et noirâtres ; une petite membrane de chaque côté de l'extrémité des doigts. |
| ROUGE-GORGE. | La couleur verte, une vésicule rouge sous la gorge. |
| LÉZARD GOITREUX. | La couleur grise mêlée de brun, une poche couverte de petits grains rougeâtres sous la gorge. |

| ESPÈCES. | CARACTÈRES. |
| --- | --- |
| TÉGUIXIN. | Plusieurs plis le long des côtés du corps. |
| LÉZARD TRIANGULAIRE. | L'extrémité de la queue en forme de pyramide à trois faces. |
| DOUBLE-RAIE. | Deux raies d'un jaune sale, et six rangées de points noirâtres sur le dos. |
| SPUTATEUR. | De petites plaques écailleuses au bout des doigts. |

## CINQUIÈME DIVISION.

*Les doigts garnis par-dessous de grandes écailles, qui se recouvrent comme les ardoises des toits.*

| ESPÈCES. | CARACTÈRES. |
| --- | --- |
| GECKO. | Des tubercules sous les cuisses, de très-petites écailles disposées sur la queue en bandes circulaires. |
| GECKOTTE. | Le dessous des cuisses sans tubercules. |
| TÊTE-PLATE. | Le dessous du corps et de la tête très-applati ; la queue garnie, des deux côtés, d'une membrane. |

## SIXIÈME DIVISION.

*Trois doigts aux pieds de devant et aux pieds de derrière.*

| ESPÈCES. | CARACTÈRES. |
|---|---|
| SEPS. | Les écailles placées les unes au-dessus des autres. |
| CHALCIDE. | Les écailles disposées en anneaux. |

## SEPTIÈME DIVISION.

*Des membranes en forme d'ailes.*

| ESPÈCE. | CARACTÈRES. |
|---|---|
| DRAGON. | Trois poches alongées et pointues sous la gorge. |

## HUITIÈME DIVISION.

*Trois ou quatre doigts aux pieds de devant, quatre ou cinq aux pieds de derrière.*

| ESPÈCES. | CARACTÈRES. |
|---|---|
| SALAMANDRE TERRESTRE. | La queue ronde; des taches jaunes, marquées de points noirs. |

| ESPÈCES. | CARACTÈRES. |
| --- | --- |
| SALAMANDRE A QUEUE PLATE. | La queue garnie par-dessus et par-dessous d'une membrane verticale. |
| SALAMANDRE PONCTUÉE. | Deux rangs de points blancs sur le dos. |
| QUATRE-RAIES. | Quatre raies jaunes sur le dos. |
| SARROUBÉ. | De grandes écailles et des ongles recourbés au-dessous des doigts. |
| TROIS-DOIGTS. | Trois doigts aux pieds de devant, quatre doigts aux pieds de derrière. |

## SECONDE CLASSE.

*Quadrupèdes ovipares qui n'ont point de queue.*

### PREMIER GENRE.

### GRENOUILLES.

*La tête et le corps alongés, l'un ou l'autre anguleux.*

| ESPÈCES. | CARACTÈRES. |
|---|---|
| GRENOUILLE COMMUNE. | La couleur verte ; trois raies jaunes le long du dos, les deux extérieures saillantes. |
| GRENOUILLE ROUSSE. | La couleur rousse ; une tache noire de chaque côté, entre les yeux et les pattes de devant. |
| GRENOUILLE PLUVIALE. | Des verrues sur le corps, le dessous de la partie postérieure parsemé de points. |

| ESPÈCES. | CARACTÈRES. |
| --- | --- |
| GRENOUILLE SONNANTE. | La couleur noire, le dessus du corps hérissé de points saillans, un pli transversal sous le cou. |
| GRENOUILLE BORDÉE. | Une bordure de chaque côté du corps. |
| GRENOUILLE RÉTICULAIRE. | Le dessus du corps veiné, les doigts séparés. |
| PATTE-D'OIE. | Les doigts de chaque pied réunis par une membrane. |
| ÉPAULE-ARMÉE. | Un bouclier charnu sur chaque épaule, quatre gros boutons à la partie postérieure du corps. |
| GRENOUILLE MUGISSANTE. | Des tubercules sous toutes les phalanges des doigts. |
| GRENOUILLE PERLÉE. | La tête triangulaire, de petits grains rougeâtres sur le corps. |
| JACKIE. | La couleur verdâtre mouchetée, les cuisses striées obliquement par derrière. |
| GRENOUILLE GALONNÉE. | Quatre ou cinq lignes longitudinales et relevées sur le dos. |

## SECOND GENRE.

# RAINES.

*Le corps alangé, des pelotes visqueuses sous les doigts.*

| ESPÈCES. | CARACTÈRES. |
|---|---|
| RAINE VERTE, ou COMMUNE. | Le dos verd ; deux raies jaunes, bordées de violet, et qui s'étendent depuis le museau jusqu'aux pieds de derrière. |
| RAINE BOSSUE. | Une bosse sur le dos. |
| RAINE BRUNE. | La couleur brune, des tubercules sous les pieds. |
| RAINE COULEUR DE LAIT. | La couleur blanche ou bleuâtre pâle, des bandes cendrées sur le bas-ventre. |
| RAINE FLUTEUSE. | Des taches rouges sur le dos. |
| RAINE ORANGÉE. | La couleur jaune ; le plus souvent une file de points roux de chaque côté du dos, qui est quelquefois panaché de rouge. |
| RAINE ROUGE. | La couleur rouge, quelquefois deux raies jaunes le long du dos. |

# TROISIÈME GENRE.

## CRAPAUDS.

*Le corps ramassé et arrondi.*

| ESPÈCES. | CARACTÈRES. |
| --- | --- |
| CRAPAUD COMMUN. | Un tubercule en forme de rein, au-dessus de chaque oreille. |
| CRAPAUD VERD. | Des taches vertes, bordées de noir, et réunies plusieurs ensemble. |
| RAYON VERD. | Des lignes vertes en forme de rayons. |
| CRAPAUD BRUN. | La peau lisse, de grandes taches brunes, un faux ongle sous la plante des pieds de derrière. |
| CALAMITE. | Trois raies jaunes ou rougeâtres le long du dos, deux faux ongles sous chaque pied de devant. |
| CRAPAUD COULEUR DE FEU. | Le dos d'une couleur olivâtre très-foncée, et tachetée de noir. |

| ESPÈCES. | CARACTÈRES. |
|---|---|
| CRAPAUD PUSTULEUX. | Des tubercules en forme d'épines sur les doigts, des pustules sur le dos. |
| CRAPAUD GOITREUX. | Un gonflement sous la gorge, les deux doigts extérieurs des pieds de devant réunis. |
| CRAPAUD BOSSU. | Une bande longitudinale pâle et dentelée sur le dos, qui est convexe, en forme de bosse. |
| PIPA. | La tête très-large et très-plate, les yeux très-petits et très-distans l'un de l'autre. |
| CRAPAUD CORNU. | Les paupières supérieures très-relevées en forme de cône aigu. |
| AGUA. | Le dos gris, semé de taches roussâtres et presque couleur de feu. |
| CRAPAUD MARBRÉ. | Le dos marqué de rouge et de jaune cendré, le ventre jaune moucheté de noir. |
| CRAPAUD CRIARD. | Le dos moucheté de brun, les épaules relevées et très-poreuses, cinq doigts à chaque pied. |

# REPTILES BIPÈDES.

## PREMIÈRE DIVISION.

*Deux pieds de devant.*

| ESPÈCE. | CARACTÈRES. |
| --- | --- |
| BIPÈDE CANNELÉ. | Des demi-anneaux sur le corps et sur le ventre; des anneaux entiers sur la queue, qui est très-courte. |

## SECONDE DIVISION.

*Deux pieds de derrière.*

| ESPÈCE. | CARACTÈRES. |
| --- | --- |
| SHELTOPUSIK. | Un sillon longitudinal de chaque côté du corps, les trous auditifs assez grands, la queue au moins aussi longue que le corps. |

# HISTOIRE NATURELLE DES QUADRUPÈDES OVIPARES.

## DISCOURS

*Sur la nature des quadrupèdes ovipares.*

LORSQU'ON jette les yeux sur le nombre immense des êtres organisés et vivans qui peuplent et animent le globe, les premiers objets qui attirent les regards, sont les diverses espèces des quadrupèdes vivipares, et des oiseaux, dont les formes, les qualités et les mœurs ont été représentées par le génie dans un ouvrage immortel. Parmi les seconds objets qui arrêtent

l'attention, se trouvent les quadrupèdes ovipares, qui approchent de très-près des plus nobles et des premiers des animaux par leur organisation, le nombre de leurs sens, la chaleur qui les pénètre, et les habitudes auxquelles ils sont soumis. Leur nom seul, en indiquant que leurs petits viennent d'un œuf, désigne la propriété remarquable qui les distingue des vivipares; ils diffèrent d'ailleurs de ces derniers, en ce qu'ils n'ont pas de mamelles, en ce qu'au lieu d'être couverts de poil, ils sont revêtus d'une croûte osseuse, de plaques dures, d'écailles aiguës, de tubercules plus ou moins saillans, ou d'une peau nue et enduite d'une liqueur visqueuse. Au lieu d'étendre leurs pattes comme les vivipares, ils les plient et les écartent de manière à être très-peu élevés au-dessus de la terre, sur laquelle ils paroissent devoir plutôt *ramper* que *marcher*. C'est ce qui les a fait comprendre sous la dénomination générale de *reptiles*, que nous ne leur donnerons cependant pas, et qui ne doit appartenir qu'aux serpens et aux animaux qui, presque entiè-

rement dépourvus de pieds, ne changent de place qu'en appliquant leur corps même à la terre *.

Leurs espèces ne sont pas, à beaucoup près, en aussi grand nombre que celles des autres quadrupèdes. Nous en connoissons à la vérité cent treize; mais MM. le comte de Buffon et Daubenton ont donné l'histoire et la description de plus de trois cents quadrupèdes vivipares. Il est cependant difficile de les compter toutes, et plus difficile encore de ne compter que celles qui existent réellement. Il n'est peut-être en effet aucune classe d'animaux à laquelle les voyageurs aient fait moins d'attention qu'à celles des quadrupèdes ovipares; c'est ordinairement d'après des rapports vagues ou un

* Voyez à ce sujet l'excellent ouvrage sur les quadrupèdes ovipares et sur les serpens, composé par M. Daubenton, et dont ce grand naturaliste a enrichi l'*Encyclopédie méthodique*. Nous saisissons avec empressement cette première occasion de lui témoigner publiquement notre reconnoissance pour les secours que nous avons trouvés dans ses lumières et dans son amitié.

coup d'œil rapide qu'ils se sont permis de leur imposer des noms mal conçus; n'ayant presque jamais eu recours à des informations sûres, ils ont le plus souvent donné le même nom à divers objets, et divers noms aux mêmes animaux : et combien de fables absurdes n'ont pas été accréditées touchant ces quadrupèdes, parce qu'on les a vus presque toujours de loin, parce qu'on ne les a communément recherchés que pour des propriétés chimériques ou exagérées, parce qu'ils présentent des qualités peu ordinaires, et parce que tous les objets rares ou éloignés passent aisément sous l'empire de l'imagination, qui les embellit ou les dénature *! Les voyageurs ont-ils toujours reconnu d'ailleurs les caractères particuliers et les traits principaux de chaque espèce, et n'ont-ils pas le plus souvent négligé de réunir à une description exacte de la forme l'énumération des qualités et l'histoire des habitudes?

* On trouvera particulièrement dans Conrad Gesner, *De quadrup. ovip.* l'énumération de toutes les propriétés vraies ou absurdes attribuées à ces animaux.

Lors donc que nous avons voulu répandre quelque jour sur l'histoire naturelle des quadrupèdes ovipares, il ne nous a pas suffi d'examiner avec attention et de décrire avec soin un grand nombre d'espèces de ces quadrupèdes qui font partie de la collection du Cabinet du roi, ou que l'on a bien voulu nous procurer, et dont plusieurs sont encore inconnues aux naturalistes ; ce n'a pas été assez de recueillir ensuite presque toutes les observations qui ont été publiées sur ces animaux jusqu'à nos jours, et d'y joindre les observations particulières que l'on nous a communiquées, ou que nous avons été à portée de faire nous-mêmes sur des individus vivans : nous avons dû encore examiner les rapports de ces observations avec la conformation de ces divers quadrupèdes, avec leurs propriétés bien reconnues, avec l'influence du climat, et sur-tout avec les grandes lois physiques que la Nature ne révoque jamais. Ce n'est que d'après cette comparaison que nous avons pu décider de la vérité de plusieurs de ces faits, et

déterminer s'il falloit les regarder comme des résultats constans de l'organisation d'une espèce entière, ou comme des produits passagers d'un instinct individuel, perfectionné ou affoibli par des causes accidentelles.

Mais, avant de nous occuper en détail des faits particuliers aux diverses espèces, considérons sous les mêmes points de vue tous les quadrupèdes ovipares; représentons-nous ces climats favorisés du soleil, où les plus grands de ces animaux sont animés par toute la chaleur de l'atmosphère qui leur est nécessaire. Jetons les yeux sur l'antique Égypte, périodiquement arrosée par les eaux d'un fleuve immense, dont les rivages, couverts au loin d'un limon humide, présentent un séjour si analogue aux habitudes et à la nature de ces quadrupèdes : ses arbres, ses forêts, ses monumens, tout, jusqu'à ses orgueilleuses pyramides, nous en montreront quelques espèces. Parcourons les côtes brûlantes de l'Afrique, les bords ardens du Sénégal, de la Gambie, les rivages noyés du nouveau monde, ces

solitudes profondes où les quadrupèdes ovipares jouissent de la chaleur, de l'humidité et de la paix; voyons ces belles contrées de l'Orient, que la Nature paroît avoir enrichies de toutes ses productions; n'oublions aucune des îles baignées par les eaux chaudes des mers voisines de la zone torride; appelons par la pensée tous les quadrupèdes ovipares qui en peuplent les diverses plages, et réunissons-les autour de nous pour les mieux connoître en les comparant.

Observons d'abord les diverses espèces de tortues, comme plus semblables aux vivipares par leur organisation interne; considérons celles qui habitent les bords des mers, celles qui préfèrent les eaux douces, et celles qui demeurent au milieu des bois sur les terres élevées; voyons ensuite les énormes crocodiles qui peuplent les eaux des grands fleuves, et qui paroissent comme des géans démesurés à la tête des diverses légions de lézards; jetons les yeux sur les différentes espèces de ces animaux, qui réunissent tant de nuances dans leurs couleurs à tant de

diversité dans leurs organes, et qui présentent tous les degrés de la grandeur, depuis une longueur de quelques pouces jusqu'à celle de vingt-cinq ou trente pieds; portons enfin nos regards sur des espèces plus petites; considérons les quadrupèdes ovipares que la Nature paroît avoir confinés dans la fange des marais, afin d'imprimer par-tout l'image du mouvement et de la vie : malgré la diversité de leur conformation, tous ces quadrupèdes se ressemblent entre eux, et diffèrent de tous les autres animaux par des caractères et des qualités remarquables; examinons ces caractères distinctifs, et voyons d'abord quel degré de vie et d'activité a été départi à ces quadrupèdes.

Les animaux diffèrent des végétaux, et sur-tout de la matière brute, en proportion du nombre et de l'activité des sens dont ils ont été pourvus, et qui, en les rendant plus ou moins sensibles aux impressions des objets extérieurs, les font communiquer avec ces mêmes objets d'une manière plus ou moins intime. Pour déterminer la place qu'occupent les

quadrupèdes ovipares dans la chaîne immense des êtres, connoissons donc le nombre et la force de leurs sens. Ils ont tous reçu celui de la vue; le plus grand nombre de ces animaux ont même des yeux assez saillans et assez gros relativement au volume de leur corps. Habitant la plupart les rivages des mers et les bords des fleuves de la zone torride, où le soleil n'est presque jamais voilé par les nuages, et où les rayons lumineux sont réfléchis par les lames d'eau et le sable des rives, il faut que leurs yeux soient assez forts pour n'être pas altérés et bientôt détruits par les flots de lumière qui les inondent. L'organe de la vue doit donc être assez actif dans les quadrupèdes ovipares. On observe en effet qu'ils apperçoivent les objets de très-loin. D'ailleurs nous remarquerons dans les yeux de plusieurs de ces animaux une conformation particulière qui annonce un organe délicat et sensible; ils ont presque tous les yeux garnis d'une membrane clignotante, comme ceux des oiseaux; et la plupart de ces animaux, tels que les croco-

diles et les autres lézards, jouissent, ainsi que les chats, de la faculté de contracter et de dilater leur prunelle de manière à recevoir la quantité de lumière qui leur est nécessaire, ou à empêcher celle qui leur seroit nuisible d'entrer dans leurs yeux : par-là, ils distinguent les objets au milieu de l'obscurité des nuits, et lorsque le soleil le plus brillant répand ses rayons; leur organe est très-exercé, et d'autant plus délicat qu'il n'est jamais ébloui par une clarté trop vive.

Si nous trouvions dans chacun des sens des quadrupèdes ovipares la même force que dans celui de la vue, nous pourrions attribuer à ces animaux une grande sensibilité; mais celui de l'ouïe doit être plus foible dans ces quadrupèdes que dans les vivipares et dans les oiseaux. En effet, leur oreille intérieure n'est pas composée de toutes les parties qui servent à la perception des sons dans les animaux les mieux organisés, et l'on ne peut pas dire que la simplicité de cet organe est compensée par sa sensibilité, puisqu'il est en général peu étendu et peu déve-

loppé. D'ailleurs cette délicatesse pourroit-elle suppléer au défaut des conques extérieures qui ramassent les rayons sonores comme les miroirs ardens réunissent les rayons lumineux, et qui augmentent par-là le nombre de ceux qui parviennent jusqu'au véritable siége de l'ouïe ? Les quadrupèdes ovipares n'ont reçu à la place de ces conques que de petites ouvertures, qui ne peuvent donner entrée qu'à un très-petit nombre de rayons sonores. On peut donc imaginer que l'organe de l'ouïe est moins actif dans ces quadrupèdes que dans les vivipares. D'ailleurs la plupart de ces animaux sont presque toujours muets, ou ne font entendre que des sons rauques, désagréables et confus. Il est donc à présumer qu'ils ne reçoivent pas d'impressions bien nettes des divers corps sonores; car l'habitude d'entendre distinctement donne bientôt celle de s'exprimer de même *.

* On objectera peut-être que, dans le plus grand nombre de ces animaux, l'organe de la voix n'est point composé des parties qui paroissent les plus nécessaires pour former des sons, et qu'il se refuse

On ne doit pas non plus regarder leur odorat comme très-fin. Les animaux dans lesquels il est le plus fort, ont en général le plus de peine à supporter les odeurs très-vives ; et lorsqu'ils demeurent trop long-temps exposés aux impressions de ces odeurs exaltées, leur organe s'endurcit, pour ainsi dire, et perd de sa sensibilité. Or le plus grand nombre de quadrupèdes ovipares vivent au milieu de l'odeur infecte des rivages vaseux et des marais remplis de corps organisés en putréfaction ; quelques uns de ces quadrupèdes répandent même une odeur qui devient très-forte lorsqu'ils sont rassemblés en troupes. Le siége de l'odorat est aussi très-peu apparent dans ces animaux, excepté dans le crocodile ; leurs narines sont très-peu ouvertes : cependant, comme elles sont les parties extérieures les plus sensibles de ces animaux, et comme les

entièrement à des tons distincts et à une sorte de langage nettement prononcé : mais c'est une preuve de plus de la foiblesse de leur ouïe ; quelque sensible qu'elle pût être par elle-même, elle se ressentiroit de l'imperfection de l'organe de leur voix.

nerfs qui y aboutissent sont d'une grandeur extraordinaire dans plusieurs de ces quadrupèdes, nous regardons l'odorat comme le second de leurs sens. Celui du goût doit en effet être bien plus foible dans ces animaux ; il est en raison de la sensibilité de l'organe qui en est le siége, et nous verrons dans les détails relatifs aux divers quadrupèdes ovipares, qu'en général leur langue est petite ou enduite d'une humeur visqueuse, et conformée de manière à ne transmettre que difficilement les impressions des corps savoureux.

A l'égard du toucher, on doit le regarder comme bien obtus dans ces animaux. Presque tous recouverts d'écailles dures, enveloppés dans une couverture osseuse, ou cachés sous des boucliers solides, ils doivent recevoir bien peu d'impressions distinctes par le toucher : plusieurs ont les doigts réunis de manière à ne pouvoir être appliqués qu'avec peine à la surface des corps ; et si quelques lézards ont des doigts très-longs et très-séparés les uns des autres, le dessous même de ces doigts

est le plus souvent garni d'écailles assez épaisses pour ôter presque toute sensibilité à cette partie.

Les quadrupèdes ovipares présentent donc, à la vérité, un aussi grand nombre de sens que les animaux les mieux conformés : mais, à l'exception de celui de la vue, tous leurs sens sont si foibles, en comparaison de ceux des vivipares, qu'ils doivent recevoir un bien plus petit nombre de sensations, communiquer moins souvent et moins parfaitement avec les objets extérieurs, être intérieurement émus avec moins de force et de fréquence; et c'est ce qui produit cette froideur d'affections, cette espèce d'apathie, cet instinct confus, ces intentions peu décidées, que l'on remarque souvent dans plusieurs de ces animaux.

La foiblesse de leurs sens suffit peut-être pour modifier leur organisation intérieure, pour y modérer la rapidité des mouvemens, pour y ralentir le cours des humeurs, pour y diminuer la force des frottemens, et par conséquent pour faire décroître cette chaleur interne qui, née

du mouvement et de la vie, les entretient à son tour; peut-être, au contraire, cette foiblesse de leurs sens est-elle un effet du peu de chaleur qui anime ces animaux. Quoi qu'il en soit, leur sang est moins chaud que celui des vivipares. On n'a pas encore fait, à la vérité, d'observations exactes sur la chaleur naturelle des crocodiles, des grandes tortues, et des autres quadrupèdes ovipares des pays éloignés; le degré de cette chaleur doit d'ailleurs varier suivant les espèces, puisqu'elles subsistent à différentes latitudes: mais on est bien assuré qu'elle est, dans tous les quadrupèdes ovipares, inférieure de beaucoup à celle des autres quadrupèdes, et sur-tout à celle des oiseaux; sans cela, ils ne tomberoient point dans un état de torpeur à un degré de froid qui n'engourdit ni les oiseaux ni les vivipares. Leur sang est d'ailleurs bien moins abondant; il peut circuler long-temps sans passer par les poumons, puisqu'on a vu une tortue vivre pendant quatre jours, quoique ses poumons fussent ouverts et coupés en plusieurs endroits, et

qu'on eût lié l'artère qui va du cœur à cet organe. Ces poumons paroissent d'ailleurs ne recevoir jamais d'autre sang que celui qui est nécessaire à leur nourriture : aussi celui des quadrupèdes ovipares étant moins souvent animé, renouvelé, revivifié, pour ainsi dire, par l'air atmosphérique qui pénètre dans les poumons, il est plus épais; il ne reçoit et ne communique que des mouvemens plus lents, et souvent presque insensibles, et il y a long-temps qu'on a reconnu que le sang ne coule pas aussi vîte dans certains quadrupèdes ovipares, et, par exemple, dans les grenouilles, que dans les autres quadrupèdes et dans les oiseaux. Les causes internes se réunissent donc aux causes externes pour diminuer l'activité intérieure des quadrupèdes ovipares.

Si l'on considère d'ailleurs leur charpente osseuse, on verra qu'elle est plus simple que celle des vivipares; plusieurs familles de ces animaux, telles que la plupart des salamandres, les grenouilles, les crapauds et les raines, sont dépourvues de côtes : les tortues ont, à la vérité, huit

vertèbres du cou ; mais, excepté les crocodiles qui en ont sept, presque tous les lézards n'en ont jamais au-dessus de quatre, et tous les quadrupèdes ovipares sans queue en sont privés, tandis que, parmi les oiseaux, on en compte toujours au moins onze, et que l'on en trouve sept dans toutes les espèces des quadrupèdes vivipares [1]. Leur conduit intestinal est bien moins long, bien plus uniforme dans sa grosseur, bien moins replié sur lui-même ; leurs excrémens, tant liquides que solides, aboutissent à une espèce de cloaque commun [2] ; et il est assez remarquable de trouver dans ces quadrupèdes ce nouveau rapport, non seulement avec les castors, qui passent une très-grande partie de leur vie dans l'eau, mais encore avec les oiseaux qui s'élancent dans les

[1] Les observations que j'ai faites à ce sujet sur les squelettes des quadrupèdes ovipares du Cabinet du roi, s'accordent avec celles que M. Camper a bien voulu me communiquer par une lettre que ce célèbre anatomiste m'a écrite le 29 août 1786.

[2] Les lézards, les grenouilles, les crapauds ni les raines, n'ont point de vessie proprement dite.

airs et s'élèvent jusqu'au-dessus des nuées.

Le cœur est petit dans tous les quadrupèdes ovipares, et n'a qu'un seul ventricule, tandis que, dans l'homme, dans les quadrupèdes vivipares, dans les cétacées et dans les oiseaux, il est formé de deux. Leur cerveau est très-peu étendu, en comparaison de celui des vivipares. Leurs mouvemens d'inspiration et d'expiration, bien loin d'être fréquens et réguliers, sont souvent suspendus pendant très-long-temps, et par des intervalles très-inégaux. Si l'on observe donc les divers principes de leur mouvement vital, on trouvera une plus grande simplicité, tant dans ces premiers moteurs que dans les effets qu'ils font naître ; on verra les différens ressorts moins multipliés ; on remarquera même, à certains égards, moins de dépendance entre les différentes parties : aussi l'action des unes sur les autres est-elle moindre, les communications sont-elles moins parfaites, les mouvemens plus lents, les frottemens moins forts. Et voilà un bien grand

nombre de causes pour rendre ces machines plus uniformes et moins sujettes à se déranger, c'est-à-dire, pour qu'il soit plus difficile d'arrêter dans ces animaux le mouvement vital, dont le principe, répandu en quelque sorte dans un espace plus étendu, ne peut être détruit que lorsqu'il est attaqué dans plusieurs points à la fois.

Cette organisation particulière des quadrupèdes ovipares doit encore être comptée parmi les causes de leur peu de sensibilité ; et cette espèce de froideur de tempérament n'est-elle pas augmentée par le rapport de leur substance avec l'eau ? Non seulement en effet ils recherchent la lumière active du soleil par défaut de chaleur intérieure, mais encore ils se plaisent au milieu des terrains fangeux et d'une humidité chaude par analogie de nature. Bien loin de leur être contraire, cette humidité, aidée de la chaleur, sert à leur développement ; elle ajoute à leur volume en s'introduisant dans leur organisation et en devenant portion de leur substance : et ce qui prouve que cette

humeur aqueuse dont ils sont pénétrés n'est pas une vaine bouffissure, un gonflement nuisible, et une cause de dépérissement plutôt que d'un accroissement véritable, c'est que, bien loin de perdre quelqu'une de leurs propriétés lorsque leur substance est, pour ainsi dire, imbibée de l'humidité abondante dans laquelle ils sont plongés, la faculté de se reproduire paroît s'accroître dans ces animaux à mesure qu'ils sont remplis de cette humidité chaude si analogue à la nature de leur corps.

Cette convenance de leur nature avec l'humidité montre combien leur mouvement vital tient, pour ainsi dire, à plusieurs ressorts assez indépendans les uns des autres. En effet, cette surabondance d'eau est avantageuse aux êtres dans lesquels les mouvemens intérieurs peuvent être ralentis sans être arrêtés, dans lesquels la mollesse des substances peut diminuer sans inconvénient la communication des forces, et dont les divers membres ont plus besoin de parties grossières et de molécules qui occupent une

place, que de principes actifs et de portions délicatement organisées ; elle cause au contraire le dépérissement des êtres pleinement doués de vie, qui existent par une grande rapidité des mouvemens intérieurs, par une grande élasticité des diverses parties, par une communication prompte de toutes les impressions, et qui ont moins besoin en quelque sorte d'être nourris que mis en mouvement, d'être remplis que d'être animés. Voilà pourquoi les espèces des animaux les plus nobles dégénèrent bientôt sur ces rivages nouveaux, où d'immenses forêts arrêtent et condensent les vapeurs de l'air, où des amas énormes de plantes basses et rampantes retiennent sur une vase bourbeuse une humidité que les vents ne peuvent dissiper, et où le soleil n'élève par sa chaleur une partie de ces vapeurs humides que pour en imprégner davantage l'atmosphère, la répandre au loin, et en multiplier les pernicieux effets. Les insectes, au contraire, craignent si peu l'humidité, que c'est précisément sur les bords fangeux, à peine abandonnés par

la mer, et toujours plongés dans des flots de vapeurs et de brouillards épais, qu'ils acquièrent le plus grand volume, et sont parés des couleurs les plus vives.

Mais, quoique les quadrupèdes ovipares paroissent être peu favorisés à certains égards, ils sont cependant bien supérieurs à de grands ordres d'animaux; et nous devons les considérer avec d'autant plus d'attention, que leur nature, pour ainsi dire, mi-partie entre celle des plus hautes et des plus basses classes des êtres vivans et organisés, montre les relations d'un grand nombre de faits importans qui ne paroissoient pas analogues, et dont on pourra entrevoir la cause par cela seul qu'on rapprochera ces faits et qu'on découvrira les rapports qui les lient.

Le séjour de tous ces quadrupèdes n'est pas fixé au milieu des eaux; plusieurs de ces animaux préfèrent les terrains secs et élevés; d'autres habitent dans des creux de rocher; ceux-ci vivent au milieu des bois, et grimpent avec vîtesse jusqu'à l'extrémité des branches les plus hautes: mais presque tous nagent

et plongent avec facilité, et c'est en partie ce qui les a fait comprendre par plusieurs naturalistes sous la dénomination générale d'*amphibies*. Il n'est cependant aucun de ces quadrupèdes qui n'ait besoin de venir de temps en temps à la surface de l'eau, dans laquelle il aime à se tenir plongé. Tous les animaux qui ont du sang doivent respirer l'air de l'atmosphère; et si les poissons peuvent demeurer très-long-temps au fond des mers et des rivières, c'est qu'ils ont un organe particulier qui sépare de l'eau tout l'air qu'elle peut contenir, et le fait parvenir jusqu'à leurs vaisseaux sanguins. Les quadrupèdes ovipares sont donc forcés de respirer de temps en temps : l'air pénètre ainsi jusque dans leurs poumons ; il parvient jusqu'à leur sang; il le revivifie, quoique moins fréquemment que celui des quadrupèdes vivipares, ainsi que nous l'avons dit; il diminue la trop grande épaisseur de ce fluide, et entretient sa circulation. Les quadrupèdes ovipares périssent donc faute d'air, lorsqu'ils demeurent trop de temps sous l'eau;

ce n'est que dans leur état de torpeur qu'ils paroissent pouvoir se passer pendant très-long-temps de respirer, une grande fluidité n'étant pas nécessaire pour le foible mouvement que leur sang doit conserver pendant leur engourdissement.

Les quadrupèdes ovipares, moins sensibles que les autres, moins animés par des passions vives, moins agités au-dedans, moins agissans à l'extérieur, sont en général beaucoup plus à l'abri des dangers : ils s'y exposent moins, parce qu'ils ont moins d'appétits violens ; et d'ailleurs les accidens sont pour eux moins à craindre. Ils peuvent être privés de parties assez considérables, telles que leur queue et leurs pattes, sans cependant perdre la vie * : quelques uns d'eux les

* Voyez l'article des *salamandres à queue plate*.

L'on conserve au Cabinet du roi un grand lézard, de l'espèce appelée *dragonne*, auquel il manque une patte : il paroît qu'il l'avoit perdue par quelque accident, lorsqu'il étoit déja assez gros ; car la cicatrice qui s'est formée, est considérable. C'est M. de la Borde, médecin du roi à Cayenne,

recouvrent, sur-tout lorsque la chaleur de l'atmosphère en favorise la reproduction ; et ce qui paroîtra plus surprenant à ceux qui ne jugent que d'après ce qu'ils ont communément sous les yeux, il est des quadrupèdes ovipares qui peuvent se mouvoir long-temps après qu'on leur a enlevé la partie de leur corps qui paroît la plus nécessaire à la vie. Les tortues vivent plusieurs jours après qu'on leur a coupé la tête ; les grenouilles ne meurent pas tout de suite, quoiqu'on leur ait arraché le cœur ; et, dès le temps d'Aristote, on savoit que, quelques momens après qu'on avoit disséqué un caméléon, son cœur palpitoit encore. Ce grand phénomène ne suffiroit-il pas pour démontrer combien les différentes parties des quadrupèdes ovipares dépendent peu les unes

et correspondant du Cabinet du roi, qui l'a envoyé. Il a rencontré dans l'Amérique méridionale un lézard d'une autre espèce, et n'ayant également que trois pattes. Il en fait mention dans un recueil d'observations nouvelles et très-intéressantes, qu'il se propose de publier sur l'histoire naturelle de l'Amérique méridionale.

des autres? Il prouve non seulement que leur système nerveux n'est pas aussi lié que celui des autres quadrupèdes, puisqu'on peut séparer les nerfs de la tête, de ceux qui prennent racine dans la moelle épinière, sans que l'animal meure tout de suite, ni même paroisse beaucoup souffrir dans les premiers momens; mais ne démontre-t-il pas encore que leurs vaisseaux sanguins ne communiquent pas entre eux autant que ceux des autres quadrupèdes, puisque sans cela tout le sang s'échapperoit par les endroits où les artères auroient été coupées, et l'animal resteroit sans mouvement et sans vie? Ceci s'accorde très-bien avec la lenteur et la froideur du sang des quadrupèdes ovipares; et il ne faut pas être étonné que non seulement ils ne perdent pas la vie au moment que leur tête est séparée de leur corps, mais encore qu'ils vivent plusieurs jours sans l'organe qui leur est nécessaire pour prendre leurs alimens. Ils peuvent se passer de manger pendant un temps très-long : on a vu même des tortues et des crocodiles

demeurer plus d'un an privés de toute nourriture *. La plupart de ces animaux sont revêtus d'écailles ou d'enveloppes osseuses, qui ne laissent passer la transpiration que dans un petit nombre de points : ayant d'ailleurs le sang plus froid, ils perdent moins de leur substance, et par conséquent ils doivent moins la réparer. Animés par une moindre chaleur, ils n'éprouvent pas cette grande dessiccation, qui devient une soif ardente dans certains animaux ; ils n'ont pas besoin de rafraîchir, par une boisson très-abondante, des vaisseaux intérieurs qui ne sont jamais trop échauffés. Pline et les anciens avoient reconnu que les animaux qui ne suent point, et qui ne possèdent pas une grande chaleur intérieure, mangent très-peu. En effet, la perte des forces n'est-elle pas toujours proportionnée aux résistances ? les résistances ne le sont-elles pas aux frottemens, les frottemens à la rapidité des mouvemens ? et cette rapidité ne l'est-elle pas toujours à la chaleur intérieure ?

* Voyez les articles particuliers de leur histoire.

Mais si les quadrupèdes ovipares résistent avec facilité à des coups qui ne portent que sur certains points de leur corps, à des chocs locaux, à des lésions particulières, ils succombent bientôt aux efforts des causes extérieures, énergiques et constantes, qui les attaquent dans tout leur ensemble; ils ne peuvent point leur opposer des forces intérieures assez actives; et comme la cause la plus contraire à une foible chaleur interne est un froid extérieur plus ou moins rigoureux, il n'est pas surprenant que les quadrupèdes ovipares ne puissent résister aux effets d'une atmosphère plutôt froide que tempérée. Voilà pourquoi on ne rencontre la plupart des tortues de mer, les crocodiles, et les autres grandes espèces de quadrupèdes ovipares, que près des zones torrides, ou du moins à des latitudes peu élevées, tant dans l'ancien que dans le nouveau continent ; et non seulement ces grandes espèces sont confinées aux environs de la zone torride, mais encore, à mesure que les individus et les variétés d'une même espèce habitent un

pays plus éloigné de l'équateur, plus élevé ou plus humide, et par conséquent plus froid, leurs dimensions sont beaucoup plus petites. Les crocodiles des contrées les plus chaudes l'emportent sur les autres par leur grandeur et par leur nombre; et si ceux qui vivent très-près de la ligne, sont quelquefois moins grands que ceux que l'on trouve à des latitudes plus élevées, comme on le remarque en Amérique, c'est qu'ils sont dans des pays plus peuplés, où on leur fait une guerre plus cruelle, et où ils ne trouvent ni la paix ni la nourriture, sans lesquelles ils ne peuvent parvenir à leur entier accroissement.

La chaleur de l'atmosphère est même si nécessaire aux quadrupèdes ovipares, que lorsque le retour des saisons réduit les pays voisins des zones torrides à la froide température des contrées beaucoup plus élevées en latitude, les quadrupèdes ovipares perdent leur activité, leurs sens s'émoussent, la chaleur de leur sang diminue, leurs forces s'affoiblissent; ils s'empressent de gagner des retraites

obscures, des antres dans les rochers, des trous dans la vase, ou des abris dans les joncs et les autres végétaux qui bordent les grands fleuves. Ils cherchent à y jouir d'une température moins froide, et à y conserver, pendant quelques momens, un reste de chaleur prêt à leur échapper. Mais le froid croissant toujours, et gagnant de proche en proche, se fait bientôt sentir dans leurs retraites, qu'ils paroissent choisir au milieu de bois écartés, ou sur des bords inaccessibles, pour se dérober aux recherches et à la voracité de leurs ennemis pendant le temps de leur sopeur, où ils ne leur offriroient qu'une masse sans défense et un appât sans danger. Ils s'endorment d'un sommeil profond; ils tombent dans un état de mort apparente; et cette torpeur est si grande, qu'ils ne peuvent être réveillés par aucun bruit, par aucune secousse, ni même par des blessures : ils passent inertement la saison de l'hiver dans cette espèce d'insensibilité absolue, où ils ne conservent de l'animal que la forme, et seulement assez de mouvement intérieur pour éviter la décom-

position à laquelle sont soumises toutes les substances organisées réduites à un repos absolu. Ils ne donnent que quelques foibles marques du mouvement qui reste encore à leur sang, mais qui est d'autant plus lent, que souvent il n'est animé par aucune expiration ni inspiration. Ce qui le prouve, c'est qu'on trouve presque toujours les quadrupèdes ovipares engourdis dans la vase, et cachés dans des creux le long des rivages, où les eaux les gagnent et les surmontent souvent, où ils sont par conséquent beaucoup de temps sans pouvoir respirer, et où ils reviennent cependant à la vie dès que la chaleur du printemps se fait de nouveau ressentir.

Les quadrupèdes ovipares ne sont pas les seuls animaux qui s'engourdissent pendant l'hiver aux latitudes un peu élevées : les serpens, les crustacées, sont également sujets à s'engourdir; des animaux bien plus parfaits tombent aussi dans une torpeur annuelle, tels que les marmottes, les loirs, les chauve-souris, les hérissons, etc. Mais ces derniers animaux ne doivent pas éprouver une sopeur

aussi profonde. Plus sensibles que les quadrupèdes ovipares, que les serpens et les crustacées, ils doivent conserver plus de vie intérieure : quelqu'engourdis qu'ils soient, ils ne cessent de respirer; et cette action, quoiqu'affoiblie, n'augmente-t-elle pas toujours leurs mouvemens intérieurs?

Si pendant l'hiver il survient un peu de chaleur, les quadrupèdes ovipares sont plus ou moins tirés de leur état de sopeur; et voilà pourquoi des voyageurs qui, pendant des journées douces de l'hiver, ont rencontré dans certains pays des crocodiles et d'autres quadrupèdes ovipares doués de presque toute leur activité ordinaire, ont assuré, quoiqu'à tort, qu'ils ne s'y engourdissoient point. Ils peuvent aussi être préservés quelquefois de cet engourdissement annuel par la nature de leurs alimens. Une nourriture plus échauffante et plus substantielle augmente la force de leurs solides, la quantité de leur sang, l'activité de leurs humeurs, et leur donne ainsi assez de chaleur interne pour compenser le défaut

de chaleur extérieure. Il arrive souvent que les quadrupèdes ovipares sont dans cet état de mort apparente pendant près de six mois, et même davantage : ce long temps n'empêche pas que leurs facultés suspendues ne reprennent leur activité. Nous verrons dans l'histoire des salamandres aquatiques, qu'on a quelquefois trouvé de ces animaux engourdis dans des morceaux de glace tirés des glacières pendant l'été, et dans lesquels ils étoient enfermés depuis plusieurs mois. Lorsque la glace étoit fondue, et que les salamandres étoient pénétrées d'une douce chaleur, elles revenoient à la vie.

Mais, comme tout a un terme dans la Nature, si le froid devenoit trop rigoureux ou duroit trop long-temps, les quadrupèdes ovipares engourdis périroient. La machine animale ne peut en effet conserver qu'un certain temps les mouvemens intérieurs qui lui ont été communiqués. Non seulement une nouvelle nourriture doit réparer la perte de la substance qui se dissipe; mais ne faut-il pas encore que le mouvement inté-

rieur soit renouvelé, pour ainsi dire, par des secousses extérieures, et que des sensations nouvelles remontent tous les ressorts ?

La masse totale du corps des quadrupèdes ovipares ne perd aucune partie très-sensible de substance pendant leur longue torpeur ; mais les portions les plus extérieures, plus soumises à l'action desséchante du froid, et plus éloignées du centre du foible mouvement interne qui reste alors aux quadrupèdes ovipares, subissent une sorte d'altération dans la plupart de ces animaux. Lorsque cette couverture la plus extérieure de ces quadrupèdes n'est pas une partie osseuse et très-solide, comme dans les tortues et dans les crocodiles, elle se dessèche, perd son organisation, ne peut plus être unie avec le reste du corps organisé, et ne participe plus ni à ses mouvemens internes, ni à sa nourriture. Lors donc que le printemps redonne le mouvement aux quadrupèdes ovipares, la première peau, soit nue, soit garnie d'écailles, ne fait plus partie en quelque

sorte du corps animé ; elle n'est plus pour ce corps qu'une substance étrangère ; elle est repoussée, pour ainsi dire, par des mouvemens intérieurs qu'elle ne partage plus. La nourriture qui en entretenoit la substance, se porte cependant, comme à l'ordinaire, vers la surface du corps ; mais au lieu de réparer une peau qui n'a presque plus de communication avec l'intérieur, elle en forme une nouvelle qui ne cesse de s'accroître au-dessous de l'ancienne. Tous ces efforts détachent peu à peu cette vieille peau du corps de l'animal, achèvent d'ôter toute liaison entre les parties intérieures et cette peau altérée, qui, de plus en plus privée de toute réparation, devient plus soumise aux causes étrangères qui tendent à la décomposer. Attaquée ainsi des deux côtés, elle cède, se fend ; et l'animal, revêtu d'une peau nouvelle, sort de cette espèce de fourreau, qui n'étoit plus pour lui qu'un corps embarrassant.

C'est ainsi que le dépouillement annuel des quadrupèdes ovipares nous paroît devoir s'opérer ; mais il n'est pas seulement

produit par l'engourdissement. Ils quittent également leur première peau dans les pays où une température plus chaude les garantit du sommeil de l'hiver. Quelques uns la quittent aussi plusieurs fois pendant l'été des contrées tempérées. Le même effet est produit par des causes opposées : la chaleur de l'atmosphère équivaut au froid et au défaut de mouvement; elle dessèche également la peau, en dérange le tissu et en détruit l'organisation.

Des animaux d'ordres très-différens des quadrupèdes ovipares éprouvent aussi, chaque année, et même à plusieurs époques, une espèce de dépouillement; ils perdent quelques unes de leurs parties extérieures. On peut particulièrement le remarquer dans les serpens, dans certains animaux à poil, et dans les oiseaux. Les insectes et les végétaux ne sont-ils pas sujets aussi à une sorte de mue? Dans quelques êtres qu'on remarque ces grands changemens, on doit les rapporter à la même cause générale. Il faut toujours les attribuer au défaut d'équilibre entre

les mouvemens intérieurs et les causes externes : lorsque ces dernières sont supérieures, elles altèrent et dépouillent; et lorsque le principe vital l'emporte, il répare et renouvelle. Mais cet équilibre peut être rompu de mille et mille manières, et les effets qui en résultent sont diversifiés suivant la nature des êtres organisés qui les éprouvent.

Il en est donc de cette propriété de se dépouiller, ainsi que de toutes les autres propriétés et de toutes les formes que la Nature distribue aux différentes espèces, et combine de toutes les manières, comme si elle vouloit en tout épuiser toutes les modifications. C'est souvent parce que nos connoissances sont bornées, que l'imagination la plus bizarre nous paroît allier des qualités et des formes qui ne doivent pas se trouver ensemble. En étudiant avec soin la Nature, non seulement dans ses grandes productions, mais encore dans cette foule immense de petits êtres, où il semble que la diversité des figures extérieures ou internes, et par conséquent celle des habitudes, ont pu

être plus facilement imprimées à des masses moins considérables, l'on trouveroit des êtres naturels dont les produits de l'imagination ne seroient souvent que des copies. Il y aura cependant toujours une grande différence entre les originaux et ces copies plus ou moins fidèles : l'imagination, en assemblant des formes et des qualités disparates, ne prépare pas à cette réunion extraordinaire; elle n'emploie pas cette dégradation successive de nuances diversifiées à l'infini qui peuvent rapprocher les objets les plus éloignés, et qui, en décélant la vraie puissance créatrice, sont le sceau dont la Nature marque ses ouvrages durables, et les distingue des productions passagères de la vaine imagination.

Lorsque les quadrupèdes ovipares quittent leur vieille couverture, leur nouvelle peau est souvent encore assez molle pour les rendre plus sensibles au choc des objets extérieurs : aussi sont-ils plus timides, plus réservés, pour ainsi dire, dans leur démarche, et se tiennent-ils cachés autant qu'ils le peuvent, jus-

qu'à ce que cette nouvelle peau ait été fortifiée par de nouveaux sucs nourriciers et endurcie par les impressions de l'atmosphère.

Les habitudes des quadrupèdes ovipares sont en général assez douces : leur caractère est sans férocité. Si quelques uns d'eux, comme les crocodiles, détruisent beaucoup, c'est parce qu'ils ont une grande masse à entretenir * : mais ce n'est que dans les articles particuliers de cette Histoire que nous pourrons montrer comment ces mœurs générales et communes à tous les quadrupèdes ovipares sont plus ou moins diversifiées dans chaque espèce par leur organisation particulière et par les circonstances de leur vie. Nous verrons, par exemple, les uns se nourrir de poissons ; les autres donner la chasse de préférence aux animaux qui rampent sur la terre, aux petits quadrupèdes, aux oiseaux même qu'ils peuvent atteindre sur les branches des arbres : ceux-ci se nourrir uniquement des in-

* Voyez particulièrement l'histoire des crocodiles.

sectes qui bourdonnent dans l'atmosphère; ceux-là ne vivre que d'herbe, et ne choisir que les plantes parfumées: tant la Nature sait varier les moyens de subsistance dans toutes les classes, et tant elle les a toutes liées par un grand nombre de rapports! La chaîne presque infinie des êtres, au lieu de se prolonger d'un seul côté, et de ne suivre, pour ainsi dire, qu'une ligne droite, revient donc sans cesse sur elle-même, s'étend dans tous les sens, s'élève, s'abaisse, se replie; et par les différens contours qu'elle décrit, les diverses sinuosités qu'elle forme, les divers endroits où elle se réunit, ne représente-t-elle pas une sorte de solide, dont toutes les parties s'enlacent et se lient étroitement, où rien ne pourroit être divisé sans détruire l'ensemble, où l'on ne reconnoît ni premier ni dernier chaînon, et où même l'on n'entrevoit pas comment la Nature a pu former ce tissu aussi immense que merveilleux?

Les quadrupèdes ovipares sont souvent réunis en grandes troupes; l'on ne doit cependant pas dire qu'ils forment une

vraie société. Qu'est-ce en effet qui résulte de leur attroupement ? Aucun ouvrage, aucune chasse, aucune guerre, qui paroissent concertés. Ils ne construisent jamais d'asyle ; et lorsqu'ils en choisissent sur des rivages, dans des rochers, dans le creux des arbres, etc., ce n'est point une habitation commode qu'ils préparent pour un certain nombre d'individus réunis, et qu'ils tâchent d'approprier à leurs différens besoins ; mais c'est une retraite purement individuelle, où ils ne veulent que se cacher, à laquelle ils ne changent rien, et qu'ils adoptent également, soit qu'elle ne suffise que pour un seul animal, ou soit qu'elle ait assez d'étendue pour recéler plusieurs de ces quadrupèdes.

Si quelques uns chassent ou pêchent ensemble, c'est qu'ils sont également attirés par le même appât ; s'ils attaquent à la fois, c'est parce qu'ils ont la même proie à leur portée ; s'ils se défendent en commun, c'est parce qu'ils sont attaqués en même temps ; et si quelqu'un d'eux a jamais pu sauver la troupe entière en

l'avertissant par ses cris de quelque embûche, ce n'est point, comme on l'a dit des singes et de quelques autres quadrupèdes, parce qu'ils avoient été, pour ainsi dire, chargés du soin de veiller à la sûreté commune, mais seulement par un effet de la crainte que l'on retrouve dans presque tous les animaux, et qui les rend sans cêsse attentifs à leur conservation individuelle.

Quoique les quadrupèdes ovipares paroissent moins sensibles que les autres quadrupèdes, ils n'en éprouvent pas moins, au retour du printemps, le sentiment impérieux de l'amour, qui, dans la plupart des animaux, donne tant de force aux plus foibles, tant d'activité aux plus lents, tant de courage aux plus lâches. Malgré le silence habituel de plusieurs de ces quadrupèdes, ils ont presque tous des sons particuliers pour exprimer leurs desirs. Le mâle appelle sa femelle par un cri expressif, auquel elle répond par un accent semblable. L'amour n'est peut-être pour eux qu'une flamme légère qu'ils ne ressentent jamais très-

vivement, comme si les humeurs dont leur corps abonde, les garantissoient de cette chaleur intérieure et productrice qu'on a comparée, avec plus de raison qu'on ne le pense, à un véritable feu, et qui est de même amortie ou tempérée par tout ce qui tient au froid élément de l'eau. Il semble cependant que la Nature a voulu suppléer, dans le plus grand nombre de ces quadrupèdes, à l'activité intérieure qui leur manque, par une conformation des plus propres aux jouissances de l'amour. Les parties sexuelles des mâles sont toujours renfermées dans l'intérieur de leur corps, jusqu'au moment où ils s'accouplent avec leurs femelles *. La chaleur interne qui ne cesse de pénétrer les organes destinés à perpétuer leur espèce, doit ajouter à la viva-

* C'est par l'anus que les mâles des lézards et des tortues font sortir et introduisent leurs parties sexuelles, et que ceux des grenouilles, des crapauds et des raines, répandent leur liqueur fécondante sur les œufs que pondent leurs femelles, ainsi que nous le verrons dans les articles particuliers de leur histoire.

cité des sensations qu'ils éprouvent : et d'ailleurs ce n'est pas pendant des instans très-courts, comme la plupart des animaux, que les tortues marines et plusieurs autres quadrupèdes ovipares communiquent et reçoivent la flamme qu'ils peuvent ressentir ; c'est pendant plusieurs jours que dure l'union intime du mâle et de la femelle, sans qu'ils puissent être séparés par aucune crainte, ni même par des blessures profondes *.

Les quadrupèdes ovipares sont aussi féconds que leur union est quelquefois prolongée. Parmi les vivipares, les plus petites espèces sont en général celles dont les portées sont les plus nombreuses : cette loi, constante pour tous ces animaux, ne s'étend pas jusque sur les quadrupèdes ovipares, dans lesquels sa force est vaincue par la nature de leur organisation ; il paroît même que les grandes espèces de ces derniers quadrupèdes sont quelquefois bien plus fécondes que les petites, comme on pourra le voir dans l'histoire des tortues marines, etc.

* Voyez l'article de la *tortue franche*.

Mais si les quadrupèdes ovipares semblent éprouver assez vivement l'amour, ils ne ressentent pas de même la tendresse paternelle ; ils abandonnent leurs œufs après les avoir pondus : la plupart, à la vérité, choisissent la place où ils les déposent ; quelques uns, plus attentifs, la préparent et l'arrangent ; ils creusent même des trous où ils les renferment et où ils les couvrent de sable et de feuillages. Mais que sont tous ces soins en comparaison de l'attention vigilante dont les petits qui doivent éclore sont l'objet dans plusieurs espèces d'oiseaux ? Et l'on ne peut pas dire que la conformation de la plupart de ces animaux ne leur permet pas de transporter et de mettre en œuvre des matériaux nécessaires pour construire une espèce de nid plus parfait que les trous qu'ils creusent, etc. Les cinq doigts longs et séparés qu'ont la plupart des quadrupèdes ovipares, leurs quatre pieds, leur gueule et leur queue, ne leur donneroient-ils pas en effet plus de moyens pour y parvenir, que deux pattes et un bec n'en donnent aux oiseaux ?

La grosseur de leurs œufs varie, suivant les espèces, beaucoup plus que dans ces derniers animaux; ceux des très-petits quadrupèdes ovipares ont à peine une demi-ligne de diamètre, tandis que les œufs des plus grands ont de deux à trois pouces de longueur. Les embryons qu'ils contiennent se réunissent quelquefois avant d'y être renfermés, de manière à produire des monstruosités, ainsi que dans les oiseaux. On trouve dans Seba la figure d'une petite tortue à deux têtes, et l'on conserve au Cabinet du roi un très-petit lézard verd qui a deux têtes et deux cous bien distincts *.

L'enveloppe des œufs des quadrupèdes ovipares n'est pas la même dans toutes les espèces : dans presque toutes, et particulièrement dans plusieurs tortues, elle est souple, molle, et semblable à du parchemin mouillé ; mais, dans les crocodiles et dans quelques grands lézards,

* Il a été envoyé par M. le duc de la Rochefoucauld, qui ne cesse de donner des preuves de ses lumières et de son zèle pour l'avancement des sciences.

elle est d'une substance dure et crétacée comme les œufs des oiseaux, plus mince cependant, et par conséquent plus fragile.

Les œufs des quadrupèdes ovipares ne sont donc pas couvés par la femelle. L'ardeur du soleil et de l'atmosphère les fait éclôre, et l'on doit remarquer que, tandis que ces quadrupèdes ont besoin pour subsister d'une plus grande chaleur que les oiseaux, leurs œufs cependant éclosent à une température plus froide que ceux de ces derniers animaux. Il semble que les machines animales les plus composées, et, par exemple, celle des oiseaux, ne peuvent être mises en mouvement que par une chaleur extérieure très-active, mais que, lorsqu'elles jouent, les frottemens de leurs diverses parties produisent une chaleur interne qui rend celle de l'atmosphère moins nécessaire pour la conservation de leur mouvement.

Les petits des quadrupèdes ovipares ne connoissent donc jamais leur mère; ils n'en reçoivent jamais ni nourriture, ni soins, ni secours, ni éducation; ils ne

voient ni n'entendent rien qu'ils puissent imiter ; le besoin ne leur arrache pas long-temps des cris, qui, n'étant point entendus de leur mère, se perdroient dans les airs, et ne leur procureroient ni assistance ni nourriture ; jamais la tendresse ne répond à ces cris, et jamais il ne s'établit parmi les quadrupèdes ovipares ce commencement d'une sorte de langage si bien senti dans plusieurs autres animaux : ils sont donc privés du plus grand moyen de s'avertir de leurs différentes sensations, et d'exercer une sensibilité qui auroit pu s'accroître par une plus grande communication de leurs affections mutuelles.

Mais si leur sensibilité ne peut être augmentée, leur naturel est souvent modifié. On est parvenu à apprivoiser les crocodiles, qui cependant sont les plus grands, les plus forts et les plus dangereux de ces animaux; et à l'égard des petits quadrupèdes ovipares; la plupart cherchent une retraite autour de nos habitations; certains de ces animaux partagent même nos demeures, où ils trouvent

en plus grande abondance les insectes dont ils font leur proie; et tandis que nous recherchons les uns, tels que les petites espèces de tortues, tandis que nous les apportons dans nos jardins, où ils sont soignés, protégés et nourris, d'autres, tels que les lézards gris, présentent quelquefois une sorte de domesticité, moins parfaite, mais plus libre, puisqu'elle est entièrement de leur choix, plus utile, parce qu'ils détruisent plus d'insectes nuisibles, et, pour ainsi dire, plus noble, puisqu'ils ne reçoivent de l'homme ni nourriture préparée ni retraite particulière.

Presque tous les quadrupèdes ovipares répandent une odeur forte, qui ne diffère pas beaucoup de celle du musc, mais qui est moins agréable, et qui par conséquent ressemble un peu à celle qu'exhalent des animaux d'ordres bien différens, tels que les serpens, les fouines, les belettes, les putois, les moufettes d'Amérique; plusieurs oiseaux, tels que la huppe, etc. Cette odeur plus ou moins vive est le produit de sécrétions

particulières, dont l'organe est très-apparent dans quelques quadrupèdes ovipares, et particulièrement dans le crocodile, ainsi que nous le verrons dans les détails de cette Histoire.

Les quadrupèdes ovipares vivent en général très-long-temps. On ne peut guère douter, par exemple, que les grandes tortues de mer ne parviennent, ainsi que celles d'eau douce et de terre, à un âge très-avancé ; et une très-longue vie ne doit pas étonner dans ces animaux, dont le sang est peu échauffé, qui transpirent à peine, qui peuvent se passer de nourriture pendant plusieurs mois, qui ont si peu d'accidens à craindre, et qui réparent si aisément les pertes qu'ils éprouvent. D'ailleurs ils vivent pendant un bien plus grand nombre d'années que les quadrupèdes vivipares, si l'on ne calcule l'existence que par la durée. Mais si l'on veut compter les vrais momens de leur vie, les seuls que l'on doive estimer, ceux où ils usent de leur force et font usage de leurs facultés, on verra que lorsqu'ils habitent un pays éloigné de la ligne, leur

vie est bien courte, quoiqu'elle paroisse renfermer un grand espace de temps. Engourdis pendant près de six mois, il faut d'abord retrancher la moitié de leurs nombreuses années; et pendant le reste de ces ans qui paroissent leur avoir été prodigués, combien ne faut-il pas ôter de jours pour ce temps de maladie où, dépouillés de leur première peau, ils sont obligés d'attendre dans une retraite qu'une nouvelle couverture les mette à l'abri des dangers! combien ne faut-il pas ôter d'instans pour ce sommeil journalier auquel ils sont plus sujets que plusieurs autres animaux, parce qu'ils reçoivent moins de sensations qui les réveillent, et sur-tout parce qu'ils sont moins pressés par l'aiguillon de la faim! Il ne restera donc qu'un très-petit nombre d'années où les quadrupèdes ovipares soient réellement sensibles et actifs, où ils emploient leurs forces, où ils usent leur machine, où ils tendent avec rapidité vers leur dépérissement. Pendant tout le temps de leur sopeur, inaccessibles à toute impression, froids, immobiles et presque ina-

nimés, ils sont en quelque sorte réduits à l'état des matières brutes, dont la durée est très-longue, parce que le temps n'est pour ces substances qu'une succession d'états passifs et de positions inertes sans effets productifs, et par conséquent sans causes intérieures de destruction, bien loin de pouvoir être compté par de vives jouissances et par les effets féconds qui déploient, mais usent tous les ressorts des êtres animés.

Plusieurs voyageurs ont écrit que quelques lésards et quelques quadrupèdes ovipares sans queue renferment un poison plus ou moins actif. Nous verrons dans les articles particuliers de cette Histoire, que l'on ne peut regarder comme venimeux qu'un très-petit nombre de ces quadrupèdes. D'un autre côté, l'on sait qu'aucun quadrupède vivipare et qu'aucun oiseau ne sont infectés de venin; ce n'est que parmi les serpens, les poissons, les vers, les insectes et les végétaux, que l'on rencontre plusieurs espèces plus ou moins venimeuses. Il sembleroit donc que l'abondance des sucs mortels est

d'autant plus grande dans les êtres vivans, que leurs humeurs sont moins échauffées, et que leur organisation intérieure est plus simple.

Maintenant nous allons examiner de plus près les divers quadrupèdes ovipares dont nous avons remarqué les qualités communes, et observé les attributs généraux. Nous commencerons par les diverses espèces de tortues de mer, d'eau douce et de terre; nous considérerons ensuite les crocodiles et les différens lézards, dont les espèces les plus petites, et particulièrement celles des salamandres, ont tant de rapports avec les grenouilles et les autres familles de quadrupèdes ovipares qui n'ont pas de queue, et par l'histoire desquels nous terminerons celle de tous ces animaux. Nous ne nous arrêterons cependant beaucoup qu'à ceux qui, par la singularité de leur conformation, l'étendue de leur volume, la grandeur de leur puissance, la prééminence de leurs qualités, mériteront un plus grand intérêt et une attention plus marquée. Pour parvenir à peindre la Nature, tâchons de

l'imiter ; et de même que les espèces distinguées paroissent avoir été les objets de sa prédilection, qu'elles soient ceux de notre attention particulière, comme réfléchissant vers nous plus de lumière, et comme en répandant davantage sur tout ce qui les environne ; et lorsqu'il s'agira de tracer les limites qui séparent les espèces les unes des autres, lorsque nous serons indécis sur la valeur des caractères qui se présenteront, nous aimerons mieux ne compter qu'une espèce que d'en admettre deux, bien assurés que les individus ne coûtent rien à la Nature, mais que, malgré son immense fécondité, elle n'a point prodigué inutilement les espèces. Ses effets sont sans nombre, mais non pas les causes qu'elle fait agir. Nous croirions donc mal représenter l'auguste simplicité de son plan, et mal parler de sa force, en lui rapportant sans raison une vaine multiplication d'espèces; nous pensons au contraire mieux révéler sa puissance en disant que toutes ces différences qui font la magnificence de l'univers, que toutes ces variétés qui l'embellissent,

elle les a souvent produites en modifiant de diverses manières les espèces réellement distinctes. Bien loin d'enrichir la science, ne l'appauvrissons pas; ne la rabaissons pas en la surchargeant d'un poids inutile d'espèces arbitraires, et n'oublions jamais que du haut du trône sublime où siége la Nature, dominant sur le temps et sur l'espace, elle n'emploie qu'un petit nombre de puissances pour animer la matière, développer tous les êtres et mouvoir tous les corps de ce vaste univers.

---

# LES TORTUES.

La Nature a traité presque tous les animaux avec plus ou moins de faveur; les uns ont reçu la beauté, d'autres la force, ceux-ci la grandeur ou des armes meurtrières, ceux-là des attributs d'indépendance, la faculté de nager, ou celle de s'élever dans les airs : mais, exposés en naissant aux intempéries de l'atmosphère, les uns sont obligés de se creuser avec peine des retraites souterraines et profondes; les autres n'ont pour asyle que les antres ténébreux des hautes montagnes ou des vastes forêts; ceux-ci, plus petits, sont réduits à se tapir dans les creux des arbres et des rochers, ou à aller se réfugier jusque dans la demeure de leurs plus cruels ennemis, aux yeux desquels ni leur petitesse ni leur ruse ne peuvent les dérober long-temps; ceux-là, plus malheureux, moins bien conformés ou moins pourvus d'instinct, sont forcés

de passer tristement leur vie sur la terre nue, et n'ont pour tout abri contre les froids rigoureux et les tempêtes les plus violentes que quelques branches d'arbre et quelques roches avancées : ceux dont la demeure est la plus commode et la plus sûre, ne jouissent de la douce paix qu'elle leur procure, qu'à force de travaux et de soins ; les tortues seules ont reçu en naissant une sorte de domicile durable. Cet asyle, capable de résister à de très-grands efforts, n'est pas même fixé à un certain espace. Lorsque la nourriture leur manque dans les endroits qu'elles préfèrent, elles ne sont pas contraintes d'abandonner un toit construit avec peine, de perdre tout le fruit de longs travaux, pour aller, peut-être avec plus de peine encore, arranger une habitation nouvelle sur des bords étrangers ; elles portent par-tout avec elles l'abri que la Nature leur a donné ; et c'est avec toute vérité qu'on a dit qu'elles traînent leur maison, sous laquelle elles sont d'autant plus à couvert, qu'elle ne peut pas être détruite par les efforts de leurs ennemis.

La plupart des tortues retirent quand elles veulent leur tête, leurs pattes et leur queue sous l'enveloppe dure et osseuse qui les revêt par-dessus et par-dessous, et dont les ouvertures sont assez étroites pour que les serres des oiseaux voraces ou les dents des quadrupèdes carnassiers n'y pénètrent que difficilement. Demeurant immobiles dans cette position de défense, elles peuvent quelquefois recevoir sans crainte comme sans danger les attaques des animaux qui cherchent à en faire leur proie. Ce ne sont plus des êtres sensibles qui opposent la force à la force, qui souffrent toujours par la résistance, et qui sont plus ou moins blessés par leur victoire même : mais, ne présentant que leur épaisse enveloppe, c'est en quelque sorte contre une couverture insensible que sont dirigées les armes de leurs ennemis ; les coups qui les menacent ne tombent, pour ainsi dire, que sur la pierre, et elles sont alors aussi à l'abri sous leur bouclier naturel qu'elles pourroient l'être, dans le creux profond et inaccessible d'une roche dure. Ce bou-

clier impénétrable qui les garantit, est composé de deux espèces de tables osseuses, plus ou moins arrondies et plus ou moins convexes. L'une est placée au-dessus et l'autre au-dessous du corps. Les côtes et l'épine du dos font partie de la supérieure, que l'on appelle *carapace ;* et l'inférieure, que l'on nomme *plastron*, est réunie avec les os qui composent le *sternum*. Ces deux couvertures ne se touchent et ne sont attachées ensemble que par les côtés ; elles laissent deux ouvertures, l'une devant, et l'autre derrière : la première donne passage à la tête et aux deux pattes de devant ; la seconde aux deux pattes de derrière, à la queue et à la partie du corps où est situé l'anus. Lorsque les tortues veulent ou marcher ou nager, elles sont obligées d'étendre leur tête, leur col et leurs pattes, qui paroissent alors à l'extérieur ; et ces divers membres, ainsi que la queue, le devant et le derrière du corps, sont couverts d'une peau qui s'attache au-dessous des bords de la carapace et du plastron, qui forme plusieurs plis lorsque les pattes

et la tête sont retirées, qui est assez lâche pour se prêter à leurs divers mouvemens d'extension, et qui est garnie de petites écailles comme celle des lézards, des serpens et des poissons, avec lesquels elle donne aux tortues un trait de ressemblance. La tête, dans presque toutes les espèces de ces animaux, est un peu arrondie vers le museau, à l'extrémité duquel sont situées les narines. La bouche est placée en dessous; son ouverture s'étend jusqu'au-delà des oreilles. La mâchoire supérieure recouvre la mâchoire inférieure. Elles ne sont point communément garnies de dents; mais les os qui les composent, sont festonnés et assez durs pour que les tortues puissent briser aisément des substances très-compactes. Cette position et cette conformation de leur bouche leur donnent beaucoup de facilité pour brouter les algues et les autres plantes dont elles se nourrissent. Dans presque toutes les tortues, la place des oreilles n'est sensible que par les plaques ou écailles particulières qui les recouvrent. Leurs yeux sont gros et saillans.

Le plastron est presque toujours plus court que la carapace, qui le déborde et le recouvre par-devant, et sur-tout par-derrière ; il est aussi moins dur, et souvent presque plat. Ces deux boucliers sont composés de plusieurs pièces osseuses, dont les bords sont comme dentelés, et qui s'engrènent les unes dans les autres d'une manière plus ou moins sensible ; dans certaines espèces, celles du plastron peuvent se prêter à quelques mouvemens. La couverture supérieure, ainsi que l'inférieure, sont garnies de lames ou écailles qui varient par leur grandeur, par leur forme et par leur nombre, non seulement suivant les espèces, mais même suivant les individus ; quelquefois le nombre et la figure de ces écailles correspondent à ceux des pièces osseuses qu'elles cachent.

On distingue les écailles qui revêtent la circonférence de la carapace, d'avec celles qui en recouvrent le milieu. Ce milieu est appelé *disque;* il est le plus souvent couvert de treize ou quinze lames, placées en long sur trois rangs : celui du milieu est de cinq lames, et les deux

des côtés sont de quatre. La bordure est communément garnie de vingt-deux ou vingt-cinq lames ; le nombre de celles du plastron varie de douze à quatorze dans certaines espèces, et de vingt-deux à vingt-quatre dans d'autres. Ces écailles tombent quelquefois par l'effet d'une grande dessiccation ou de quelque autre accident; elles sont à demi transparentes, pliantes, élastiques : elles présentent dans certaines espèces, telles que le caret, etc., des couleurs assez belles pour être recherchées et servir à des objets de luxe ; et ce qui les rend d'autant plus propres à être employées dans les arts, c'est qu'elles se ramollissent et se fondent à un feu assez doux, de manière à être réunies, moulées, et à prendre toutes sortes de figures.

Les tortues sont encore distinguées des autres quadrupèdes ovipares par plusieurs caractères intérieurs assez remarquables, et particulièrement par la grandeur très-considérable de la vessie, qui manque aux lézards, ainsi qu'aux quadrupèdes ovipares sans queue. Elles en diffèrent encore par le nombre des ver-

tèbres du cou : nous en avons compté huit dans la tortue de mer appelée *la tortue franche*, dans *la grecque*, et dans la tortue d'eau douce que nous avons nommée *la jaune*, tandis que les crocodiles n'en ont que sept, que la plupart des autres lézards n'en ont jamais au-dessus de quatre, et que les quadrupèdes ovipares sans queue en sont entièrement privés.

Tels sont les principaux traits de la conformation générale des tortues. Nous connoissons vingt-quatre espèces de ces animaux; elles diffèrent toutes les unes des autres par leur grandeur, et par d'autres caractères faciles à distinguer. La carapace des grandes tortues a depuis quatre jusqu'à cinq pieds de long, sur trois ou quatre pieds de largeur : le corps entier a quelquefois plus de quatre pieds d'épaisseur verticale à l'endroit du dos le plus élevé. La tête a environ sept ou huit pouces de long et six ou sept pouces de large : le cou est à peu près de la même longueur, ainsi que la queue. Le poids total de ces grandes tortues excède ordi-

nairement huit cents livres, et les deux couvertures en pèsent à peu près quatre cents. Dans les plus petites espèces, au contraire, on ne compte que quelques pouces depuis l'extrémité du museau jusqu'au bout de la queue, même lorsque toutes les parties de la tortue sont étendues, et tout l'animal ne pèse pas quelquefois une livre.

Les vingt-quatre espèces de tortues diffèrent aussi beaucoup les unes des autres par leurs habitudes : les unes vivent presque toujours dans la mer; les autres, au contraire, préfèrent le séjour des eaux douces ou des terrains secs et élevés. Nous avons cru d'après cela devoir former deux divisions dans le genre des tortues. Nous plaçons dans la première six espèces de ces animaux, les plus grandes de toutes, et qui habitent la mer de préférence. Il est aisé de les distinguer d'avec les autres, en ce que leurs pieds très-alongés, et leurs doigts très-inégaux en longueur et réunis par une membrane, représentent des nageoires dont la longueur est souvent de

deux pieds, et égale par conséquent plus du tiers de celle de la carapace. Leurs deux boucliers se touchent d'ailleurs de chaque côté dans une plus grande portion de leur circonférence ; l'ouverture de devant et celle de derrière sont par-là moins étendues, et ne laissent qu'un passage plus étroit à la griffe des oiseaux de proie, et aux dents des caïmans, des tigres, des couguars, et des autres ennemis des tortues : mais la plupart des tortues marines ne cachent qu'à demi leur tête et leurs pattes sous leur carapace, et ne peuvent pas les y retirer en entier, comme les tortues d'eau douce ou terrestres. Les écailles qui revêtent leur plastron, au lieu d'être disposées sur deux rangs, comme celles du plastron des tortues terrestres ou d'eau douce, forment quatre rangées, et leur nombre est beaucoup plus grand.

Les tortues marines représentent parmi les quadrupèdes ovipares la nombreuse tribu des quadrupèdes vivipares composée des morses, des lions marins, des lamantins et des phoques, dont les doigts

sont également réunis, et qui tous ont plutôt des nageoires que des pieds : comme cette tribu, elles appartiennent bien plus à l'élément de l'eau qu'à celui de la terre, et elles lient également l'ordre dont elles font partie, avec celui des poissons, auxquels elles ressemblent par une partie de leurs habitudes et de leur conformation.

Nous composons la seconde division de toutes les autres tortues qui habitent, tant au milieu des eaux douces que dans les bois et sur des terrains secs ; nous y comprenons par conséquent la tortue de terre nommée *la grecque*, qui se trouve dans presque tous les pays chauds, et la tortue d'eau douce appelée *la bourbeuse*, qui est assez commune dans la France méridionale et dans les autres contrées tempérées de l'Europe. Toutes les tortues de cette seconde division ont les pieds très-ramassés, les doigts très-courts et presque égaux en longueur : ces doigts, garnis d'ongles forts et crochus, ne ressemblent point à des nageoires. La carapace et le plastron ne sont réunis l'un à l'autre que dans une petite portion de

leur contour : ils laissent aux différentes parties des tortues plus de facilité pour leurs divers mouvemens ; et cette plus grande liberté leur est d'autant plus utile, qu'elles marchent bien plus souvent qu'elles ne nagent. Leur couverture supérieure est d'ailleurs communément bien plus bombée : aussi, lorsqu'elles sont renversées sur le dos, peuvent-elles la plupart se retourner et se remettre sur leurs pattes, tandis que presque toutes les tortues marines, dont la carapace est beaucoup plus plate, s'épuisent en efforts inutiles lorsqu'elles ont été retournées, et ne peuvent point reprendre leur première position.

---

## PREMIÈRE DIVISION.

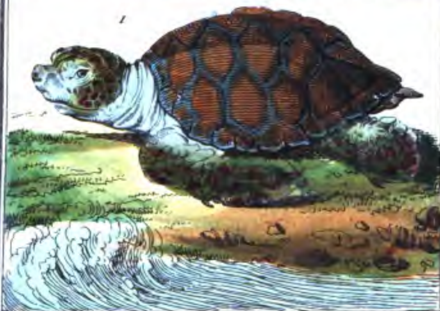
# TORTUES DE MER.

## LA TORTUE FRANCHE *.

Un des plus beaux présens que la Nature ait faits aux habitans des contrées équatoriales, une des productions les plus utiles qu'elle ait déposées sur les confins de la terre et des eaux, est la grande tortue de mer, à laquelle on a donné le nom de *tortue franche*. L'homme emploieroit avec bien moins d'avantage le grand art de la navigation, si, vers les rives éloignées où ses desirs l'appellent, il ne trouvoit dans une nourriture aussi

* En latin, *testudo marina*, et *mus marinus*; en anglois, *the green turtle*; *jurucua*, au Bresil; *tartaruga*, par les Portugais.




1. LA TORTUE FRANCHE.

2. LE CARET.

Pauquet S.

agréable qu'abondante un remède assuré contre les suites funestes d'un long séjour dans un espace resserré, et au milieu de substances à demi putréfiées, que la chaleur et l'humidité ne cessent d'altérer *. Cet aliment précieux lui est fourni par les tortues franches; et elles lui sont d'autant plus utiles, qu'elles habitent surtout ces contrées ardentes où une chaleur plus vive accélère le développement de tous les germes de corruption. On les rencontre en effet en très-grand nombre sur les côtes des îles et des continens situés sous la zone torride, tant dans l'ancien que dans le nouveau monde. Les bas-fonds qui bordent ces îles et ces continens, sont revêtus d'une grande quantité d'algues et d'autres plantes que la mer couvre de ses ondes, mais qui sont

* On fait des bouillons de tortues franches, que l'on regarde comme excellens pour les pulmoniques, les cachectiques, les scorbutiques, etc. La chair de cet animal renferme un suc adoucissant, nourrissant, incisif et diaphorétique, dont j'ai éprouvé de très-bons effets. (*Note communiquée par M. de la Borde, médecin du roi à Cayenne.*)

assez près de la surface des eaux pour qu'on puisse les distinguer facilement lorsque le temps est calme. C'est sur ces espèces de prairies que l'on voit les tortues franches se promener paisiblement. Elles se nourrissent de l'herbe de ces pâturages. Elles ont quelquefois six ou sept pieds de longueur, à compter depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue, sur trois ou quatre de largeur et quatre pieds ou environ d'épaisseur dans l'endroit le plus gros du corps : elles pèsent alors près de huit cents livres. Elles sont en si grand nombre, qu'on seroit tenté de les regarder comme une espèce de troupeau rassemblé à dessein pour la nourriture et le soulagement des navigateurs qui abordent auprès de ces bas-fonds ; et les troupeaux marins qu'elles forment, le cèdent d'autant moins à ceux qui paissent l'herbe de la surface sèche du globe, qu'ils joignent à un goût exquis et à une chair succulente et substantielle une vertu des plus actives et des plus salutaires.

La tortue franche se distingue facile-

ment des autres par la forme de sa carapace. Cette couverture supérieure, qui a quelquefois quatre ou cinq pieds de long sur trois ou quatre de largeur, est ovale et entourée d'un bord composé de lames, dont les plus grandes sont les plus éloignées de la tête, et qui, terminées à l'extérieur par des lignes courbes, font paroître ce même bord comme ondé : le disque ou le milieu de cette couverture supérieure est recouvert ordinairement de quinze lames ou écailles, d'un roux plus ou moins sombre, qui tombent souvent, ainsi que celles de la bordure, par l'effet d'une grande dessiccation ou de quelque autre accident, et dont la forme et le nombre varient d'ailleurs suivant l'âge et peut-être suivant le sexe ; nous nous en sommes assurés en examinant des tortues de différentes tailles, Lorsque l'animal est dans l'eau, la carapace paroît d'un brun clair tacheté de jaune. Le plastron est moins dur et plus court que la carapace : il est garni communément de vingt-trois ou vingt-quatre lames, dispo-

sées sur quatre rangs *; et c'est à cause des deux boucliers dont la tortue franche est armée, qu'on lui a donné le nom de *soldat* dans certaines contrées.

Les pieds de la tortue franche sont très-alongés; les doigts en sont réunis par une membrane : ils ressemblent beaucoup à

* Nous croyons devoir rapporter ici les dimensions d'une jeune tortue franche qui n'avoit pas encore atteint tout son développement, et qui est conservée au Cabinet du roi.

Dans cette tortue, ainsi que dans celles dont il sera question dans cet ouvrage, nous avons mesuré la longueur totale de l'animal, ainsi que la longueur et la largeur de la carapace, en suivant la convexité de cette couverture supérieure.

| | pieds. | pouces. | lignes. |
|---|---|---|---|
| Longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité postérieure de la carapace.. | 3 | » | » |
| Longueur de la tête......... | » | 7 | 8 |
| Largeur de la tête........... | » | 3 | 9 |
| Longueur de la carapace..... | 1 | 11 | 6 |
| Largeur de la carapace....... | 1 | 10 | 7 |
| Longueur des pattes de devant.. | 1 | 2 | 3 |
| Longueur des pattes de derrière. | » | 11 | » |

Nous avons compté neuf côtes de chaque côté dans cette jeune tortue.

de vraies nageoires ; aussi lui servent-ils à nager bien plus souvent qu'à marcher, et lui donnent-ils une nouvelle conformité avec les poissons et avec les phoques, qui habitent comme elle au milieu des eaux. Sans cette conformation, elle abandonneroit un élément où elle auroit trop de peine à frapper l'eau avec des pieds qui, présentant une trop petite surface, n'opposeroient à ce fluide presque aucune résistance : elle habiteroit sur la terre sèche, où elle marcheroit avec facilité comme les tortues de terre, que l'on trouve au milieu des bois.

Dans les pieds de derrière, le premier doigt, qui est le plus court, est le seul qui soit garni d'un ongle aigu et bien apparent ; le second doigt l'est d'un ongle moins grand et plus arrondi, et les trois autres n'en présentent que de membraneux et peu sensibles, tandis qu'aux pieds de devant les deux doigts intérieurs sont terminés par des ongles aigus, et les trois autres par des ongles membraneux. Au reste, il se peut que la forme, le nombre et la position des ongles varient

dans la tortue franche; mais il n'y en a jamais qu'un d'aigu aux pieds de derrière, et c'est un caractère distinctif de cette espèce.

La tête, les pattes et la queue, sont recouvertes de petites écailles, comme le corps des lézards, des serpens et des poissons; et de même que dans ces animaux, ces écailles sont un peu plus grandes sur le sommet de la tête que sur le cou et sur la queue. L'on a prétendu que, malgré la grandeur des tortues franches, leur cerveau n'étoit pas plus gros qu'une *féve*; ce qui confirmeroit ce que nous avons dit de la petitesse du cerveau dans les quadrupèdes ovipares. La bouche, située au-dessous de la partie antérieure de la tête, s'ouvre jusqu'au-delà des oreilles. Les mâchoires ne sont point armées de dents, mais elles sont très-dures et très-fortes; et les os qui les composent, sont garnis de pointes ou d'aspérités. C'est avec ces mâchoires puissantes que les tortues coupent l'herbe sur les tapis verds qui revêtent les bas-fonds de certaines côtes, et qu'elles peuvent briser des

pierres, et écraser les coquillages dont elles se nourrissent quelquefois.

Lorsque les tortues ont brouté l'algue au fond de la mer, elles vont à l'embouchure des grands fleuves chercher l'eau douce, dans laquelle elles paroissent se plaire, et où elles se tiennent paisiblement la tête hors de l'eau, pour respirer un air dont la fraîcheur semble leur être de temps en temps nécessaire. Mais n'habitant que des côtes dangereuses pour elles, à cause du grand nombre d'ennemis qui les y attendent, et de chasseurs qui les y poursuivent, ce n'est qu'avec précaution qu'elles goûtent le plaisir de humer l'air frais et de se baigner au milieu d'une eau douce et courante. A peine apperçoivent-elles l'ombre de quelque objet à craindre, qu'elles plongent et vont chercher au fond de la mer une retraite plus sûre.

La tortue de terre a, de tous les temps, passé pour le symbole de la lenteur : les tortues de mer devroient être regardées comme l'emblême de la prudence. Cette qualité, qui, dans les animaux, est le

fruit des dangers qu'ils ont courus, ne doit pas étonner dans ces tortues, que l'on recherche d'autant plus, qu'il est peu dangereux de les chasser, et très-utile de les prendre. Mais si quelques traits de leur histoire paroissent prouver qu'elles ont une sorte de supériorité d'instinct, le plus grand nombre de ces mêmes traits ne montreront dans ces grandes tortues de mer que des propriétés passives, plutôt que des qualités actives. Rencontrant une nourriture abondante sur les côtes qu'elles fréquentent, se nourrissant de peu et se contentant de brouter l'herbe, elles ne disputent point aux animaux de leur espèce un aliment qu'elles trouvent toujours en assez grande quantité. Pouvant d'ailleurs, ainsi que les autres tortues et tous les quadrupèdes ovipares, passer plusieurs mois, et même plus d'un an, sans prendre aucune nourriture, elles forment un troupeau tranquille. Elles ne se recherchent point; mais elles se trouvent ensemble sans peine, et y demeurent sans contrainte. Elles ne se réunissent pas en troupe guerrière par un instinct

carnassier pour s'emparer plus aisément d'une proie difficile à vaincre; mais, conduites aux mêmes endroits par les mêmes goûts et par les mêmes habitudes, elles conservent une union paisible. Défendues par une carapace osseuse, très-forte, et si dure que des poids très-lourds ne peuvent l'écraser, garanties par cette sorte de bouclier, mais n'ayant rien pour nuire, elles ne redoutent point la société de leurs semblables, qu'elles ne peuvent à leur tour troubler par aucune offense.

La douceur et la force pour résister sont donc ce qui distingue la tortue franche; et c'est peut-être à ces qualités que les Grecs firent allusion lorsqu'ils la donnèrent pour compagne à la beauté, lorsque Phidias la plaça comme un symbole aux pieds de sa Vénus.

Rien de brillant dans ses mœurs, non plus que dans les couleurs dont elle est variée; mais ses habitudes sont aussi constantes que son enveloppe a de solidité: plus patiente qu'agissante, elle n'éprouve presque jamais de desirs véhé-

mens : plus prudente que courageuse ; elle se défend rarement ; mais elle cherche à se mettre à l'abri, et elle emploie toute sa force à se cramponner, lorsque, ne pouvant briser sa carapace, on cherche à l'enlever avec cette couverture.

La constance de ses habitudes paroît se faire sentir jusque dans ses amours. Non seulement le mâle recherche sa femelle avec ardeur, mais leur union la plus intime dure pendant près de neuf jours. C'est au milieu des ondes qu'ils s'accouplent plastron contre plastron ; ils s'embrassent fortement avec leurs longues nageoires ; ils voguent ensemble, toujours réunis par le plaisir, sans que les flots amortissent la chaleur qui les pénètre. On prétend même que leur espèce de timidité naturelle les abandonne alors ; ils deviennent, dit-on, comme furieux d'amour ; aucun danger ne les arrête, et le mâle serre encore étroitement sa femelle lorsque, poursuivie par les chasseurs, elle est déja blessée à mort et répand tout son sang.

Cependant leur attachement mutuel

passe avec le besoin qui l'avoit fait naître. Les animaux n'ont point, comme l'homme, cette intelligence qui, en combinant un grand nombre d'idées morales, et en les réchauffant par un sentiment actif, sait si bien prolonger les charmes de la jouissance, et faire goûter encore des plaisirs si grands dans les heureux souvenirs d'une tendresse touchante.

La tortue mâle, après son accouplement, abandonne bientôt la compagne qu'elle paroissoit avoir tant chérie; elle la laisse seule aller à terre, s'exposer à des dangers de toute espèce, pour déposer sur le sable les fruits d'une union qui sembloit devoir être moins passagère.

Il paroît que le temps de l'accouplement des tortues franches varie dans les différens pays, suivant la température, la position en-deçà ou au-delà de la ligne, la saison des pluies, etc. C'est vers la fin de mars, ou dans le commencement d'avril, qu'elles se recherchent dans la plupart des contrées chaudes de l'Amérique septentrionale, et, bientôt après, les femelles commencent à pondre leurs œufs

sur le rivage. Elles préfèrent les graviers, les sables dépourvus de vase et de corps marins, où la chaleur du soleil peut plus aisément faire éclore des œufs, qu'elles abandonnent après les avoir pondus *.

Il semble cependant que ce n'est pas par indifférence pour les petits qui lui devront le jour, que la mère tortue laisse ses œufs sur le sable : elle y creuse avec ses nageoires, et au-dessus de l'endroit où parviennent les plus hautes vagues, un ou plusieurs trous d'environ un pied de largeur, et deux pieds de profondeur; elle y dépose ses œufs au nombre de plus de cent : ces œufs sont ronds, de deux ou trois pouces de diamètre, et la membrane qui les couvre ressemble en quelque sorte à du parchemin mouillé. Ils renferment du blanc qui ne se durcit point,

* Ce fait est contraire à l'opinion d'Aristote et à celle de Pline; mais il a été mis hors de doute par tous les voyageurs et les observateurs modernes. Il paroît que Pline et Aristote ont eu peu de renseignemens exacts relativement aux quadrupèdes ovipares, dont ils ne connoissoient qu'un très-petit nombre.

dit-on, à quelque degré de feu qu'on l'expose, et du jaune qui se durcit comme celui des œufs de poule. Rien ne peut distraire les tortues de leurs soins maternels : uniquement occupées de leurs œufs, elles ne peuvent être troublées par aucune crainte ; et comme si elles vouloient les dérober aux yeux de ceux qui les recherchent, elles les couvrent d'un peu de sable, mais cependant assez légèrement pour que la chaleur du soleil puisse les échauffer et les faire éclore. Elles font plusieurs pontes, éloignées l'une de l'autre de quatorze jours ou environ, et de trois semaines dans certaines contrées : ordinairement elles en font trois. L'expérience des dangers qu'elles courent lorsque le jour éclaire les poursuites de leurs ennemis, et peut-être la crainte qu'elles ont de la chaleur ardente du soleil dans les contrées torrides, font qu'elles choisissent presque toujours le temps de la nuit pour aller déposer leurs œufs ; et c'est apparemment d'après leurs petits voyages nocturnes que les anciens ont pensé qu'elles couvoient pendant les ténèbres.

Pour tous leurs petits soins, il leur faut un sable mobile. Elles ont une sorte d'affection marquée pour certains parages plus commodes, moins fréquentés, et par conséquent moins dangereux ; elles traversent même des espaces de mer très-étendus pour y parvenir. Celles qui pondent dans les îles de Cayman, voisines de la côte méridionale de Cuba, où elles trouvent l'espèce de rivage qu'elles préfèrent, y arrivent de plus de cent lieues de distance ; celles qui passent une grande partie de l'année sur les bords des îles *Gallapagos*, situées sous la ligne et dans la mer du Sud, se rendent pour leurs pontes sur les côtes occidentales de l'Amérique méridionale, qui en sont éloignées de plus de deux cents lieues ; et les tortues qui vont déposer leurs œufs sur les bords de l'île de l'Ascension, font encore plus de chemin, puisque les terres les plus voisines de cette île sont à trois cents lieues de distance.

La chaleur du soleil suffit pour faire éclore les œufs des tortues dans les contrées qu'elles habitent. Vingt ou vingt-

cinq jours après qu'ils ont été déposés, on voit sortir du sable les petites tortues, qui présentent tout au plus deux ou trois pouces de longueur sur un peu moins de largeur, ainsi que nous nous en sommes assurés par les mesures que nous avons prises sur des tortues franches enlevées au moment où elles venoient d'éclore: elles sont donc bien éloignées de la grandeur à laquelle elles peuvent parvenir. Au reste, le temps nécessaire pour que les petites tortues puissent éclore, doit varier suivant la température. Froger assure qu'à Saint-Vincent, île du cap Verd, il ne faut que dix-sept jours pour qu'elles sortent de leurs œufs; mais elles ont besoin de neuf jours de plus pour devenir capables de gagner la mer. L'instinct dont elles sont déja pourvues, ou, pour mieux dire, la conformité de leur organisation avec celle de leurs père et mère, les conduisent vers les eaux voisines, où elles doivent trouver la sûreté et l'aliment de leur vie. Elles s'y traînent avec lenteur : mais, trop foibles encore pour résister au choc des vagues, elles

sont rejetées par les flots sur le sable du rivage, où les grands oiseaux de mer, les crocodiles, les tigres ou les couguars se rassemblent pour les dévorer; aussi n'en échappe-t-il que très-peu. L'homme en détruit d'ailleurs un grand nombre avant qu'elles ne soient développées; on recherche même dans les îles où elles abondent, les œufs qu'elles laissent sur le sable, et qui donnent une nourriture aussi agréable que saine.

C'est depuis le mois d'avril jusqu'au mois de septembre que dure la ponte des tortues franches sur les côtes des îles de l'Amérique voisines du golfe du Mexique; mais le temps de leurs diverses pontes varie suivant les pays. Sur la côte d'*Issini* en Afrique, les tortues viennent déposer leurs œufs depuis le mois de septembre jusqu'au mois de janvier. Pendant toute la saison des pontes, l'on va non seulement à la recherche des œufs, mais encore à celle des petites tortues, que l'on peut saisir avec facilité. Lorsqu'on les a prises, on les renferme dans des espaces plus ou moins grands, entourés de pieux,

et où la haute mer peut parvenir ; et c'est dans ces espèces de parcs qu'on les laisse croître pour en avoir au besoin, sans courir les hasards d'une pêche incertaine, et sans éprouver les inconvéniens qui y sont quelquefois attachés. Les pêcheurs choisissent aussi cette saison pour prendre les grandes tortues femelles, qui leur échappent sur les rivages plus difficilement qu'à la mer, et dont la chair est plus estimée que celle des mâles, sur-tout dans le temps de la ponte.

Malgré les ténèbres dont les tortues franches cherchent, pour ainsi dire, à s'envelopper lorsqu'elles vont déposer leurs œufs, elles ne peuvent se dérober à la poursuite de leurs ennemis. A l'entrée de la nuit, sur-tout lorsqu'il fait clair de lune, les pêcheurs se tenant en silence sur la rive, attendent le moment où les tortues sortent de l'eau ou reviennent à la mer après avoir pondu ; ils les assomment à coups de massue, ou ils les retournent rapidement sans leur donner le temps de se défendre, et de les aveugler par le sable qu'elles font quel-

quefois rejaillir avec leurs nageoires. Lorsqu'elles sont très-grandes, il faut que plusieurs hommes se réunissent et quelquefois même se servent de pieux comme d'autant de leviers pour les renverser sur le dos. La tortue franche a la carapace trop plate pour pouvoir se remettre sur ses pattes lorsqu'elle a été ainsi *chavirée*, suivant l'expression des pêcheurs. On a voulu rendre touchant le récit de cette manière de prendre les tortues, et on a dit que lorsqu'elles étoient retournées, hors d'état de se défendre, et qu'elles ne pouvoient plus que s'épuiser en vains efforts, elles jetoient des cris plaintifs et versoient un torrent de larmes. Plusieurs tortues, tant marines que terrestres, font entendre souvent un sifflement plus ou moins fort, et même un gémissement très-distinct, lorsqu'elles éprouvent avec vivacité ou l'amour ou la crainte. Il peut donc se faire que la tortue franche jette des cris lorsqu'elle s'efforce en vain de reprendre sa position naturelle, et que la frayeur commence à la saisir ; mais on a exagéré sans doute les signes de sa douleur.

Pour peu que les matelots soient en nombre, ils peuvent, dans moins de trois heures, retourner quarante ou cinquante tortues qui renferment une grande quantité d'œufs.

Ils passent le jour à mettre en pièces celles qu'ils ont prises pendant la nuit; ils en salent la chair, et même les œufs et les intestins. Ils retirent quelquefois de la graisse des grandes tortues, jusqu'à trente-trois pintes d'une huile jaune ou verdâtre, qui sert à brûler, que l'on emploie même dans les alimens lorsqu'elle est fraîche, et dont tous les os de ces animaux sont pénétrés, ainsi que ceux des cétacées; ou bien ils les traînent, renversées sur leur carapace, jusque dans les parcs où ils veulent les conserver.

Les pêcheurs des Antilles et des îles de Bahama, qui vont sur les côtes de Cuba, sur celles des îles voisines, et principalement des îles de Cayman, ont achevé de charger leurs navires ordinairement au bout de six semaines ou de deux mois. Ils rapportent dans leurs îles les produits de leur pêche; et cette chair de tortue salée,

qui sert à la nourriture du peuple et des esclaves, n'est pas moins employée dans les colonies d'Amérique que la morue dans les divers pays de l'Europe.

On peut aussi prendre les tortues franches au milieu des eaux. On se sert d'une varre ou d'une sorte de harpon pour cette pêche, ainsi que pour celle de la baleine; on choisit une nuit calme, où la lune éclaire une mer tranquille. Deux pêcheurs montent sur un petit canot que l'un d'eux conduit; ils reconnoissent qu'ils sont près de quelque grande tortue, à l'écume qu'elle produit lorsqu'elle monte vers la surface de l'eau; ils s'en approchent avec assez de vîtesse pour que la tortue n'ait pas le temps de s'échapper; un des deux pêcheurs lui lance aussitôt son harpon avec tant de force, qu'il perce la couverture supérieure et pénètre jusqu'à la chair. La tortue blessée se précipite au fond de l'eau : mais on lui lâche une corde à laquelle tient le harpon; et lorsqu'elle a perdu beaucoup de sang, il est aisé de la tirer dans le bateau ou sur le rivage.

On a employé dans la mer du Sud une

autre manière de pêcher les tortues. Un plongeur hardi se jette dans la mer, à quelque distance de l'endroit où, pendant la grande chaleur du jour, il voit les tortues endormies nager à la surface de l'eau; il se relève très-près de la tortue, et saisit sa carapace vers la queue. En enfonçant ainsi le derrière de l'animal, il le réveille, l'oblige à se débattre, et ce mouvement suffit pour soutenir sur l'eau la tortue et le plongeur qui l'empêche de s'éloigner jusqu'à ce qu'on vienne les pêcher.

Sur les côtes de la Guiane, on prend les tortues avec une sorte de filet, nommé *la folle;* il est large de quinze à vingt pieds, sur quarante ou cinquante de long. Les mailles ont un pied d'ouverture en quarré, et le fil a une ligne et demie de grosseur. On attache de deux en deux mailles deux *flots* d'un demi-pied de longueur, faits d'une tige épineuse, que les Indiens appellent *moucou-moucou*, et qui tient lieu de liége. On attache aussi au bas du filet quatre ou cinq grosses pierres, du poids de quarante ou cin-

quante livres, pour le tenir bien tendu. Aux deux bouts qui sont à fleur d'eau, on met des *bouées*, c'est-à-dire, de gros morceaux de *moucou-moucou*. qui servent à marquer l'endroit où est le filet. On place ordinairement les *folles* fort près des îlots, parce que les tortues vont brouter des espèces de *fucus* qui croissent sur les rochers dont ces petites îles sont bordées.

Les pêcheurs visitent de temps en temps les filets. Lorsque la *folle* commence à *caler*, suivant leur langage, c'est-à-dire, lorsqu'elle s'enfonce d'un côté plus que de l'autre, on se hâte de la retirer. Les tortues ne peuvent se dégager aisément de cette sorte de rets, parce que les lames d'eau, qui sont assez fortes près des îlots, donnent aux deux bouts du filet un mouvement continuel qui les étourdit ou les embarrasse. Si l'on diffère de visiter les filets, on trouve quelquefois les tortues noyées. Lorsque les requins et les espadons rencontrent des tortues prises dans la *folle*, et hors d'état de fuir et de se défendre, ils les dévorent et brisent le filet. Le temps de *foller* la tortue franche est depuis janvier jusqu'en mai.

L'on se contente quelquefois d'approcher doucement, dans un esquif, des tortues franches qui dorment et flottent à la surface de la mer ; on les retourne, on les saisit, avant qu'elles aient eu le temps de se réveiller et de s'enfuir ; on les pousse ensuite devant soi jusqu'à la rive, et c'est à peu près de cette manière que les anciens les pêchoient dans les mers de l'Inde. Pline a écrit qu'on les entend ronfler d'assez loin lorsqu'elles dorment en flottant à la surface de l'eau. Le ronflement que ce naturaliste leur attribue, pourroit venir du peu d'ouverture de leur glotte, qui est étroite, ainsi que celle des tortues de terre ; ce qui doit ajouter à la facilité qu'ont ces animaux de ne point avaler l'eau dans laquelle ils sont plongés.

Si les tortues demeurent quelque temps sur l'eau, exposées pendant le jour à toute l'ardeur des contrées équatoriales, lorsque la mer est presque calme et que les petits flots ne pouvant point atteindre jusqu'au dessus de leur carapace, cessent de le baigner, le soleil dessèche cette

couverture, la rend plus légère, et empêche les tortues de plonger aisément : tant leur légèreté spécifique est voisine de celle de l'eau, et tant elles ont de peine à augmenter leur poids. Les tortues peuvent en effet se rendre plus ou moins pesantes, en recevant plus ou moins d'air dans leurs poumons, et en augmentant ou diminuant par-là le volume de leur corps, de même que les poissons introduisent de l'air dans leur vessie aérienne lorsqu'ils veulent s'élever à la surface de l'eau ; mais il faut que le poids que les tortues peuvent se donner en chassant l'air de leurs poumons ne soit pas très-considérable, puisqu'il ne peut balancer celui que leur fait perdre la dessiccation de leur carapace, et qui n'égale jamais le seizième du poids total de l'animal, ainsi que nous nous en sommes assurés par l'expérience rapportée dans la note suivante *.

* Nous avons pesé avec soin la carapace d'une petite tortue franche : nous l'avons ensuite mise dans un grand vase rempli d'eau, où nous l'avons laissée un mois et demi ; nous l'avons pesée de

La dessiccation de la carapace des tortues, en les empêchant de plonger, donne aux pêcheurs plus de facilité pour les prendre. Lorsqu'elles sont très-près du rivage où l'on veut les entraîner, elles se cramponnent avec tant de force, que quatre hommes ont quelquefois bien de la peine à les arracher du terrain qu'elles saisissent ; et comme tous leurs doigts ne sont pas pourvus d'ongles, et que, n'étant point séparés les uns des autres, ils ne peuvent pas embrasser les corps, on doit supposer dans les tortues une force très-grande, qui d'ailleurs est prouvée

nouveau en la tirant de l'eau, et avant qu'elle eût perdu celle dont elle étoit pénétrée. Son poids a été augmenté par l'imbibition de $\frac{45}{278}$ : la dessiccation que la chaleur du soleil produit dans la couverture supérieure d'une tortue franche qui flotte à la surface de la mer, ne peut donc la rendre plus légère que de $\frac{45}{278}$ : la carapace des plus grandes tortues ne pesant guère que deux cent soixante-dix-huit livres ou environ, l'ardeur du soleil ne doit la rendre plus légère que de quarante-cinq livres, qui sont au-dessous du seizième de huit cents livres, poids total des très-grandes tortues.

par la vigueur de leurs mâchoires, et par la facilité avec laquelle elles portent sur leur dos autant d'hommes qu'il peut y en tenir. On a même prétendu que, dans l'Océan indien, il y avoit des tortues assez fortes et assez grandes pour transporter quatorze hommes. Quelqu'exagéré que puisse être ce nombre, l'on doit admettre dans la tortue franche une puissance d'autant plus remarquable, que, malgré sa force, ses habitudes sont paisibles.

Lorsqu'au lieu de faire saler les tortues franches, on veut les manger fraîches et ne rien perdre du bon goût de leur chair ni de leurs propriétés bienfaisantes, on leur enlève le plastron, la tête, les pattes et la queue, et on fait ensuite cuire leur chair dans la carapace, qui sert de plat. La portion la plus estimée est celle qui touche de plus près cette couverture supérieure ou le plastron. Cette chair, ainsi que les œufs de la tortue franche, sont principalement très-salutaires dans les maladies auxquelles les gens de mer sont le plus sujets; on prétend même que leurs

sucs ont une assez grande activité, au moins dans les pays les plus chauds, pour être des remèdes très-puissans dans toutes les maladies qui demandent que le sang soit épuré.

Il paroît que c'est la tortue franche que quelques peuples américains regardent comme un objet sacré, et comme un présent particulier de la Divinité. Ils la nomment *poisson de Dieu*, à cause de l'effet merveilleux que sa chair produit, disent-ils, lorsqu'on a avalé quelque breuvage empoisonné.

La chair des tortues franches est quelquefois d'un verd plus ou moins foncé, et c'est ce qui les a fait appeler par quelques voyageurs, *tortues vertes;* mais ce nom a été aussi donné à une seconde espèce de tortue marine : et d'ailleurs nous avons cru devoir d'autant moins l'adopter, que cette couleur verdâtre de la chair n'est qu'accidentelle; elle dépend de la différence des plages fréquentées par les tortues; elle peut provenir aussi de la diversité de la nourriture de ces animaux, et elle n'appartient pas dans

les mêmes endroits à tous les individus. On trouve en effet sur les rivages des petites îles voisines du continent de la nouvelle Espagne, et situées au midi de Cuba, des tortues franches, dont les unes ont la chair verte, d'autres noire, et d'autres jaune.

Seba avoit dans sa collection plusieurs concrétions semblables à des bézoards, d'un gris plus ou moins mêlé de jaune, et dont la surface étoit hérissée de petits tubercules. Il en avoit reçu une partie des grandes Indes, et l'autre d'Amérique; on les lui avoit envoyées comme des concrétions très-précieuses, trouvées dans le corps de grandes tortues de mer. Les Indiens y attachoient encore plus de vertu qu'aux bézoards orientaux, à cause de leur rareté, et ils les employoient particulièrement contre la petite vérole, peut-être parce que les tubercules que leur surface présentoit, ressembloient aux boutons de la petite vérole. La vertu de ces concrétions étoit certainement aussi imaginaire que celle des bézoards tant orientaux qu'occidentaux; mais elles

auroient pu être formées dans le corps de grandes tortues marines, d'autres concrétions de même nature ayant été incontestablement produites dans des quadrupèdes ovipares, ainsi que nous le verrons dans la suite de cette Histoire. Mais si les bézoards des tortues marines ne doivent être que des productions inutiles, il n'en est pas de même de tout ce que ces animaux peuvent fournir: non seulement on recherche leur chair et leurs œufs, mais encore leur carapace a été employée par les Indiens pour couvrir leurs maisons; et Diodore de Sicile, ainsi que Pline, ont écrit que des peuples voisins de l'Éthiopie et de la mer Rouge s'en servoient comme de nacelles pour naviguer près du continent.

Dans les temps anciens, lors de l'enfance des sociétés, ces grandes carapaces, d'une substance très-compacte et d'un diamètre de plusieurs pieds, étoient les boucliers des peuples qui n'avoient pas encore découvert l'art funeste d'armer leurs flèches d'un acier trempé plus dur que ces enveloppes osseuses; et les hordes

à demi sauvages qui habitent de nos jours certaines contrées équatoriales tant de l'ancien que du nouveau monde, n'ont pas imaginé de défense plus solide.

Les diverses grandeurs des tortues franches sont renfermées dans des limites assez éloignées, puisque, de la longueur de deux ou trois pouces, elles parviennent quelquefois à celle de six ou sept pieds; et comme cet accroissement assez grand a lieu dans une couverture très-osseuse, très-compacte, très-dure, et où par conséquent la matière doit être, pour ainsi dire, resserrée, pressée, et le développement plus lent, il n'est pas surprenant que ce ne soit qu'après plusieurs années que les tortues acquièrent tout leur volume.

Elles n'atteignent à peu près à leur entier développement qu'au bout de vingt ans ou environ, et l'on a pu en juger d'une manière certaine par des tortues élevées dans les espèces de parcs dont nous avons parlé. Si l'on devoit estimer la durée de la vie dans les tortues franches

de la même manière que dans les quadrupèdes vivipares, on trouveroit bientôt, d'après ces vingt ans employés à leur accroissement total, le nombre des années que la Nature leur a destinées ; mais la même proportion ne peut pas être ici employée. Les tortues demeurent souvent au milieu d'un fluide dont la température est plus égale que celle de l'air. Elles habitent presque toujours le même élément que les poissons ; elles doivent participer à leurs propriétés, et jouir de même d'une vie fort longue. Cependant, comme tous les animaux périssent lorsque leurs os sont devenus entièrement solides, et comme ceux des tortues sont bien plus durs que ceux des poissons, et par conséquent beaucoup plus près de l'état d'ossification extrême, nous ne devons pas penser que la vie des tortues soit, en proportion, aussi longue que celle des poissons : mais elles ont avec ces animaux un assez grand nombre de rapports pour que, d'après les vingt ans que leur entier développement exige, on pense qu'elles vivent un très-grand nombre

d'années, même plus d'un siècle; et dès-lors on ne doit point être étonné que l'on manque d'observations sur un espace de temps qui surpasse beaucoup celui de la vie des observateurs.

Mais si l'on ne connoît pas de faits précis relativement à la longueur de la vie des tortues franches, on en a recueilli qui prouvent que la tortue d'eau douce, appelée *la bourbeuse*, peut vivre au moins quatre-vingts ans, et qui confirment par conséquent notre opinion touchant l'âge auquel les tortues de mer peuvent parvenir. Cette longue durée de la vie des tortues les a fait regarder par les Japonois comme un emblème du bonheur; et c'est apparemment par une suite de cette idée qu'ils ornent des images plus ou moins défigurées de ces quadrupèdes, les temples de leurs dieux et les palais de leurs princes.

Une tortue franche peut chaque été donner l'existence à près de trois cents individus, dont chacun, au bout d'un assez court espace de temps, pourroit faire naître à son tour trois cents petites

tortues. On sera donc émerveillé si l'on pense au nombre prodigieux de ces animaux dont une seule tortue peut peupler une vaste plage pendant la durée totale de sa vie. Toutes les côtes des zones torrides devroient être couvertes de ces quadrupèdes, dont la multiplication, loin d'être nuisible, seroit certainement bien plus avantageuse que celle de tant d'autres espèces; mais à peine un trentième de petites tortues écloses peuvent parvenir à un certain développement : un nombre immense d'œufs sont d'ailleurs enlevés avant que les petits aient vu le jour; et parmi les tortues qui ont déja acquis une grandeur un peu considérable, combien ne sont point la proie des ennemis de toute espèce qui en font la chasse, et de l'homme qui les poursuit sur la terre et sur les eaux! Malgré tous les dangers qui les environnent, les tortues franches sont répandues en assez grande quantité sur toutes les plages chaudes, tant de l'ancien que du nouveau continent, où les côtes sont basses et sablonneuses; on les rencontre dans l'Amérique septen-

trionale, jusqu'aux îles de Bahama, et aux côtes voisines du cap de la Floride. Dans toutes ces contrées des deux mondes, distantes de l'équateur de vingt-cinq ou trente degrés, tant au nord qu'au sud, on retrouve la même espèce de tortues franches, un peu modifiée seulement par la différence de la température et par la diversité des herbes qu'elles paissent, ou des coquillages dont elles se nourrissent; et cette grande et précieuse espèce de tortue ne peut-elle pas passer facilement d'une île à une autre? Les tortues franches ne sont-elles pas en effet des habitans de la mer plutôt que de la terre? Pouvant demeurer assez de temps sous l'eau, ayant plus de peine à s'enfoncer dans cet élément qu'à s'y élever, nageant avec la plus grande facilité à sa surface, ne jouissent-elles pas, dans leurs migrations, de tout l'air qui leur est nécessaire? ne trouvent-elles pas sur tous les bas-fonds, l'herbe et les coquillages qui leur conviennent? ne peuvent-elles pas d'ailleurs se passer de nourriture pendant plusieurs mois? et cette possibilité de faire

de grands voyages n'est-elle pas prouvée par le fait, puisqu'elles traversent plus de cent lieues de mer pour aller déposer leurs œufs sur les rivages qu'elles préfèrent, et puisque des navigateurs ont rencontré à plus de sept cents lieues de toute terre, des tortues de mer d'une espèce peu différente de la tortue franche ? Ils les ont même trouvées dans des régions de la mer assez élevées en latitude, où elles dormoient paisiblement en flottant à la surface de l'eau.

Les tortues franches ne sont cependant pas si fort attachées aux zones torrides, qu'on ne les rencontre quelquefois dans les mers voisines de nos côtes. Il se pourroit qu'elles habitent dans la Méditerranée, où elles fréquenteroient de préférence, sans doute, les parages les plus méridionaux, et où les *caouanes*, qui leur ressemblent beaucoup, sont en très-grand nombre. Elles devroient y choisir pour leur ponte les rivages bas, sablonneux, presque déserts et très-chauds, qui séparent l'Égypte de la Barbarie proprement dite, et où elles trouveroient la

solitude, l'abri, la chaleur et le terrain qui leur sont nécessaires : on n'a du moins jamais vu pondre des tortues marines sur les côtes de Provence ni du Languedoc, où cependant l'on en prend de temps en temps quelques unes. Elles peuvent aussi être quelquefois jetées par des accidens particuliers vers de plus hautes latitudes, sans en périr. Sibbald dit tenir d'un homme digne de foi, qu'on prenoit quelquefois des tortues marines dans les Orcades ; et l'on doit présumer que les tortues franches peuvent non seulement vivre un certain nombre d'années à ces latitudes élevées, mais même y parvenir à tout leur développement. Des tempêtes ou d'autres causes puissantes font aussi quelquefois descendre vers les zones tempérées et chassent des mers glaciales les énormes cétacées qui peuplent cet empire du froid : le hasard pourroit donc faire rencontrer ensemble les grandes tortues franches et ces immenses animaux *; et

* On a pris de grandes tortues auprès de l'embouchure de la Loire, et un grand nombre de cachalots ont été jetés sur les côtes de la Bretagne il n'y a que peu d'années.

l'on devroit voir avec intérêt sur la surface de l'antique Océan, d'un côté les tortues de mer, ces animaux accoutumés à être plongés dans les rayons ardens du soleil, souverain dominateur des contrées torrides, et de l'autre les grands cétacées qui, relégués dans un séjour de glaces et de ténèbres, n'ont presque jamais reçu les douces influences du père de la lumière, et au lieu des beaux jours de la Nature, n'en ont presque jamais connu que les tempêtes et les horreurs.

On peut citer sur-tout à ce sujet deux exemples remarquables. En 1752, une tortue fut prise à Dieppe, où elle avoit été jetée dans le port par une tourmente : elle pesoit de huit à neuf cents livres, et avoit à peu près six pieds de long sur quatre pieds de largeur. Deux ans après, on pêcha dans le pertuis d'Antioche une tortue plus grande encore; elle avoit huit pieds de long; elle pesoit plus de huit cents livres; et comme ordinairement dans les tortues l'on doit compter le poids des couvertures pour près de la moitié du poids total, la chair de celle du

pertuis d'Antioche devoit peser plus de quatre cents livres. Elle fut portée à l'abbaye de Longvau, près de Vannes en Bretagne : la carapace avoit cinq pieds de long.

Ce n'est que sur les rivages presque déserts, et, par exemple, sur une partie de ceux de l'Amérique voisins de la ligne, et baignés par la mer Pacifique, que les tortues franches peuvent en liberté parvenir à tout l'accroissement pour lequel la Nature les a fait naître, et jouir en paix de la longue vie à laquelle elles ont été destinées.

Les animaux féroces ne sont donc pas les seuls qui, dans le voisinage de l'homme, ne peuvent ni croître ni se multiplier : ce roi de la Nature, qui souvent en devient le tyran, non seulement repousse dans les déserts les espèces dangereuses, mais encore son insatiable avidité se tourne souvent contre elle-même, et relègue sur les plages éloignées les espèces les plus utiles et les plus douces; au lieu d'augmenter ses jouissances, il les diminue, en détruisant inutilement dans des indi-

vidus privés trop tôt de la vie la postérité nombreuse qui leur auroit dû le jour.

On devroit tâcher d'acclimater les tortues franches sur toutes les côtes tempérées où elles pourroient aller chercher dans les terres, des endroits un peu sablonneux et élevés au-dessus des plus hautes vagues, pour y déposer leurs œufs et les y faire éclore. L'acquisition d'une espèce aussi féconde seroit certainement une des plus utiles ; et cette richesse réelle, qui se conserveroit et se multiplieroit d'elle-même, n'exciteroit pas au moins les regrets de la philosophie, comme les richesses funestes arrachées avec tant de sueurs au sein des terres équatoriales.

Occupons-nous maintenant des diverses espèces de tortues qui habitent au milieu des mers comme la tortue franche, et qui lui sont assez analogues par leur forme, par leurs propriétés et par leurs habitudes, pour que nous puissions nous contenter d'indiquer les différences qui les distinguent.

# LA TORTUE ÉCAILLE-VERTE.

Nous ne conservons pas à la tortue dont il est ici question, le nom de *tortue verte*, qui lui a été donné par plusieurs voyageurs, parce qu'on l'a appliqué aussi à la tortue franche, et que nous ne saurions prendre trop de précautions pour éviter l'obscurité de la nomenclature : nous ne lui donnons pas non plus celui de *tortue amazone* qu'elle porte dans une grande partie de l'Amérique méridionale, et qui lui vient du grand fleuve des Amazones dont elle fréquente les bords, parce qu'il paroît que ce nom a été aussi employé pour une tortue qui n'est point de mer, et par conséquent qui est très-différente de celle-ci. Mais nous la nommons *écaille-verte* à cause de la couleur de ses écailles, plus vertes en effet que celles des autres tortues ; elles sont d'ailleurs très-belles, très-transparentes, très-minces, et ce-

pendant propres à plusieurs ouvrages. La tête des tortues écaille-verte est petite et arrondie. Elles ressemblent d'ailleurs aux tortues franches par leur forme et par leurs mœurs : elles ne deviennent pas cependant aussi grandes que ces dernières ; et, en général, elles sont plus petites environ d'un quart. On les rencontre en assez grand nombre dans la mer du Sud, auprès du cap Blanco de la nouvelle Espagne. Il paroît qu'on les trouve aussi dans le golfe du Mexique, et qu'elles habitent presque tous les rivages chauds du nouveau monde, tant en-deçà qu'au-delà de la ligne ; mais on ne les a pas encore reconnues dans l'ancien continent. Leur chair est un aliment aussi délicat et peut-être aussi sain que celle des tortues franches ; et il y a même des pays où on les préfère à ces dernières. Leurs œufs salés et séchés au soleil sont très-bons à manger. M. Bomare est le seul naturaliste qui ait indiqué cette espèce de tortue que nous n'avons pas vue, et dont nous ne parlons que d'après les voyageurs et les observations de M. le chevalier de Widerspach.

# LA CAOUANE.

La plupart des naturalistes qui ont décrit cette troisième espèce de tortue de mer, lui ont donné le nom de *caret;* mais comme ce nom est appliqué depuis long-temps, par les voyageurs, à la tortue qui fournit les plus belles écailles, nous conserverons à celle dont il est ici question, la dénomination de *caouane*, sous laquelle elle est déja très-connue, et uniquement désignée par les naturels des contrées où on la trouve. Elle surpasse en grandeur la tortue franche, et elle en diffère d'une manière bien marquée par la grosseur de la tête, la grandeur de la gueule, l'alongement et la force de la mâchoire supérieure; le cou est épais et couvert d'une peau lâche, ridée, et garnie, de distance en distance, d'écailles calleuses; le corps est ovale, et la carapace

plus large au milieu et plus étroite par-derrière que dans les autres espèces. Les bords de cette couverture sont garnis de lames placées de manière à les faire paroître dentées comme une scie : le disque présente trois rangées longitudinales d'écailles ; les pièces de la rangée du milieu se relèvent en bosse et finissent par-derrière en pointe ; la couverture supérieure paroît d'un jaune tacheté de noir, lorsque l'animal est dans l'eau. Le plastron se termine du côté de l'anus par une sorte de bande un peu arrondie par le bout : il est garni communément de vingt-deux ou vingt-quatre écailles. La queue est courte. Les pieds, qui sont couverts d'écailles épaisses, et dont les doigts sont réunis par une membrane, ont une forme très-alongée, et ressemblent à des nageoires, ainsi que dans la tortue franche : ceux de devant sont plus longs, mais moins larges que ceux de derrière ; et ce qui est un des caractères distinctifs de la caouane, c'est que les pieds de derrière, ainsi que ceux de devant, sont garnis de deux ongles aigus.

La caouane habite les contrées chaudes du nouveau continent, comme la tortue franche; mais elle paroît se plaire un peu plus vers le nord que cette dernière. On la trouve moins sur les côtes de la Jamaïque. Elle habite aussi dans l'ancien monde : on la trouve même très-fréquemment dans la Méditerranée, où on en fait des pêches abondantes auprès de Cagliari en Sardaigne et de Castel-Sardo, vers le quarante-unième degré de latitude; elle y pèse souvent jusqu'à quatre cents livres (poids de Sardaigne). Rondelet, qui habitoit le Languedoc, dit en avoir nourri une chez lui pendant quelque temps, apparemment dans quelque bassin. Elle avoit été prise auprès des côtes de sa province : elle faisoit entendre un petit son confus, et jetoit des espèces de soupirs semblables à ceux que l'on a attribués à la tortue franche.

Les lames ou écailles de la caouane sont presque de nulle valeur, quoique plus grandes que celles du caret, dont on fait dans le commerce un si grand usage : on s'en servoit cependant autrefois pour

garnir des miroirs et d'autres grands meubles de luxe; mais maintenant on les rebute, parce qu'elles sont toujours gâtées par une espèce de gale. On a vu des caouanes dont la carapace étoit couverte de mousse et de coquillages, et dont les plis de la peau étoient remplis de petits crustacées.

La caouane a l'air plus fier que les autres tortues : étant plus grande et ayant plus de force, elle est plus hardie; elle a besoin d'une nourriture plus substantielle; elle se contente moins de plantes marines; elle est même vorace; elle ose se jeter sur les jeunes crocodiles, qu'elle mutile facilement. On assure que, pour attaquer avec plus d'avantage ces grands quadrupèdes ovipares, elle les attend dans le fond des creux situés le long des rivages, où les crocodiles se retirent, et où ils entrent à reculons, parce que la longueur de leur corps ne leur permettroit pas de se retourner; et elle les y saisit fortement par la queue, sans avoir rien à craindre de leurs dents *.

* Note communiquée par M. Moreau de Saint-

Comme ses alimens, tirés en plus grande abondance du règne animal, sont moins purs et plus sujets à la décomposition que ceux de la tortue franche, et qu'elle avale sans choix des vers de mer, des mollasses, etc., sa chair s'en ressent; elle est huileuse, rance, filamenteuse, coriace, et d'un mauvais goût de marine. L'odeur de musc, que la plupart des tortues répandent, est exaltée dans la caouane, au point d'être fétide : aussi cette tortue est-elle peu recherchée. Des navigateurs en ont cependant mangé sans peine, et l'ont trouvée très-échauffante. On la sale aussi quelquefois, dit-on, pour l'usage des nègres; tant on s'est empressé de saisir toutes les ressources que la terre et la mer pouvoient offrir pour accroître le produit des travaux de ces infortunés. L'huile qu'on retire des caouanes est fort abondante : elle ne peut être employée pour les alimens, parce qu'elle sent très-mauvais; mais elle est bonne à brûler. Elle sert aussi à préparer les cuirs, et à

Méry, procureur-général au conseil supérieur de Saint-Domingue.

enduire les vaisseaux, qu'elle préserve, dit-on, des vers, peut-être à cause de la mauvaise odeur qu'elle répand.

La caouane n'est donc point si utile que la tortue franche : aussi a-t-elle été moins poursuivie, a-t-elle eu moins d'ennemis à craindre, et est-elle répandue en plus grand nombre sur certaines mers. Naturellement plus vigoureuse que les autres tortues, elle voyage davantage : on l'a rencontrée à plus de huit cents lieues de terre, ainsi que nous l'avons déja rapporté. D'ailleurs, se nourrissant quelquefois de poisson, elle est moins attachée aux côtes où croissent les algues. Elle rompt avec facilité de grandes coquilles, de grands buccins, pour dévorer l'animal qui y est contenu; et, suivant les pêcheurs de l'Amérique septentrionale, on trouve souvent de très-grands coquillages à demi brisés par la caouane.

Il est quelquefois dangereux de chercher à la prendre. Lorsqu'on s'approche d'elle pour la retourner, elle se défend avec ses pattes et sa gueule; et il est très-difficile de lui faire lâcher ce qu'elle a

saisi avec ses mâchoires. Cette grande résistance qu'elle oppose à ceux qui veulent la prendre, lui a fait attribuer une sorte de méchanceté; on lui a reproché, pour ainsi dire, une juste défense; on a condamné l'usage qu'elle fait de ses armes pour sauver sa vie : mais ce n'est pas la première fois que le plus fort a fait un crime au plus foible de ce qui a retardé ses jouissances ou mêlé quelques dangers à sa poursuite.

Suivant Catesby, on a donné le nom de *coffre* à une tortue marine assez rare, qui devient extrêmement grande, qui est étroite, mais fort épaisse, et dont la couverture supérieure est beaucoup plus convexe que celle des autres tortues marines. C'est certainement la même que la tortue dont Dampier fait sa première espèce, et que ce voyageur appelle *grosse tortue*, tortue à *bahut* ou *coffre*. Toutes deux sont plus grosses que les autres tortues de mer, ont la carapace plus relevée, sont de mauvais goût, et répandent une odeur désagréable, mais fournissent une grande quantité d'huile bonne à brûler. Nous les

plaçons à la suite des caouanes, auxquelles elles nous paroissent appartenir, jusqu'à ce que de nouvelles observations nous obligent à les en séparer.

---

## LA TORTUE NASICORNE.

Les naturalistes ont confondu cette espèce avec la caouane, quoiqu'il soit bien aisé de la distinguer par un caractère assez saillant, qui manque aux véritables caouanes, et dont nous avons tiré le nom que nous lui donnons ici. C'est un tubercule d'une substance molle, qui s'élève au-dessus du museau, et dans lequel les narines sont placées. La nasicorne se trouve dans les mers du nouveau continent voisines de l'équateur. Nous manquons d'observations pour parler plus en détail de cette nouvelle espèce de tortue; mais nous nous regardons comme très-fondés à la séparer de la caouane, avec laquelle elle a même moins de rapports qu'avec la tortue franche, suivant un des correspondans du Cabinet du roi. On la mange comme

cette dernière, tandis qu'on ne se nourrit presque point de la chair de la caouane. Nous invitons les voyageurs à s'occuper de cette tortue, qui pourroit être la *tortue bâtarde* des pêcheurs d'Amérique, ainsi qu'à observer celles qui ne sont pas encore connues. Il est d'autant plus important d'examiner les diverses espèces de ces animaux, que quoiqu'elles ne soient distinguées à l'extérieur que par un très-petit nombre de caractères, il paroît qu'elles ne se mêlent point ensemble, et que par conséquent elles sont très-différentes les unes des autres.

---

# LE CARET.

Le philosophe mettra toujours au premier rang la tortue franche, comme celle qui fournit la nourriture la plus agréable et la plus salutaire; mais ceux qui ne recherchent que ce qui brille, préféreront la tortue à laquelle nous conservons le nom de *caret*, qui lui est généralement donné dans les pays qu'elle habite. C'est principalement cette tortue que l'on voit revêtue de ces belles écailles qui, dès les siècles les plus reculés, ont décoré les palais les plus somptueux : effacées dans des temps plus modernes par l'éclat de l'or et par le feu que la taille a donné aux pierres dures et transparentes, on ne les emploie presque plus qu'à orner les bijoux simples, mais élégans, de ceux dont la fortune est plus bornée, et peut-être le goût plus pur. Si elles servent

quelquefois à parer la beauté, elles sont cachées par des ornemens plus éblouissans ou plus recherchés qu'on leur préfère, et dont elles ne sont que les supports. Mais si les écailles de la tortue caret ont perdu de leur valeur par leur comparaison avec des substances plus éclatantes, et parce que la découverte du nouveau monde en a répandu une grande quantité dans l'ancien, leur usage est devenu plus général : on s'en sert d'autant plus qu'elles coûtent moins. Combien de bijoux et de petits ouvrages ne sont point garnis de ces écailles que tout le monde connoît, et qui réunissent à une demi-transparence l'éclat de certains crystaux colorés, et une souplesse que l'on a essayé en vain de donner au verre !

Il est aisé de reconnoître la tortue caret au luisant des écailles placées sur sa carapace, et sur-tout à la manière dont elles sont disposées : elles se recouvrent comme les ardoises qui sont sur nos toits. Elles sont d'ailleurs communément au nombre de treize sur le disque, et elles y sont placées sur trois rangs, comme

dans la tortue franche. Le bord de la carapace, qui est beaucoup plus étroit que dans la plupart des tortues de mer, est garni ordinairement de vingt-cinq lames.

La couverture supérieure, arrondie par le haut et pointue par le bas, a presque la forme d'un cœur. Le caret est d'ailleurs distingué des autres tortues marines par sa tête et son cou, qui sont beaucoup plus longs que dans les autres espèces. La mâchoire supérieure avance assez sur l'inférieure pour que le museau ait une sorte de ressemblance avec le bec d'un oiseau de proie; et c'est ce qui l'a fait appeler par les Anglois *beç à faucon*. Ce nom a un peu servi à obscurcir l'histoire des tortues. Lorsque les naturalistes ont transporté celui de *caret* à la caouane, ils n'en ont point séparé celui de *bec à faucon*, qu'ils lui ont aussi appliqué; et, en histoire naturelle, lorsque les noms sont les mêmes, on n'est que trop porté à croire que les objets se ressemblent. On rencontre le caret, ainsi que la plupart des autres tortues, dans les contrées chaudes

de l'Amérique; mais on le trouve aussi dans les mers de l'Asie. C'est de ces dernières qu'on apportoit sans doute les écailles fines dont se servoient les anciens, même avant le temps de Pline, et que les Romains devoient d'autant plus estimer qu'elles étoient plus rares et venoient de plus loin; car il semble qu'ils n'attachoient de valeur qu'à ce qui étoit pour eux le signe d'une plus grande puissance et d'une domination plus étendue.

Le caret n'est point aussi grand que la tortue franche : ses pieds ont également la forme de nageoires, et sont quelquefois garnis chacun de quatre ongles. La saison de sa ponte est communément, dans l'Amérique septentrionale, en mai, juin et juillet. Il ne dépose pas ses œufs dans le sable, mais dans un gravier mêlé de petits cailloux. Ces œufs sont plus délicats que ceux des autres espèces de tortues; mais sa chair n'est point du tout agréable : elle a même, dit-on, une forte vertu purgative; elle cause des vomissemens violens. Ceux qui en ont mangé, sont bientôt couverts de petites tumeurs,

et attaqués d'une fièvre violente, mais qui est une crise salutaire lorsqu'ils ont assez de vigueur pour résister à l'activité du remède. Au reste, Dampier prétend que les bonnes ou mauvaises qualités de la chair de la tortue dépendent de l'aliment qu'elle prend, et par conséquent très-souvent du lieu qu'elle habite.

Le caret, quoique plus petit de beaucoup que la tortue franche, doit avoir plus de force, puisqu'on l'a cru plus méchant : il se défend avec plus d'avantage lorsqu'on cherche à le prendre, et ses morsures sont vives et douloureuses. Sa couverture supérieure est plus bombée, et ses pattes de devant sont, en proportion de sa grandeur, plus longues que celles des autres tortues de mer : aussi, lorsqu'il a été renversé sur le dos, peut-il, en se balançant, s'incliner assez d'un côté ou de l'autre pour que ses pieds saisissent la terre, qu'il se retourne, et qu'il se remette sur ses quatre pattes. Les belles écailles qui recouvrent sa carapace pèsent ordinairement toutes ensemble de trois à quatre livres, et quelquefois même de

sept à huit. On estime le plus celles qui sont épaisses, claires, transparentes, d'un jaune doré, et jaspées de rouge et de blanc, ou d'un brun presque noir. Lorsqu'on veut les façonner, on les ramollit dans de l'eau chaude; on les met dans un moule dont on leur fait prendre aisément la forme, à l'aide d'une forte presse de fer; on les polit ensuite, et on y ajoute les ciselures d'or et d'argent, et les autres ornemens étrangers avec lesquels on veut en relever les couleurs.

On prétend que, dans certaines contrées, et particulièrement sur les côtes orientales et humides de l'Amérique méridionale, le caret se plaît moins dans la mer que dans les terres noyées, où il trouve apparemment une nourriture plus abondante ou plus convenable à ses goûts.

---

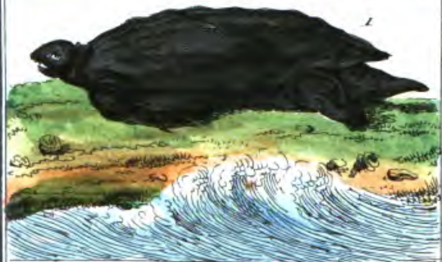
# LE LUTH *

LA plupart des tortues marines dont nous avons parlé, ne s'éloignent pas beaucoup des régions équatoriales : la caouane n'est cependant pas la seule que l'on trouve dans une des mers qui baignent nos contrées; on rencontre aussi dans la Méditerranée une espèce de ces quadrupèdes ovipares, qui surpasse même quelquefois par sa longueur les plus grandes tortues franches. On la nomme *le luth ;* elle fréquente de préférence, au moins dans le temps de la ponte, les rivages déserts et en partie sablonneux qui avoisinent les états barbaresques ; elle s'avance peu dans la mer Adriatique ; et si elle parvient rarement jusqu'à la mer

* En latin, *lyra.*

*Rat de mer,* et *tortue à clin,* par les pêcheurs de plusieurs contrées.




1. LE LUTH.

2. LA RONDE.

L. Pouquet S.

Noire, c'est qu'elle doit craindre le froid des latitudes élevées. Elle est distinguée de toutes les autres tortues tant marines que terrestres, en ce qu'elle n'a point de plastron apparent. Sa carapace est placée sur son dos comme une sorte de grande cuirasse; mais elle ne s'étend pas assez par-devant et par-derrière pour que la tortue puisse mettre sa tête, ses pattes et sa queue, à couvert sous cette sorte d'arme défensive. La tortue luth paroît se rapprocher par-là des crocodiles et des autres grands quadrupèdes ovipares qui peuplent les rivages des mers. La couverture supérieure est convexe, arrondie dans une partie de son contour, mais terminée par-derrière en pointe si aiguë et si alongée, qu'on croiroit voir une seconde queue placée au-dessus de la véritable queue de l'animal. Le long de cette carapace s'étendent cinq arêtes assez élevées, et dont celle du milieu est surtout très-saillante. Quelques naturalistes ont compté sept arêtes, parce qu'ils ont compris dans ce nombre les deux lignes qui terminent la carapace de chaque

côté. Cette couverture supérieure n'est point garnie d'écailles comme dans les autres tortues marines; mais cette espèce de cuirasse, ainsi que tout le corps, la tête, les pattes et la queue, est revêtue d'une peau épaisse, qui, par sa consistance et sa couleur, ressemble à un cuir dur et noir : aussi Linné a-t-il appelé la tortue luth, *la tortue couverte de cuir*, et a-t-elle plus de rapport que les autres tortues marines avec les lamantins et les phoques, dont les pieds sont recouverts d'une peau noirâtre et dure. Le dessous du corps est applati. Les pattes, ou plutôt les nageoires de la tortue luth, sont dépourvues d'ongles, suivant la plupart des naturalistes; mais j'ai remarqué une membrane en forme d'ongle aux pattes de derrière de celle que l'on conserve dans le Cabinet du roi. La partie supérieure du museau est fendue de manière à recevoir la partie inférieure, qui est recourbée en haut. Rondelet dit avoir vu une tortue de cette espèce, prise à Frontignan, sur les côtes du Languedoc, longue de *cinq coudées*, large de deux,

et dont on retira une grande quantité de graisse ou d'huile bonne à brûler. M. Amoureux le fils, de la société royale de Montpellier, a donné la description d'une tortue de cette espèce, pêchée au port de Cette, en Languedoc, et dont la longueur totale étoit de sept pieds cinq pouces. Celle qui a servi à notre description, et dont nous rapportons les dimensions dans la note suivante*, est à peu près de la même grandeur.

* *Dimensions d'une tortue luth.*

| | pieds. | pouces. | lignes |
|---|---|---|---|
| Longueur totale | 7 | 3 | 2 |
| Grosseur | 7 | » | 1 |
| Épaisseur | 1 | 8 | » |
| Longueur de la carapace | 4 | 8 | 2 |
| Largeur de la carapace | 4 | 4 | » |
| Longueur du cou et de la tête | 1 | 5 | » |
| Longueur des mâchoires | » | 8 | 6 |
| Grosseur du cou | 2 | 11 | » |
| Grand diamètre des yeux | » | 2 | » |
| Longueur des pattes de devant | 3 | 1 | » |
| Grosseur des pattes de devant | 1 | 11 | 6 |
| Longueur des pattes de derrière | 1 | 6 | » |
| Grosseur des pattes de derrière | 1 | 7 | 10 |
| Longueur de la queue | 1 | 1 | » |

Les tortues luth n'habitent pas seulement dans la Méditerranée ; on les trouve aussi sur les côtes du Pérou, du Mexique, et sur la plupart de celles d'Afrique qui sont situées dans la zone torride. Il paroît qu'elles s'avancent vers les hautes latitudes de notre hémisphère, au moins pendant les grandes chaleurs. Le 4 août de l'année 1729, on prit à treize lieues de Nantes, au nord de l'embouchure de la Loire, une tortue qui avoit sept pieds un pouce de long, trois pieds sept pouces de large, et deux pieds d'épaisseur. M. de la Font, ingénieur en chef à Nantes, en envoya une description à M. de Mairan. Tous les caractères qui y sont rapportés, sont entièrement conformes à ceux de la tortue luth conservée au Cabinet du roi. A la vérité, il y est parlé de dents, qui ne se trouvent dans aucune tortue connue; mais il est aisé de prendre pour des dents les grandes éminences formées par les échancrures profondes des deux mâchoires de la tortue luth : d'ailleurs la forme et la position de ces éminences répondent à celles des prétendues dents de la tortue

pêchée auprès de Nantes. Cette dernière tortue luth poussoit d'horribles cris, suivant M. de la Font, quand on lui cassa la tête à coups de crochet de fer; ses hurlemens auroient pu être entendus à un quart de lieue, et sa gueule écumante de rage exhaloit une vapeur très-puante.

En 1756, un peu après le milieu de l'été, on prit aussi une assez grande tortue luth sur les côtes de Cornouailles, en Angleterre. M. Pennant a donné, dans les *Transactions philosophiques*, la description et la figure d'une très-petite tortue marine de trois pouces trois lignes de long, sur un pouce et demi de large. Il est évident, d'après la figure et la description, que cette très-jeune tortue étoit de l'espèce du luth, et avoit été prise peu de temps après sa sortie de l'œuf, ainsi que le soupçonne M. Pennant. Ce naturaliste avoit vu cette tortue chez un marchand de Londres, qui ignoroit d'où on l'avoit apportée.

La tortue luth est une de celles que les anciens Grecs ont le mieux connues, parce qu'elle habitoit leur patrie. Tout

le monde sait que dans les contrées de la Grèce ou dans les autres pays situés sur les bords de la Méditerranée, la carapace d'une grande tortue fut employée par les inventeurs de la musique comme un corps d'instrument, sur lequel ils attachèrent des cordes de boyau ou de métal. On a écrit qu'ils choisirent la couverture d'une tortue luth; et telle fut la première lyre grossière qui servit à faire goûter à des peuples peu civilisés encore, le charme d'un art dont ils devoient tant accroître la puissance; aussi la tortue luth a-t-elle été, pour ainsi dire, consacrée à Mercure, que l'on a regardé comme l'inventeur de la lyre: les modernes l'ont même souvent, à l'exemple des anciens, appelée *lyre*, ainsi que *luth*; et il convenoit que son nom rappelât le noble et brillant usage que l'on fit de son bouclier dans les premiers âges des belles régions baignées par les eaux de la Méditerranée.







1. LA BOURBEUSE.

2. LA GÉOMÉTRIQUE.

J. Fouquet S.

## SECONDE DIVISION.

# TORTUES
# D'EAU DOUCE ET DE TERRE.

## LA BOURBEUSE *.

Les différentes tortues dont nous avons déja écrit l'histoire, non seulement vivent au milieu des eaux salées de la mer, mais recherchent encore l'eau douce des fleuves qui s'y jettent; elles vont aussi quelquefois à terre, soit pour y déposer leurs œufs, soit pour y paître les plantes qui y croissent. On ne peut donc pas les regarder comme entièrement reléguées

* En latin, *mus aquatilis;* en japonois, *jogame*, ou *doogame*, ou *doocame*.

au milieu des grandes eaux de l'Océan; de même on doit dire qu'aucune des tortues dont il nous reste à parler, n'habite exclusivement l'eau douce ou les terrains élevés. Toutes peuvent vivre sur la terre; toutes peuvent demeurer pendant plus ou moins de temps au milieu de l'onde douce et de l'onde amère, et l'on ne doit entendre ce que nous avons dit de la demeure des tortues de mer, et ce que nous ajouterons de celle des tortues d'eau douce et des tortues de terre, que comme l'indication du séjour qu'elles préfèrent, plutôt que d'une habitation exclusive. Tout ce qu'on peut assurer relativement à ces trois familles de tortues, c'est que le plus souvent on trouve la première au milieu des eaux salées, la seconde au milieu des eaux douces, la troisième sur les hauteurs ou dans les bois; et leur habitation particulière a été déterminée par leur conformation tant intérieure qu'extérieure, ainsi que par la différence de la nourriture qu'elles recherchent, et qu'elles ne peuvent trouver que sur la terre, dans les fleuves ou dans la mer.

La bourbeuse est une des tortues que l'on rencontre le plus souvent au milieu des eaux douces. Elle est beaucoup plus petite qu'aucune tortue marine, puisque sa longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue, n'excède pas ordinairement sept ou huit pouces, et sa largeur trois ou quatre. Elle est aussi beaucoup plus petite que la tortue terrestre appelée *la grecque*. Communément le tour de la carapace est garni de vingt-cinq lames bordées de stries légères ; le disque l'est de treize lames striées de même, foiblement pointillées dans le centre, et dont les cinq de la rangée du milieu se relèvent en arête longitudinale. Cette couverture supérieure est noirâtre et plus ou moins foncée.

La partie postérieure du plastron est terminée par une ligne droite. La couleur générale de la peau de cette tortue tire sur le noir, ainsi que celle de la carapace. Les doigts sont très-distincts l'un de l'autre, mais réunis par une membrane : il y en a cinq aux pieds de devant, et quatre aux pieds de derrière ;

le doigt extérieur de chaque pied de devant est communément sans ongle. La queue est à peu près longue comme la moitié de la couverture supérieure : au lieu de la replier sous sa carapace, ainsi que la plupart des tortues de terre, la bourbeuse la tient étendue lorsqu'elle marche ; et c'est de là que lui vient le nom de *rat aquatique* (*mus aquatilis*) que les anciens lui ont donné. Lorsqu'on la voit marcher, on croiroit avoir devant les yeux un lézard dont le corps seroit caché sous un bouclier plus ou moins étendu. Ainsi que les autres tortues, elle fait entendre quelquefois un sifflement entrecoupé.

On la trouve non seulement dans les climats tempérés et chauds de l'Europe, mais encore en Asie, au Japon, dans les grandes Indes, etc. On la rencontre à des latitudes beaucoup plus élevées que les tortues de mer. On l'a pêchée quelquefois dans les rivières de la Silésie ; mais cependant elle ne supporteroit que très-difficilement un climat très-rigoureux, et du moins elle ne pourroit pas y multiplier. Elle s'engourdit pendant l'hiver, même

dans les pays tempérés. C'est à terre qu'elle demeure pendant sa torpeur. Dans le Languedoc, elle commence vers la fin de l'automne à préparer sa retraite; elle creuse pour cela un trou, ordinairement de six pouces de profondeur : elle emploie plus d'un mois à cet ouvrage. Il arrive souvent qu'elle passe l'hiver sans être entièrement cachée, parce que la terre ne retombe pas toujours sur elle lorsqu'elle s'est placée au fond de son trou. Dès les premiers jours du printemps, elle change d'asyle; elle passe alors la plus grande partie du temps dans l'eau; elle s'y tient souvent à la surface, et sur-tout lorsqu'il fait chaud et que le soleil luit. Dans l'été, elle est presque toujours à terre. Elle multiplie beaucoup dans plusieurs endroits aquatiques du Languedoc, ainsi qu'auprès du Rhône, dans les marais d'Arles, et dans plusieurs endroits de la Provence *. M. le président de la Tour-d'Aigues, dont les lumières et le goût pour les sciences naturelles sont

* Ces faits m'ont été communiqués par M. de Touchy, de la société royale de Montpellier.

connus, a bien voulu m'apprendre qu'on trouva une si grande quantité de tortues bourbeuses dans un marais d'une demi-lieue de surface, situé dans la plaine de la Durance, que ces animaux suffirent pendant plus de trois mois à la nourriture des paysans des environs.

Ce n'est qu'à terre que la bourbeuse pond ses œufs; elle les dépose, comme les tortues de mer, dans un trou qu'elle creuse, et elle les recouvre de terre ou de sable. La coque en est moins molle que celle des œufs des tortues franches, et leur couleur est moins uniforme. Lorsque les petites tortues sont écloses, elles n'ont quelquefois que six lignes ou environ de largeur. La bourbeuse ayant les doigts des pieds plus séparés, et une charge moins pesante que la plupart des tortues, et sur-tout que la tortue terrestre appelée *la grecque*, il n'est pas surprenant qu'elle marche avec bien moins de lenteur lorsqu'elle est à terre et que le terrain est uni.

Les bourbeuses, ou les tortues d'eau douce proprement dites, croissent peu-

dant très-long-temps, ainsi que les tortues de mer : mais le temps qu'il leur faut pour atteindre à leur entier développement, est moindre que celui qui est nécessaire aux tortues franches, attendu qu'elles sont plus petites; aussi ne vivent-elles pas si long-temps. On a cependant observé que lorsqu'elles n'éprouvent point d'accidens, elles parviennent jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans et plus; et ce grand nombre d'années ne prouve-t-il pas la longue vie que nous avons cru devoir attribuer aux grandes tortues de mer ?

Le goût que la tortue d'eau douce a pour les limaçons, pour les vers et pour les insectes dépourvus d'ailes qui habitent les rives qu'elle fréquente, ou qui vivent sur la surface des eaux, l'a rendue utile dans les jardins, qu'elle délivre d'animaux nuisibles, sans y causer aucun dommage. On la recherche d'ailleurs à cause de l'usage qu'on en fait en médecine, ainsi que de quelques autres tortues. Elle devient comme domestique; on la conserve dans des bassins pleins d'eau, sur les bords desquels on a soin de mettre

une planche qui s'étend jusqu'au fond, quand ces mêmes bords sont trop escarpés, afin qu'elle puisse sortir de sa retraite et aller chercher sa petite proie. Lorsque l'on peut craindre qu'elle ne trouve pas une nourriture assez abondante, on y supplée par du son et de la farine. Au reste, elle peut, comme les autres quadrupèdes ovipares, vivre pendant longtemps sans prendre aucun aliment, et même quelque temps après avoir été privée d'une des parties du corps qui paroissent le plus essentielles à la vie, après avoir eu la tête coupée.

Autant on doit la multiplier dans les jardins que l'on veut garantir des insectes voraces, autant on doit l'empêcher de pénétrer dans les étangs et dans les autres endroits habités par les poissons. Elle attaque même, dit-on, ceux qui sont d'une certaine grosseur ; elle les saisit sous le ventre, elle les y mord et leur fait des blessures assez profondes pour qu'ils perdent leur sang et s'affoiblissent bientôt; elle les entraîne alors au fond de l'eau, et elle les y dévore avec tant d'avi-

dité, qu'elle n'en laisse que les arêtes et quelques parties cartilagineuses de la tête ; elle rejette aussi quelquefois leur vessie aérienne, qui s'élève à la surface de l'eau ; et par le moyen des vessies à air que l'on voit nager sur les étangs, l'on peut juger que le fond est habité par des tortues bourbeuses.

---

# LA RONDE.

C'est dans l'Europe méridionale, suivant M. Linné, que l'on trouve cette tortue. Sa carapace est presque entièrement ronde, et c'est ce qui lui a fait donner le nom d'*orbiculaire*. Les bords de cette carapace sont recouverts de vingt-trois lames, dans deux individus conservés au Cabinet du roi, et le disque l'est de treize. Ces lames sont très-unies, et leur couleur, assez claire, est semée de très-petites taches rousses plus ou moins foncées. Le plastron est échancré par-derrière, et recouvert de douze lames. Le museau se termine par une pointe forte et aiguë, en forme de très-petite corne. La queue est très-courte. Les pieds sont ramassés, arrondis ; et les doigts, réunis par une membrane commune, ne sont en quelque sorte sensibles que par des ongles

assez forts et assez longs. Ces ongles sont au nombre de cinq dans les pieds de devant, et de quatre dans les pieds de derrière. La tortue ronde habite de préférence au milieu des rivières et des marais, et ses habitudes doivent ressembler plus ou moins à celles de la bourbeuse, suivant le plus ou le moins d'égalité de leurs forces.

On rencontre les tortues rondes non seulement dans les pays méridionaux de l'Europe, mais encore en Prusse. Les paysans de ce royaume les prennent et les gardent dans des vaisseaux qui contiennent la nourriture destinée à leurs cochons ; ils pensent que ces derniers animaux s'en portent mieux et en engraissent davantage. Les tortues rondes vivent quelquefois plus de deux ans dans cette sorte d'habitation extraordinaire.

Il se pourroit que la ronde parvînt à une grandeur un peu considérable, malgré la petite taille des deux individus que nous avons décrits, et qui n'ont pas plus de trois pouces neuf lignes de longueur totale, sur deux pouces cinq lignes

de largeur, parce que ces deux petites tortues présentent tous les signes du premier âge et d'un développement très-peu avancé. Si cela étoit, nous serions tentés de la regarder comme une variété de la terrapène, dont nous allons parler. Mais, jusqu'à ce que nous ayons recueilli un plus grand nombre d'observations, nous les séparerons l'une de l'autre.

Les petites tortues rondes que nous avons examinées, nous ont présenté un fait intéressant; les avant-dernières pièces de leur plastron étoient séparées, et laissoient passer la peau nue du ventre, qui formoit une espèce de poche ou de gonflement plus considérable dans l'une que dans l'autre, et au milieu duquel on distinguoit, dans une sur-tout, l'origine du cordon ombilical. Nous invitons les naturalistes à remarquer si, dans les autres espèces, les très-jeunes tortues présentent cette scissure du plastron et cette marque d'un âge peu avancé. L'on a observé dans le crocodile et dans quelques lézards un fait analogue, que l'on retrouvera peut-être dans un très-grand nombre de quadrupèdes ovipares.

# LA TERRAPÈNE.

Nous conservons à cette tortue de marais ou d'eau douce le nom de *terrapène* qui lui a été donné par Brown. On la trouve aux Antilles, et particulièrement à la Jamaïque. Elle y est très-commune dans les lacs et dans les marais, où elle habite parmi les plantes aquatiques qui y croissent. Son corps, dit Brown, est en général ovale et comprimé; sa longueur excède quelquefois huit ou neuf pouces. Sa chair est regardée comme un mets aussi sain que délicat.

Il paroît que cette tortue est la même que celle que Dampier a cru devoir nommer *hécate*. Suivant ce voyageur, cette dernière aime en effet l'eau douce; elle cherche les étangs et les lacs, d'où elle va rarement à terre. Son poids est de douze ou quinze livres. Elle a les pattes

courtes, les pieds plats, le cou long et menu. Sa chair est un fort bon aliment. Tous ces caractères semblent convenir à la terrapène.

---

## LA SERPENTINE.

Il est aisé de distinguer cette tortue de toutes les autres par la longueur de sa queue, qui égale presque celle de la carapace. Cette couverture supérieure est un peu relevée en arête longitudinale, et comme découpée par-derrière en cinq pointes aiguës. Les doigts des pieds sont peu séparés les uns des autres. La serpentine habite au milieu des eaux douces de la Chine.

Il paroît que ses mœurs se rapprochent de celles de la bourbeuse, et que non seulement elle détruit les insectes, mais encore qu'elle se nourrit de poissons.

# LA ROUGEATRE.

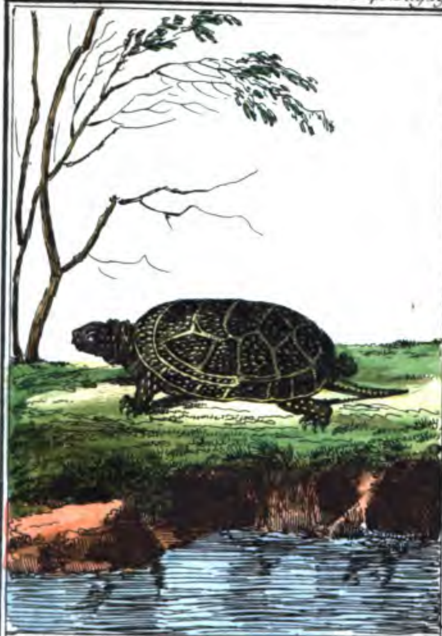
Nous donnons ici la notice d'une tortue envoyée de Pensilvanie, sous le nom de *tortue de marais*, et décrite par M. Edwards. Le bout de sa queue est garni d'une pointe aiguë et cornée comme celle de plusieurs tortues grecques et de la tortue scorpion. Ses doigts sont réunis par une membrane. Sa couleur générale est brune; mais les lames qui garnissent ses côtés, et les écailles qui recouvrent le tour de ses mâchoires et de ses yeux, sont d'un jaune rougeâtre que l'on retrouve aussi sur son plastron.

# LA TORTUE SCORPION.

C'est à Surinam qu'habite cette tortue. Sa carapace est ovale, d'une couleur très-foncée, et relevée sur le dos par trois arêtes longitudinales. Le disque est garni de treize lames, dont les cinq du milieu sont très-alongées, et on en compte communément vingt-trois sur les bords; douze lames recouvrent le plastron, qui n'est presque point échancré; la tête est couverte par-devant d'une peau calleuse, qui se divise en trois lobes sur le front. La tortue scorpion a cinq doigts à chaque pied; ils sont un peu séparés et garnis d'ongles, excepté les doigts extérieurs des pieds de derrière. Mais ce qui lui a fait imposer son nom, et ce qui sert à la faire reconnoître, c'est une arme dure, en forme de corne ou d'ongle crochu, qu'elle porte au bout de la queue, et qui a une sorte de ressemblance avec l'aiguillon du scor-

pion. M. Linné a fait connoître cette tortue, dont on conserve au Cabinet du roi plusieurs carapaces et plastrons. Ils ont été envoyés comme ayant appartenu à une petite tortue de marais qui habite dans les savanes noyées de la Guiane, et qui ne parvient jamais à une taille plus considérable que celle qui est indiquée par les couvertures envoyées au Cabinet du roi. Les plus grandes de ces carapaces ont six ou sept pouces de longueur, sur quatre ou cinq de largeur. Voilà donc une espèce de tortue d'eau douce ou de marais, dont la queue est garnie d'une callosité. Nous remarquerons un caractère presque semblable dans plusieurs tortues grecques ou tortues terrestres proprement dites, et particulièrement dans celles qui ont atteint leur entier développement.

---



LA JAUNE.

Pauquet S.

# LA JAUNE.

Nous avons vu vivans plusieurs individus de cette espèce de tortue d'eau douce, qui n'a encore été décrite par aucun des naturalistes dont les ouvrages sont le plus répandus. On les avoit fait venir d'Amérique dans des baquets remplis d'eau, pour les employer dans divers remèdes. Cette jolie tortue parvient ordinairement à une grandeur double de celle des tortues bourbeuses. Une carapace qui avoit appartenu à un individu de cette espèce, et qui fait partie de la collection du roi, a sept pouces neuf lignes de longueur. La tortue jaune est agréablement peinte d'un verd d'herbe un peu foncé, et d'un jaune qui imite la couleur de l'or. Ces couleurs règnent non seulement sur sa carapace, mais encore sur sa tête, ses pattes, sa queue et tout

son corps. Le fond de la couleur est verd; et c'est sur ce fond agréable que sont distribuées un très-grand nombre de très-petites taches d'un beau jaune, placées fort près les unes des autres, se touchant en quelques endroits, imitant ailleurs des rayons par leur disposition, et formant par-tout un mélange très-doux à la vue. Le disque est ordinairement recouvert de treize lames, et les bords de la carapace le sont de vingt-cinq. Le plastron est garni de douze lames, et la partie postérieure de cette couverture est terminée par une ligne droite, comme dans la bourbeuse, avec laquelle la jaune a beaucoup de rapports. La forme générale de la tête est agréable; les pattes sont déliées, les doigts un peu réunis par une membrane, et armés chacun d'un ongle long, aigu et crochu. La queue est menue, et presque aussi longue que la moitié de la carapace; lorsque la tortue marche, elle la porte droite et étendue comme la bourbeuse. Elle se meut avec moins de lenteur que les tortues de terre, et elle est aussi agréable à voir par la nature de ses mouvemens

que par la beauté de ses couleurs. Lorsqu'elle va s'accoupler, elle fait entendre un petit gémissement, un petit cri d'amour. Un individu de cette espèce a été envoyé au Cabinet du roi, sous le nom de *tortue terrestre*. Ce qui a pu induire en erreur, c'est que toutes les tortues d'eau douce passent une très-grande partie de l'année à terre, ainsi que nous l'avons dit de la bourbeuse. On ne la rencontre pas seulement en Amérique; on la trouve encore dans l'île de l'Ascension, d'où il est arrivé un individu de cette espèce au Cabinet du roi. Elle habite aussi dans les eaux douces de l'Europe, et n'y varie que par ses couleurs, qui sont quelquefois moins vives.

# LA MOLLE.

Cette tortue est la plus grande des tortues d'eau douce : sa taille approche de celle des petites tortues marines. M. Pennant est le premier qui en ait parlé ; il avoit reçu cet animal de la Caroline méridionale. Le docteur Garden, à qui on avoit apporté deux individus de cette espèce, en avoit envoyé un à M. Ellis, et l'autre à M. Pennant. Cette tortue se trouve dans les rivières du sud de la Caroline ; on l'y appelle *tortue à écailles molles* : mais comme elle n'a point d'écailles proprement dites, nous avons préféré de l'appeler simplement *la molle*. Elle habite en grand nombre dans les rivières de Savannah et d'Alatamaha, et l'on avoit dit à M. Garden qu'elle étoit aussi très-commune dans la Floride orientale. Elle parvient à une grandeur considérable, et pèse quelquefois jusqu'à soixante-dix







1. LA MOLLE.

2. LA GRECQUE.

J. Pouquet S.

livres. Une de celles que M. Garden avoit chez lui, pesoit de vingt-cinq à trente livres. Ce naturaliste la garda près de trois mois, pendant lesquels il ne s'apperçut pas qu'elle eût rien mangé d'un grand nombre de choses qu'on lui avoit présentées.

La carapace de cet individu avoit vingt pouces de long et quatorze de large ; la couleur générale en étoit d'un brun foncé, avec une teinte verdâtre : le milieu de cette couverture supérieure étoit dur, fort et osseux ; mais les bords, et particulièrement la partie postérieure, étoient cartilagineux, mous, plians, ressemblant à un cuir tanné, cédant aux impressions dans tous les sens, mais cependant assez épais et assez forts pour défendre et garantir l'animal. Cette carapace étoit couverte vers la queue de petites élévations unies et oblongues, et vers la tête, d'élévations un peu plus grandes.

Le plastron étoit d'une belle couleur blanchâtre ; il étoit plus avancé de deux à trois pouces que la carapace, de telle sorte que lorsque l'animal retiroit sa tête,

il pouvoit la reposer sur la partie antérieure, qui étoit pliante et cartilagineuse. La partie postérieure du plastron étoit dure, osseuse, relevée et conformée de manière à représenter, selon M. Garden, une *selle de cheval.*

La tête étoit un peu triangulaire et petite relativement à la grandeur de l'animal; elle s'élargissoit du côté du cou, qui étoit épais, long de treize pouces et demi, et que la tortue pouvoit retirer facilement sous la carapace.

Les yeux étoient placés dans la partie antérieure et supérieure de la tête, assez près l'un de l'autre; les paupières étoient grandes et mobiles; la prunelle étoit petite, et l'iris, entièrement rond et d'un jaune très-brillant, faisoit paroître les yeux très-vifs. Cette tortue avoit une membrane clignotante qui se fermoit lorsqu'elle éprouvoit quelque crainte ou qu'elle s'endormoit.

La bouche étoit située dans la partie inférieure de la tête, ainsi que dans les autres tortues; chaque mâchoire étoit d'un seul os : mais un des caractères les

plus particuliers à cette tortue étoit la forme et la position de ses narines. Le dessus de la mâchoire supérieure se terminoit par une production cartilagineuse un peu cylindrique, longue au moins de trois quarts de pouce, ressemblant au groin d'une taupe, mais tendre, menue et un peu transparente. A l'extrémité de cette production étoient placées les ouvertures des narines, qui s'ouvroient aussi dans le palais.

Les pattes étoient épaisses et fortes. Celles de devant avoient cinq doigts, dont les trois premiers étoient plus forts, plus courts, que les deux autres, et garnis d'ongles crochus; à la suite du cinquième doigt étoient deux espèces de faux doigts qui servoient à étendre une assez grande membrane qui les réunissoit tous. Les pattes de derrière étoient conformées de même, excepté qu'il n'y avoit qu'un faux doigt au lieu de deux; elles étoient, ainsi que celles de devant, recouvertes d'une peau ridée, d'une couleur verdâtre et sombre. La tortue molle a beaucoup de force; et comme elle est

farouche, il arrive souvent que, lorsqu'elle est attaquée, elle se lève sur ses pattes, s'élance avec furie contre son ennemi, et le mord avec violence.

La queue de l'individu apporté à M. Garden étoit grosse, large et courte. Cette tortue étoit femelle ; elle pondit quinze œufs, et on en trouva à peu près un pareil nombre dans son corps lorsqu'elle fut morte. Ces œufs étoient parfaitement ronds, et à peu près d'un pouce de diamètre.

La tortue molle est très-bonne à manger, et l'on dit même que sa chair est plus délicate que celle de la tortue franche.

Nous présumons qu'à mesure que l'on connoîtra mieux les animaux du nouveau continent, on retrouvera dans plusieurs rivières de l'Amérique tant septentrionale que méridionale, la tortue molle que l'on a vue dans celles de la Caroline et de la Floride. Pendant que M. le chevalier de Widerspach, correspondant du Cabinet du roi, étoit sur les bords de l'Oyapok dans l'Amérique méridionale, ses nègres lui apportèrent la

tête et plusieurs autres parties d'une tortue d'eau douce qu'ils venoient de dépecer, et qu'il a cru reconnoître depuis dans la tortue molle dont M. Pennant a publié la description.

---

# LA GRECQUE,

## OU

## LA TORTUE DE TERRE COMMUNE *.

On nomme ainsi la tortue terrestre la plus commune dans la Grèce et dans plusieurs contrées tempérées de l'Europe. On l'a, pendant très-long-temps, appelée simplement *tortue terrestre;* mais comme cette épithète ne désigne que la nature de son habitation, qui est la même que celle de plusieurs autres espèces, nous avons préféré la dénomination adoptée par les naturalistes modernes. On la rencontre dans les bois et sur les terres élevées : il n'est personne qui ne l'ait vue ou qui ne la connoisse de nom. Depuis les anciens jusqu'à nous, tout le monde a parlé de sa lenteur ; le philosophe s'en

* En Languedoc, *tortuga dé garriga;* en japonois, *isicame*, ou *sanki.*

est servi dans ses raisonnemens, le poète dans ses images, le peuple dans ses proverbes. La tortue grecque peut en effet passer pour un des plus lents des quadrupèdes ovipares; elle emploie beaucoup de temps pour parcourir le plus petit espace: mais si elle ne s'avance que lentement, les mouvemens des diverses parties de son corps sont quelquefois assez agiles; nous lui avons vu remuer la tête, les pattes et la queue, avec un peu de vivacité. Et même ne pourroit-on pas dire que la pesanteur de son bouclier, la lourdeur du poids dont elle est chargée, et la position de ses pattes, placées trop à côté du corps et trop écartées les unes des autres, produisent presque seules la lenteur de sa marche? Elle a en effet le sang aussi chaud que plusieurs quadrupèdes ovipares qui s'élancent avec promptitude jusques au sommet des arbres les plus élevés; et quoique ses doigts ne soient pas séparés, comme ceux des lézards qui courent avec vîtesse, ils ne sont cependant pas conformés de manière à lui interdire une marche facile et prompte.

Les tortues grecques ressemblent, à beaucoup d'égards, aux tortues d'eau douce. Leur taille varie beaucoup, suivant leur âge et les pays qu'elles habitent. Il paroît que celles qui vivent sur les montagnes, sont plus grandes que les tortues de plaine. Celle que nous avons décrite vivante, et que nous avons mesurée en suivant la coupbure de la carapace, avoit près de quatorze pouces de longueur totale, sur près de dix de largeur. La tête avoit un pouce dix lignes de long, sur un pouce deux lignes de largeur et un pouce d'épaisseur; le dessus en étoit applati et triangulaire. Les yeux étoient garnis d'une membrane clignotante; la paupière inférieure étoit seule mobile, ainsi que l'a dit Pline, qui a appliqué faussement aux crocodiles et aux quadrupèdes ovipares en général, cette conformation que nous avons observée dans la tortue grecque. Les mâchoires étoient très-fortes et crénelées, et l'intérieur en étoit garni d'aspérités que l'on a prises faussement pour des dents; la peau recouvroit les trous auditifs. La queue

étoit très-courte ; elle n'avoit que deux pouces de longueur. Les pattes de devant avoient trois pouces six lignes jusqu'à l'extrémité des doigts, et celles de derrière deux pouces six lignes. Une peau grenue et des écailles inégales, dures et d'une couleur plus ou moins brune, couvroient la tête, les pattes et la queue ; quelques unes de ces écailles qui garnissoient l'extrémité des pattes, étoient assez grandes, assez détachées de la peau et assez aiguës pour être confondues, au premier coup d'œil, avec des ongles. Les doigts étoient ramassés ; et comme ils étoient réunis et recouverts par une membrane, on ne pouvoit les distinguer que par les ongles qui les terminoient.

Les ongles des tortues grecques sont communément plus émoussés que ceux des tortues d'eau douce, parce que la grecque les use par un frottement plus continuel et par une pression plus forte. Lorsqu'elle marche, elle frotte les ongles des pieds de devant séparément, et l'un après l'autre, contre le terrain ; en sorte que, lorsqu'elle pose un des pieds de

devant à terre, elle appuie d'abord sur l'ongle intérieur, ensuite sur celui qui vient après, et ainsi sur tous successivement jusqu'à l'ongle extérieur : son pied fait, en quelque sorte, par-là l'effet d'une roue, comme si la tortue cherchoit à élever très-peu ses pattes, et à s'avancer par une suite de petits pas successifs, pour éprouver moins de résistance de la part du poids qu'elle traîne. Treize lames, striées dans leur contour, recouvrent la carapace : les bords sont garnis de vingt-quatre lames, toutes, et sur-tout celles de derrière, beaucoup plus grandes en proportion que dans la plupart des autres espèces de tortues; et, par la manière dont elles sont placées les unes relativement aux autres, elles font paroître dentelée la circonférence de la couverture supérieure. Le plastron est ordinairement revêtu de douze ou treize lames : il y en avoit treize dans celle que nous avons décrite. Les lames qui recouvrent la carapace, sont marbrées de deux couleurs, l'une plus ou moins foncée, et l'autre blanchâtre.

La couverture supérieure de la grecque est très-bombée : l'individu que nous avons décrit, avoit quatre pouces trois lignes d'épaisseur; et c'est ce qui fait que lorsqu'elle est renversée sur le dos, elle peut reprendre sa première situation, et ne pas rester en proie à ses ennemis, comme les tortues franches. Ce n'est pas seulement à l'aide de ses pattes qu'elle s'efforce de se retourner; elle ne peut pas assez les écarter pour atteindre jusqu'à terre : elle se sert uniquement de sa tête et de son cou, avec lesquels elle s'appuie fortement contre le terrain, cherchant, pour ainsi dire, à se soulever, et se balançant à droite et à gauche, jusqu'à ce qu'elle ait trouvé le côté du terrain qui est le plus incliné, et qui lui oppose le moins de résistance. Alors, au lieu de faire des efforts dans les deux sens, elle ne cherche plus qu'à se renverser du côté favorable, et à se retourner assez pour rencontrer la terre avec ses pattes, et se remettre entièrement sur ses pieds. Il paroît qu'on peut distinguer les mâles d'avec les femelles, en ce que celles-ci

ont leur plastron presque plat, au lieu que les mâles l'ont plus ou moins concave.

L'élément dans lequel vivent les tortues de mer et les tortues d'eau douce, rend leur charge plus légère ; car tout le monde sait qu'un corps plongé dans l'eau perd toujours de son poids : mais celle des tortues de terre n'est pas ainsi diminuée. Le fardeau que la grecque supporte, est donc une preuve de la force dont elle jouit : cette force est d'ailleurs confirmée par la grande facilité avec laquelle elle brise dans sa gueule des corps très-durs. Ses mâchoires sont mues par des muscles si vivaces, que l'on a remarqué dans une petite tortue dont la tête avoit été coupée une demi-heure auparavant, qu'elles claquoient encore avec un bruit assez sensible; et, dès le temps d'Aristote, on regardoit la tortue comme l'animal qui avoit en proportion le plus de force dans les mâchoires.

Mais ce fait n'est pas le seul phénomène remarquable que les tortues grecques présentent relativement à la difficulté que l'on éprouve lorsqu'on veut ôter la vie

aux quadrupèdes ovipares. François Redi a fait à ce sujet, en Toscane, des expériences dont nous allons rapporter les principaux résultats. Il prit une tortue grecque au commencement du mois de novembre; il fit une large ouverture dans le crâne, et en enleva la cervelle, sans en laisser aucune portion dans la cavité qui la contenoit, et qu'il nettoya, pour ainsi dire, avec soin. Dès le moment que la cervelle fut enlevée, les yeux de la tortue se fermèrent pour ne plus se rouvrir: mais l'animal ayant été mis en liberté, continua de se mouvoir et de marcher comme s'il n'avoit reçu aucun mal; à la vérité, il ne s'avançoit, en quelque sorte, qu'en tâtonnant, parce qu'il ne voyoit plus. Après trois jours, une nouvelle peau couvrit l'ouverture du crâne, et la tortue vécut ainsi, en exécutant tous ses mouvemens ordinaires, jusqu'au milieu du mois de mai, c'est-à-dire, à peu près pendant six mois. Lorsqu'elle fut morte, Redi examina la cavité du crâne d'où il avoit ôté la cervelle, et il n'y trouva qu'un petit grumeau de sang sec et noir. Il

répéta cette expérience sur plusieurs tortues tant terrestres que d'eau douce, et même de mer; et tous ces divers animaux vécurent sans cervelle pendant un nombre de jours plus ou moins considérable. Redi coupa ensuite la tête à une grosse tortue grecque; et après que tout le sang qui pouvoit s'écouler des veines du cou se fut épanché, la tortue continua de vivre pendant plusieurs jours; ce dont il fut facile de s'appercevoir par les mouvemens qu'elle se donnoit, et la manière dont elle remuoit les pattes de devant et celles de derrière. Ce grand physicien coupa aussi la tête à quatre autres tortues; et les ayant ouvertes douze jours après cette opération, il trouva que leur cœur palpitoit encore; que le sang qui restoit à l'animal, y entroit et en sortoit, et par conséquent que la tortue étoit encore en vie. Ces expériences, qui ont été depuis répétées par plusieurs physiciens, ne prouvent-elles pas ce que nous avons déja dit de la nature des quadrupèdes ovipares *?

* Voyez, à la tête de ce volume, le Discours sur la nature des quadrupèdes ovipares.

La tortue grecque se nourrit d'herbes, de fruits, et même de vers, de limaçons et d'insectes : mais comme elle n'a pas l'habitude d'attaquer des animaux qui aient du sang, et de manger des poissons comme la bourbeuse que l'on trouve dans les fleuves et dans les marais, où la grecque ne va point, les mœurs de cette tortue de terre sont assez douces; elle est aussi paisible que sa démarche est lente; et la tranquillité de ses habitudes en fait aisément un animal domestique, que l'on peut nourrir avec du son et de la farine, et que l'on voit avec plaisir dans les jardins, où elle détruit les insectes nuisibles.

Comme les autres tortues et tous les quadrupèdes ovipares, elle peut se passer de manger pendant très-long-temps. Gérard Blasius garda chez lui une tortue de terre, qui, pendant dix mois, ne prit absolument aucune espèce de nourriture ni de boisson. Elle mourut au bout de ce temps; mais elle ne périt pas faute d'alimens, puisqu'on trouva ses intestins encore remplis d'excrémens, les uns

noirâtres, et les autres verds et jaunes: elle succomba seulement à la rigueur du froid.

Les tortues grecques vivent très-long-temps. M. François Cetti en a vu une en Sardaigne qui pesoit quatre livres, et qui vivoit depuis soixante ans dans une maison, où on la regardoit comme un vieux domestique. Aux latitudes un peu élevées, les grecques passent l'hiver dans des trous souterrains, qu'elles creusent même quelquefois, et où elles sont plus ou moins engourdies, suivant la rigueur de la saison. Elles se cachent ainsi en Sardaigne vers la fin de novembre.

Elles sortent de leurs retraites au printemps, et elles s'accouplent plus ou moins de temps après la fin de leur torpeur, suivant la température des pays qu'elles habitent. On a écrit et répété bien des fables touchant l'accouplement de ces tortues, l'ardeur des mâles, les craintes des femelles, etc. La seule chose que l'on auroit dû dire, c'est que les mâles des tortues grecques ont reçu des organes très-grands pour la propagation de leur

espèce; aussi paroissent-ils rechercher leurs femelles avec ardeur, et ressentir l'amour avec force : on a même prétendu que dans les contrées de l'Afrique où elles sont en très-grand nombre, les mâles se battent souvent pour la libre possession de leurs femelles, et que dans ces combats, animés par un des sentimens les plus impérieux, ils s'avancent avec courage, quoiqu'avec lenteur, les uns contre les autres, et s'attaquent vivement à coups de tête.

Le temps de la ponte des tortues grecques varie avec la chaleur des contrées où on les trouve. En Sardaigne, c'est vers la fin de juin qu'elles pondent leurs œufs; ils sont au nombre de quatre ou de cinq, et blancs comme ceux de pigeon. La femelle les dépose dans un trou qu'elle a creusé avec ses pattes de devant, et elle les recouvre de terre. La chaleur du soleil fait éclore les jeunes tortues, qui sortent de l'œuf dès le commencement de septembre, n'étant pas encore plus grosses qu'*une coque de noix*.

La tortue grecque ne va presque jamais

à l'eau; cependant elle est conformée à l'intérieur comme les tortues de mer *: si elle n'est point amphibie de fait et par ses mœurs, elle l'est donc jusqu'à un certain point par son organisation.

On trouve la tortue grecque dans presque toutes les régions chaudes et même tempérées de l'ancien continent, dans l'Europe méridionale, en Macédoine, en Grèce, à Amboine, dans l'île de Ceylan, dans les Indes, au Japon, dans l'île de Bourbon, dans celle de l'Ascension, dans les déserts de l'Afrique. C'est sur-tout en Libye et dans les Indes que la chair de la tortue de terre est plus délicate et plus saine que celle de plusieurs autres tortues; et l'on ne voit pas pourquoi il a pu être défendu aux Grecs modernes et aux Turcs de s'en nourrir.

Ce n'est que d'après des observations

* Gérard Blasius, en disséquant une tortue de terre, trouva son péricarde rempli d'une quantité considérable d'eau limpide. Nous verrons dans l'article du crocodile, que le péricarde d'un alligator, disséqué par Sloane, étoit également rempli d'eau.

qui manquent encore, que l'on pourra déterminer si les tortues terrestres de l'Amérique méridionale sont différentes de la grecque, si elles y sont naturelles, ou si elles y ont été portées d'ailleurs. Dans cette même partie du monde, où elles sont très-communes, on les prend avec des chiens dressés à les chasser. Ils les découvrent à la piste; et lorsqu'ils les ont trouvées, ils aboient jusqu'à ce que les chasseurs soient arrivés. On les emporte en vie : elles peuvent peser de cinq à six livres, et au-delà. On les met dans un jardin ou dans une espèce de parc : on les y nourrit avec des herbes et des fruits, et elles y multiplient beaucoup. Leur chair, quoiqu'un peu coriace, est d'assez bon goût. Les petites tortues croissent pendant sept ou huit ans. Les femelles s'accouplent quoiqu'elles n'aient acquis que la moitié de leur grandeur ordinaire : mais les mâles ont atteint presque tout leur développement lorsqu'ils s'unissent à leurs femelles; ce qui paroîtroit prouver que, dans cette espèce, les femelles ont plus de chaleur que les mâles,

et ce qui sembleroit contraire à l'ardeur que les anciens ont attribuée aux mâles, ainsi qu'à l'espèce de retenue qu'ils ont supposée dans les femelles.

A l'égard de l'Amérique septentrionale et des îles qui l'avoisinent, il paroît que les tortues grecques s'y trouvent avec quelques légères différences dépendantes de la diversité du climat.

Leur grandeur dans les contrées tempérées de l'Europe est bien au-dessous de celle qu'elles peuvent acquérir dans les régions chaudes de l'Inde. On a apporté de la côte de Coromandel une tortue grecque qui étoit longue de quatre pieds et demi, depuis l'extrémité du museau jusqu'au bout de la queue, et épaisse de quatorze pouces. La tête avoit sept pouces de long sur cinq de large; le cerveau et le cervelet n'avoient en tout que seize lignes de longueur sur neuf de largeur; la langue, un pouce de longueur, quatre lignes de largeur, une ligne d'épaisseur; la couverture supérieure, trois pieds de long sur deux pieds de large. Cette tortue étoit mâle, et avoit le plas-

tron concave. La verge, qui étoit enfermée dans le rectum, avoit neuf pouces de longueur sur un pouce et demi de diamètre. La vessie étoit d'une grandeur extraordinaire; on y trouva douze livres d'une urine claire et limpide.

La queue étoit très-grosse; elle avoit six pouces de diamètre à son origine, et quatorze pouces de long. Après la mort de l'animal, elle étoit tellement inflexible, qu'il fut impossible de la redresser; ce qui doit faire croire que la tortue pouvoit s'en servir pour frapper avec force. Elle étoit terminée par une pointe d'une substance dure comme de la corne, et assez semblable à celle que l'on remarque au bout de la queue de la tortue scorpion. Les grandes tortues de terre ont donc reçu, indépendamment de leurs boucliers, des armes offensives assez fortes: elles ont des mâchoires dures et tranchantes, une queue et des pattes qu'elles pourroient employer à attaquer; mais comme elles n'en abusent pas, et qu'il paroît qu'elles ne s'en servent que pour se défendre, rien ne contredit, et, au

contraire, tout confirme la douceur des habitudes et la tranquillité des mœurs de la grecque.

L'on conserve au Cabinet du roi la dépouille de deux tortues grecques qui étoient aussi très-grandes : la carapace de l'une a près de deux pieds cinq pouces de longueur, et la seconde, près de deux pieds quatre pouces. Nous avons remarqué au bout de la queue de la première, une callosité semblable à celle de la tortue de Coromandel : nous ne croyons cependant pas que cette callosité soit un attribut de la grandeur dans les tortues grecques. Nous avons vu en effet une dureté semblable au bout d'une tortue vivante, qui étoit à peu près de la taille de celle que nous avons décrite au commencement de cet article : à la vérité, comme elle en différoit par la couleur verdâtre et assez claire de ses écailles, il pourroit se faire que cet individu, sur lequel nous n'avons pu recueillir aucun renseignement particulier, constituât une variété constante, dont la queue seroit garnie d'une callosité beaucoup

plutôt que dans les tortues grecques ordinaires.

Le Cabinet du roi renferme aussi une tête de tortue de terre apportée de l'île Rodrigue, et qui a près de cinq pouces de longueur.

# LA GÉOMÉTRIQUE.

CETTE tortue terrestre a beaucoup de rapports avec la grecque. Ses doigts, bien loin d'être divisés, sont réunis par une peau couverte de petites écailles, de manière à n'être pas distingués les uns des autres et à ne former qu'une patte épaisse et arrondie, au-devant de laquelle leurs extrémités sont seulement indiquées par les ongles : ces ongles sont au nombre de cinq dans les pieds de devant, et de quatre dans les pieds de derrière. D'assez grandes écailles recouvrent le bas des pattes ; et comme elles n'y tiennent que par leur base, et qu'elles sont épaisses et quelquefois arrondies à leur sommet, on les prendroit pour des ongles attachés à divers endroits de la peau. L'individu que nous avons décrit, avoit dix pouces de long, huit pouces de large et près de

quatre pouces d'épaisseur. La couverture supérieure de la tortue géométrique est des plus convexes. Les couleurs dont elle est variée, la rendent très-agréable à la vue. Les lames qui revêtent les deux couvertures, et qui sont communément au nombre de treize sur le disque, de vingt-trois sur les bords de la carapace, et de douze sur le plastron, se relèvent en bosse dans leur milieu : elles sont fortement striées, séparées les unes des autres par des espèces de sillons assez profonds, et la plupart hexagones. Leur couleur est noire; leur centre présente une tache jaune à six côtés, d'où partent plusieurs rayons de la même couleur. Elles montrent ainsi une sorte de réseau de couleur jaune, formé de lignes très-distinctes dessinées sur un fond noir, et ressemblant à des figures géométriques; et c'est de là qu'a été tiré le nom que l'on donne à l'animal. On trouve cette tortue en Asie, à Madagascar, dans l'île de l'Ascension, d'où elle a été envoyée au Cabinet du roi, et au cap de Bonne-Espérance, où elle pond depuis douze jusqu'à quinze œufs.

Plusieurs tortues géométriques diffèrent de celle que nous venons de décrire, par le nombre et la disposition des rayons jaunes que présentent les écailles, par l'élévation de ces mêmes pièces, par une couleur jaunâtre plus ou moins uniforme sur le plastron, et par le peu de saillie des lames qui garnissent cette couverture inférieure. Nous ignorons si ces variétés sont constantes, si elles dépendent du sexe ou du climat, etc. Quoi qu'il en soit, nous croyons devoir rapporter à quelqu'une de ces variétés, jusqu'à ce que de nouvelles observations fixent les idées à ce sujet, la tortue terrestre appelée *hécate* par Brown. Cette dernière est, suivant ce voyageur, naturelle au continent de l'Amérique, mais cependant très-commune à la Jamaïque, où on en porte fréquemment. Sa carapace est épaisse, et a souvent un pied et demi de long : la surface de cette couverture est divisée en hexagones oblongs ; des lignes déliées partent de leurs circonférences et s'étendent jusqu'à leurs centres, qui sont jaunes.

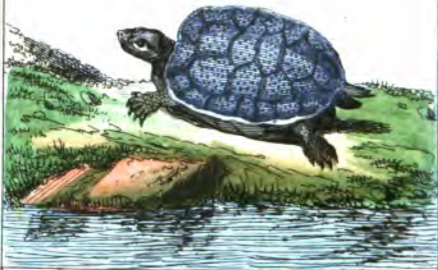
Nous pensons aussi que cette hécate

de Brown, ainsi que la géométrique, sont peut-être la même espèce que la *terrapène* de Dampier. Les *terrapènes* de ce navigateur sont beaucoup moins grosses que les tortues qu'il nomme *hécates*, et qui sont les terrapènes de Brown, ainsi que nous l'avons dit. Elles ont le dos plus rond, quoique d'ailleurs elles leur ressemblent beaucoup. Leur carapace est comme *naturellement taillée*; dit ce voyageur; elles aiment les lieux humides et marécageux. On estime leur chair. Il s'en trouve beaucoup sur les côtes de l'île des Pins, qui est entre le continent de l'Amérique et celle de Cuba : elles pénètrent dans les forêts, où les chasseurs ont peu de peine à les prendre. Ils les portent à leurs cabanes; et, après leur avoir fait une marque sur la carapace, ils les laissent aller dans les bois, bien assurés de les retrouver à si peu de distance, qu'après un mois de chasse, chacun reconnoît les siennes, et les emporte à Cuba. Au reste, nous ne cesserons de le répéter, l'histoire des tortues demande encore un grand nombre d'observations pour être entièrement

éclaircie : nous ne pouvons qu'indiquer les places vides, montrer la manière de les remplir, et fixer les points principaux autour desquels il sera aisé d'arranger ce qui reste à découvrir.

---




1. LA RABOTEUSE.
2. LA ROUSSÂTRE.

J. Paugant S.

# LA RABOTEUSE.

Cette petite espèce de tortue est terrestre, suivant Seba. Son museau se termine en pointe. Les yeux, ainsi que dans les autres tortues, sont placés obliquement. La carapace est presque aussi large que longue; les bords en sont unis par-devant et sur les côtés, mais inégalement dentelés sur le derrière. Les écailles qui les garnissent, sont lisses et planes, excepté celles du dos, dont le milieu est rehaussé de manière à former une arête longitudinale : leur couleur est blanchâtre, traversée en divers sens par de très-petites bandes noirâtres qui la font paroître marbrée. Le plastron est festonné par-devant : le milieu en étoit un peu concave dans l'individu que nous avons décrit, et qui avoit près de trois pouces de long, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue, sur près de deux pouces de

largeur. Suivant Seba, la raboteuse ne devient jamais plus grande.

Cette tortue a cinq ongles aux pieds de devant, et quatre aux pieds de derrière, dont le cinquième doigt est sans ongle : la queue est courte. La couleur de la tête, des pattes et de la queue, ressemble beaucoup à celle de la carapace : elle est d'un blanc tirant sur le jaune, varié par des bandes et des taches brunes, mais plus larges en certains endroits, et surtout sur la tête, que celles que l'on voit sur la couverture supérieure. C'est dans les Indes orientales, et particulièrement à Amboine, qu'habite cette tortue, qui appartient aussi au nouveau monde, et y vit dans la Caroline.

---

# LA DENTELÉE.

CETTE tortue n'est connue que par ce qu'en a rapporté M. Linné. Ses doigts, au nombre de cinq dans les pieds de devant, et de quatre dans ceux de derrière, ne sont pas séparés les uns des autres; ils se réunissent de manière à former une patte ramassée et arrondie, comme celles de beaucoup de tortues terrestres. La couverture supérieure a un peu la forme d'un cœur : son diamètre est ordinairement d'un ou deux pouces; les bords en sont dentelés, et comme déchirés. Les lames qui la recouvrent, sont hexagones, relevées par des points saillans; et leur couleur est d'un blanc sale. On trouve cette tortue dans la Virginie.

## LA BOMBÉE.

On rencontre dans les pays chauds, suivant M. Linné, cette tortue, qui doit être terrestre, et qui est distinguée des autres en ce que les doigts de ses pieds ne sont pas réunis par une membrane, que sa couverture supérieure est bombée, que les quatre lames antérieures qui garnissent le dos, sont relevées en arête, et que le plastron ne présente aucune échancrure. Nous avons vu dans la collection de M. le chevalier de la Marck une carapace et un plastron de cette tortue. La carapace avoit six pouces de long sur six pouces et demi de large. L'animal devoit avoir deux pouces sept lignes d'épaisseur. Le disque étoit garni de treize lames légèrement striées, les bords de vingt-cinq, et le plastron de douze. La carapace étoit d'un brun verdâtre, sur lequel des raies

jaunes s'étendoient en tout sens. Les couleurs de la *tortue jaune* sont presque semblables ; mais elles sont disposées par taches, et non pas par raies, comme celles de la bombée. Le plastron étoit jaunâtre.



## LA VERMILLON.

Au cap de Bonne-Espérance habite une petite tortue de terre, que Worm a vue vivante, et qu'il a nourrie pendant quelque temps dans son jardin. Des marchands la lui avoient vendue comme venant des grandes Indes, où il se peut en effet qu'on la trouve. La couverture supérieure de cette petite et jolie tortue est à peine longue de quatre doigts : les lames en sont agréablement variées de noir, de blanc, de pourpre, de verdâtre et de jaune ; et lorsqu'elles s'exfolient, la carapace présente à leur place du jaune noirâtre. Le plastron est blanchâtre, et sur le sommet de la tête, dont on a comparé la forme à celle de la tête d'un perroquet, s'élève une protubérance d'une couleur de vermillon mêlé de jaune. C'est de ce dernier caractère, par lequel elle a quelque rap-

port avec la nasicorne, que nous avons tiré le nom que nous lui donnons. Les pieds de cette tortue sont garnis de quatre ongles et d'écailles très-dures ; les cuisses sont revêtues d'une peau qui ressemble à du cuir ; la queue est effilée et très-courte. La Nature a paré cette tortue avec soin ; elle lui a donné la beauté ; mais, en la réduisant à un très-petit volume, elle lui a ôté presque tout l'avantage du bouclier naturel sous lequel elle peut se renfermer ; car il paroît qu'on doit lui appliquer ce que rapporte Kolbe de la tortue de terre du cap de Bonne-Espérance. Suivant ce voyageur, les grands aigles de mer nommés *orfraies* sont très-avides de la chair de la tortue. Malgré toute la force de leur bec et de leurs serres, ils ne pourroient briser sa dure enveloppe ; mais ils l'enlèvent aisément ; ils l'emportent au plus haut des airs, d'où ils la laissent tomber à plusieurs reprises sur des rochers très-durs ; la hauteur de la chûte et la très-grande vîtesse qui en résulte, produisent un choc violent, et la couverture de la tortue, bientôt brisée, livre en

proie à l'aigle carnassier l'animal qu'elle auroit mis à couvert si un poids plus considérable avoit résisté aux efforts de l'aigle pour l'élever dans les nues.

De tous les temps on a attribué le même instinct aux aigles de l'Europe pour parvenir à dévorer les tortues grecques ; et tout le monde sait que les anciens se sont plus à raconter la mort singulière du fameux poète Eschyle, qui fut tué, dit-on, par le choc d'une tortue qu'un aigle laissa tomber de très-haut sur sa tête nue.

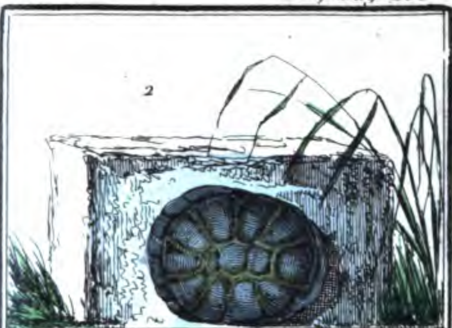
La tortue vermillon n'habite pas seulement aux environs du cap de Bonne-Espérance ; il paroît qu'on la rencontre aussi dans la partie septentrionale de l'Afrique. M. Edwards a décrit un individu de cette espèce qui lui avoit été apporté de Sancta-Crux, dans la Barbarie occidentale.

# LA COURTE-QUEUE.

On trouve à la Caroline cette tortue terrestre, dont la tête et les pattes sont recouvertes d'écailles dures, semblables à des callosités. Les doigts sont réunis ; elle a cinq ongles aux pieds de devant, et quatre à ceux de derrière. Un de ses caractères distinctifs est d'avoir la queue des plus courtes ; mais elle n'est pas absolument sans queue, ainsi que l'a dit M. Linné. La couverture supérieure, échancrée par-devant en forme de croissant, n'offre point de dentelures sur les bords, et les lames qui la garnissent sont larges, bordées de stries, et pointillées dans leur milieu. Il paroît que la courte-queue devient assez grande. On conserve au Cabinet du roi une carapace de cette tortue ; elle a dix pouces six lignes de long, et huit pouces dix lignes de large.

# LA CHAGRINÉE.

Nous donnons ce nom à une nouvelle espèce de tortue apportée des grandes Indes au Cabinet du roi par M. Sonnerat. Elle est très-remarquable par la conformation de sa carapace, qui ne ressemble à celle d'aucune tortue connue. Cette couverture supérieure a trois pouces neuf lignes de longueur, sur trois pouces six lignes de largeur; elle paroît composée, pour ainsi dire, de deux carapaces placées l'une sur l'autre, et dont celle de dessus seroit plus étroite et plus courte. Cette espèce de seconde carapace qui représente le disque, est longue de deux pouces huit lignes, large de deux pouces, un peu saillante, osseuse, parsemée d'une grande quantité de petits points qui la font paroître *chagrinée*; et c'est de là que nous avons tiré le nom de l'animal. Ce







1. LA CHAGRINÉE.

2. LA NOIRÂTRE.

J. Pouquet S.

disque est composé de vingt-trois pièces, qui ne sont recouvertes d'aucune écaille. Seize de ces pièces, plus larges que les autres, sont placées sur deux rangs séparés vers la tête par une troisième rangée de six pièces plus petites; et ces trois rangs se réunissent à une dernière pièce qui forme la partie antérieure du disque. Les bords de la carapace sont cartilagineux et à demi transparens; ils laissent appercevoir les côtes de l'animal, le long desquelles cette partie cartilagineuse est un peu relevée, et qui sont au nombre de huit de chaque côté. Ces bords sont par-derrière presque aussi larges que le disque.

Le plastron est plus avancé par-devant et par-derrière que la couverture supérieure; il est un peu échancré par-devant, cartilagineux, transparent, et garni de sept plaques osseuses, chagrinées, semblables aux pièces du disque, différentes entre elles par leur grandeur et par leur figure, placées trois vers le devant, deux vers le milieu, et deux vers le derrière du plastron.

La tête ressemble à celle des tortues d'eau douce ; les rides de la peau qui environnent le cou, montrent que l'animal peut l'alonger facilement. Comme nous n'avons rien appris relativement aux habitudes de cette tortue, et comme les pattes et la queue manquoient à l'individu que nous venons de décrire, nous ne pouvons point dire si la chagrinée est terrestre ou d'eau douce. Cependant, comme sa couverture supérieure n'est presque pas bombée, nous présumons que cette tortue singulière est plutôt d'eau douce que de terre.

---

## LA ROUSSATRE.

CETTE nouvelle espèce de tortue a été apportée de l'Inde au Cabinet du roi, ainsi que la chagrinée, par M. Sonnerat. Sa carapace est applatie, longue de cinq pouces six lignes, et large d'autant; le disque est recouvert de treize lames; les bords le sont de douze. Ces écailles sont minces, légèrement striées, unies dans le centre, d'une couleur roussâtre très-semblable à celle du marron; et c'est de là que nous avons tiré le nom que nous lui donnons. Le plastron est échancré par-derrière, et revêtu de treize lames. La tête est plus plate que celle de la plupart des autres tortues. Les cinq doigts des pieds de devant, ainsi que de ceux de derrière, sont garnis d'ongles longs et pointus. La queue manquoit à l'individu apporté par M. Sonnerat; mais, quoique nous n'ayons pu juger de la forme de

cette partie, nous présumons, d'après l'applatissement de la carapace, et surtout d'après les ongles qui ne sont point émoussés, que la tortue roussâtre est plutôt d'eau douce que terrestre. L'individu que nous avons décrit étoit femelle : aussi son plastron étoit-il plat. Nous avons trouvé dans son intérieur plusieurs œufs d'une substance molle, ovales et longs d'un pouce.

---

# LA NOIRATRE.

Nous nommons ainsi une tortue dont il n'est fait mention dans aucun des naturalistes et voyageurs dont les ouvrages sont le plus connus, et dont nous ne pouvons donner qu'une description incomplète, parce que nous n'en avons vu que la carapace et le plastron, conservés au Cabinet du roi. Cette carapace a cinq pouces quatre lignes de long, sur à peu près autant de large; elle est un peu bombée, d'une couleur très-foncée et noirâtre. Le disque est recouvert de treize écailles épaisses, striées dans leur contour, et si polies dans tout le reste de leur surface, qu'elles paroissent onctueuses au toucher. Les cinq écailles de la rangée du milieu sont un peu relevées, de manière à former une arête longitudinale; les bords sont garnis de vingt-

quatre lames; le plastron est échancré par-derrière, et revêtu de treize écailles. Nous ignorons si cette tortue est terrestre ou d'eau douce, et dans quels lieux on la trouve.

---

# DES LÉZARDS.

Le genre des lézards est le plus nombreux de ceux qui forment l'ordre des quadrupèdes ovipares. Après avoir comparé les uns avec les autres les divers animaux qui le composent, tant d'après nos observations que d'après celles des voyageurs et des naturalistes, nous avons cru devoir en compter cinquante-six espèces, toutes différenciées par leurs habitudes naturelles et par des caractères extérieurs. On peut distinguer facilement les lézards des autres quadrupèdes ovipares, parce qu'ils ne sont pas couverts d'une carapace comme les tortues, et parce qu'ils ont une queue, tandis que les grenouilles, les raines et les crapauds n'en ont point. Leur corps est revêtu d'écailles plus ou moins fortes, ou de tubercules plus ou moins saillans. Leur grandeur varie depuis la longueur de deux ou trois pouces jusqu'à celle de vingt-six ou même trente

pieds. La forme et la proportion de leur queue varient aussi : dans les uns, elle est applatie ; dans les autres, elle est ronde. Dans quelques espèces, sa longueur égale trois fois celle du corps ; dans quelques autres, elle est très-courte : dans tous, elle s'étend horizontalement, et est presque aussi grosse à son origine que l'extrémité du corps à laquelle elle est attachée.

Les pattes de derrière des lézards sont plus longues que celles de devant. Les uns ont cinq doigts à chaque pied, d'autres n'en ont que quatre ou même trois aux pieds de derrière ou à ceux de devant. Dans la plupart de ces animaux, les cinq doigts des pieds de derrière sont inégaux ; le troisième et le quatrième sont les plus longs, et l'extérieur est séparé des autres comme une espèce de pouce, tandis qu'au contraire, dans les quadrupèdes vivipares, le doigt qui représente le pouce est le doigt intérieur.

Les phalanges des doigts ne sont pas toujours au nombre de trois ou de deux, comme dans les vivipares, mais quelque-

fois au nombre de quatre, ainsi que dans plusieurs espèces d'oiseaux ; ce qui donne aux lézards plus de facilité pour saisir les branches des arbres sur lesquels ils grimpent.

Les habitudes de ces animaux sont aussi diversifiées que leur conformation extérieure : les uns passent leur vie dans l'eau ou sur les bords déserts des grands fleuves et des marais ; d'autres, bien loin de fuir les endroits habités, les choisissent de préférence pour leur demeure : ceux-ci vivent au milieu des bois, et y courent avec vîtesse sur les rameaux les plus élevés ; ceux-là ont leurs côtés garnis de membranes en forme d'ailes, par le moyen desquelles ils franchissent avec facilité des espaces étendus, et réunissent ainsi à la faculté de nager et à celle de grimper aisément jusqu'au sommet des arbres, le pouvoir de s'élancer et de voler, pour ainsi dire, de branche en branche.

Pour mettre de l'ordre dans l'exposition de ce grand nombre d'espèces de lézards, nous avons cru devoir réunir celles qui se ressemblent le plus par leur grandeur,

par leur conformation extérieure, et par leurs habitudes. Nous avons formé par-là huit divisions dans ce genre. La première, qui renferme onze espèces, comprend les crocodiles, les fouette-queues, les dragonnes et les autres lézards qui ont tous la queue applatie, et qui presque tous parviennent à une longueur de plusieurs pieds.

Dans la seconde division se trouvent les iguanes et d'autres lézards moins grands, mais qui cependant ont quelquefois quatre ou cinq pieds de longueur, et qui sont distingués d'avec les autres par des écailles relevées en forme de crêtes au-dessus de leur dos. Cette seconde division renferme cinq espèces.

Dans la troisième nous plaçons le lézard gris si commun dans nos contrées, le lézard verd que l'on trouve en très-grand nombre dans nos provinces méridionales, et cinq autres espèces de lézards, tous distingués des autres, en ce qu'ils n'ont point de crêtes sur le dos, que leur queue est ronde, et que le dessous de leur corps est revêtu d'écailles

assez grandes, disposées en bandes transversales.

Ces bandes transversales manquent, ainsi que les crêtes, aux lézards de la quatrième division ; ce défaut, joint à la rondeur de leur queue, suffit pour les faire reconnoître, et ils forment vingt-une espèces, parmi lesquelles nous remarquerons principalement le caméléon, le scinque faussement appelé *crocodile terrestre*, etc.

Le gecko, le geckotte, et une troisième et nouvelle espèce de lézards, composent la cinquième division ; et leur caractère distinctif est d'avoir le dessous des doigts garni de larges écailles, placées les unes sur les autres comme les ardoises qui couvrent les toits.

La sixième division comprend le seps et le chaloïde, qui n'ont l'un et l'autre que trois doigts, tant aux pieds de devant qu'à ceux de derrière.

Les lézards de la septième division sont remarquables par les membranes en forme d'ailes dont nous venons de parler. Nous n'avons compté dans cette division qu'une

seule espèce, à laquelle nous avons rapporté tous les lézards ailés décrits par les voyageurs ; on en verra les raisons à l'article particulier du dragon.

La huitième division enfin comprend six espèces de lézards, parmi lesquelles nous rangeons la salamandre terrestre et la salamandre aquatique. Toutes les six sont distinguées des autres, en ce qu'elles ont trois ou quatre doigts aux pieds de devant, et quatre ou cinq aux pieds de derrière. Nous laissons exclusivement à ces animaux le nom de *salamandre*, qui a été souvent attribué à plusieurs lézards, très-différens des vraies salamandres, et même très-différens les uns des autres. Ils ont beaucoup de rapports avec les grenouilles et les autres quadrupèdes ovipares qui n'ont pas de queue ; ils leur ressemblent non seulement par leur peau dénuée d'écailles apparentes, mais encore par leurs habitudes, par les espèces de métamorphoses qu'ils subissent avant de devenir adultes, et par le séjour plus ou moins long qu'ils font au milieu des eaux ; ils s'en rapprochent encore par

leurs parties intérieures, et par la forme et le nombre de leurs os. S'ils ont des vertèbres cervicales, de même que les autres lézards, ils manquent presque tous de côtes, comme les grenouilles, et ils font ainsi la nuance qui réunit les quadrupèdes ovipares qui ont une queue, avec ceux qui en sont privés. Presque tous les lézards n'ont que deux ou quatre vertèbres cervicales : mais le crocodile, placé par sa grandeur et par sa puissance à la tête de ces animaux, et occupant, dans la chaîne qui les réunit, l'extrémité opposée à celle où se trouvent les salamandres, a sept vertèbres au cou comme tous les quadrupèdes vivipares ; il lie par-là les lézards avec ces animaux mieux organisés, pendant que, d'un autre côté, il les rapproche des tortues de mer par une grande partie de ses habitudes et de sa conformation.

---

## PREMIÈRE DIVISION.

# LÉZARDS

*Dont la queue est applatie, et qui ont cinq doigts aux pieds de devant.*

## LES CROCODILES.

LORSQU'ON compare les relations des voyageurs, les observations des naturalistes, et les descriptions des nomenclateurs, pour déterminer si l'on doit compter plusieurs espèces de crocodiles, ou si les différences qu'on a remarquées dans les individus ne tiennent qu'à l'âge, au sexe et au climat, on rencontre beaucoup de contradictions, tant sur la forme que sur la couleur, la taille, les mœurs et

l'habitation de ce grand quadrupède ovipare. Les voyageurs lui ont rapporté ce qui ne convenoit qu'à d'autres grands lézards très-différens du crocodile par leur conformation et par leurs habitudes; ils lui en ont même donné les noms. Ils ont dit que le crocodile s'appeloit tantôt *ligan*, tantôt *guan*, noms qui ne sont que des contractions de celui du lézard *iguane*. C'est d'après ces diversités de noms, de forme et de mœurs, qu'ils ont voulu regarder les crocodiles comme formant plusieurs espèces distinctes; mais tous les vrais crocodiles ont cinq doigts aux pieds de devant, quatre doigts palmés aux pieds de derrière, et n'ont d'ongles qu'aux trois doigts intérieurs de chaque pied. En examinant donc uniquement tous les grands lézards qui présentent ces caractères, et en observant attentivement les différences des divers individus, tant d'après les crocodiles que nous avons vus nous-mêmes que d'après les descriptions des auteurs et les récits des voyageurs, nous avons cru ne devoir compter que trois espèces parmi ces énormes animaux.

La première est le crocodile ordinaire ou proprement dit, qui habite les bords du Nil; on l'appelle *alligator*, principalement en Afrique, et l'on pourroit le désigner par le nom de *crocodile vert*, qui lui a déjà été donné; la seconde est le crocodile noir, que M. Adanson a vu sur la grande rivière du Sénégal; et la troisième, le crocodile qui habite les bords du Gange, et auquel nous conservons le nom de *gavial*, qui lui a été donné dans l'Inde. Ces trois espèces se ressemblent par les caractères distinctifs des crocodiles que nous venons d'indiquer; mais elles diffèrent les unes des autres par d'autres caractères, que nous rapporterons dans leurs articles particuliers.

On a donné aux crocodiles d'Amérique le nom de *caïman*, que l'on a emprunté des Indiens. Nous en avons comparé avec soin plusieurs individus de différens âges avec des crocodiles du Nil, et nous avons pensé qu'ils sont absolument de la même espèce que ces crocodiles d'Égypte; ils ne présentent aucune différence remarquable qui ne puisse être rapportée à l'influence

du climat. En effet, si leurs mâchoires sont quelquefois moins alongées, elles ne diffèrent jamais assez, par leur raccourcissement, de celles des crocodiles du Nil, pour que les caïmans constituent une espèce distincte, d'autant plus que cette différence est très-variable, et que les crocodiles d'Amérique ressemblent autant à ceux du Nil par le nombre de leurs dents, qu'un individu ressemble à un autre parmi ces derniers crocodiles. On a prétendu que le cri des caïmans étoit plus foible, leur courage moins grand, et leur longueur moins considérable; mais cela n'est vrai tout au plus que des crocodiles de certaines contrées de l'Amérique, et particulièrement des côtes de la Guiane. Ceux de la Louisiane font entendre une sorte de mugissement pour le moins aussi fort que celui des crocodiles de l'ancien continent, qu'ils surpassent quelquefois par leur grandeur et par leur hardiesse, tandis que nous voyons d'un autre côté, dans l'ancien monde, plusieurs pays où les crocodiles sont presque muets, et présentent une sorte de

lâcheté et de douceur de mœurs égales pour le moins à celles des crocodiles de la Guiane.

Les crocodiles du Nil et ceux d'Amérique ne forment donc qu'une espèce, dont la grandeur et les habitudes varient dans les deux continens, suivant la température, l'abondance de la nourriture, le plus ou moins d'humidité, etc. Cette première espèce est donc commune aux deux mondes, pendant que le crocodile noir n'a été encore vu qu'en Afrique, et le gavial sur les bords du Gange.

Les voyageurs qui sont allés sur les côtes orientales de l'Amérique méridionale, disent que l'on y rencontre de grands quadrupèdes ovipares, qu'ils regardent comme une petite espèce de caïman, bien distincte de l'espèce ordinaire. Cette prétendue espèce de caïman est celle d'un grand lézard que l'on nomme *dragonne*, et qui parvient quelquefois à la longueur de cinq ou six pieds. Notre opinion à ce sujet a été confirmée par un fort bon observateur qui arrivoit de la Guiane, à qui nous avons montré la dra-

gonne, et qui l'a reconnue pour le lézard qu'on y appelle *la petite espèce de caïman.*

Le navigateur Dampier a aussi voulu regarder comme une nouvelle espèce de crocodiles, de très-grands lézards que l'on trouve dans la nouvelle Espagne, ainsi que dans d'autres contrées de l'Amérique, et auxquels les Espagnols ont donné également le nom de *caïman;* mais il nous paroît que les quadrupèdes ovipares, désignés par Dampier sous les noms de *crocodile* et de *caïman,* sont de l'espèce des grands lézards que l'on a nommés *fouette-queues.* Ils présentent en effet le caractère distinctif de ces derniers; lorsqu'ils courent, ils portent, suivant Dampier lui-même, leur queue retroussée et repliée par le bout en forme d'arc, tandis que les vrais crocodiles ont toujours la queue presque traînante.

D'ailleurs les vrais crocodiles ont, dans tous les pays, quatre glandes qui répandent une odeur de musc bien sensible. Les grands lézards que Dampier a voulu comprendre parmi ces animaux, n'en ont point, suivant lui : nous avons donc

une nouvelle preuve que ces lézards de Dampier ne forment pas une quatrième espèce de crocodiles.

Nous allons examiner de près les trois espèces que nous croyons devoir compter parmi ces lézards géans, en commençant par celle qui habite les bords du Nil, et qui est la plus anciennement connue.







1. LE CROCODILE.

2. LE GAVIAL.

# LE CROCODILE,

OU

# LE CROCODILE PROPREMENT DIT *.

LA Nature, en accordant à l'aigle les hautes régions de l'atmosphère, en donnant au lion pour son domaine les vastes déserts des contrées ardentes, a abandonné au crocodile les rivages des mers et des grands fleuves des zones torrides. Cet animal énorme, vivant sur les

* En latin, *crocodilus*; *alligator* sur les côtes d'Afrique; *diasik* par les Nègres du Sénégal; *caïman* en Amérique; *takaie* par les Siamois; *lagartor* dans l'Inde, par les Portugais; *jacare* au Bresil; *kimbula* dans l'île de Ceylan, selon Ray; *leviathan* de l'Écriture, suivant Scheuchzer (*Physique de Job*); *champsan* en Egypte; *kimsak* en certaines provinces de la Turquie.

confins de la terre et des eaux, étend sa puissance sur les habitans des mers et sur ceux que la terre nourrit. L'emportant en grandeur sur tous les animaux de son ordre, ne partageant sa subsistance ni avec le vautour, comme l'aigle, ni avec le tigre, comme le lion, il exerce une domination plus absolue que celle du lion et de l'aigle; et il jouit d'un empire d'autant plus durable, qu'appartenant à deux élémens il peut échapper plus aisément aux piéges, qu'ayant moins de chaleur dans le sang il a moins besoin de réparer des forces qui s'épuisent moins vîte, et que pouvant résister plus long-temps à la faim, il livre moins souvent des combats hasardeux.

Il surpasse par la longueur de son corps, et l'aigle et le lion, ces fiers rois de l'air et de la terre; et si l'on excepte les très-grands quadrupèdes, comme l'éléphant, l'hippopotame, etc. et quelques serpens démesurés, dans lesquels la Nature paroît se complaire à prodiguer la matière, il seroit le plus grand des animaux; si, dans le fond des mers dont il habite les bords,

cette Nature puissante n'avoit placé d'immenses cétacées. Il est à remarquer qu'à mesure que les animaux sont destinés à fendre l'air avec rapidité, à marcher sur la terre, ou à cingler au milieu des eaux, ils sont doués d'une grandeur plus considérable. Les aigles et les vautours sont bien éloignés d'égaler en grandeur le tigre, le lion et le chameau : à mesure même que les quadrupèdes vivent plus près des rivages, il semble que leurs dimensions augmentent, comme dans l'éléphant et dans l'hippopotame, et cependant la plupart des animaux quadrupèdes dont le volume est le plus étendu, sont moins grands que les crocodiles qui ont atteint le dernier degré de leur développement. On diroit que la Nature auroit eu de la peine à donner à de très-grands animaux des ressorts assez puissans pour les élever au milieu d'un élément aussi léger que l'air, et même pour les faire marcher sur la terre, et qu'elle n'a accordé un volume, pour ainsi dire, gigantesque, aux êtres vivans et animés, que lorsqu'ils ont dû fendre l'élément de l'eau, qui, en

leur cédant par sa fluidité, les a soutenus par sa pesanteur. L'art de l'homme, qui n'est qu'une application des forces de la Nature, a été contraint de suivre la même progression : il n'a pu faire rouler sur la terre que des masses peu considérables ; il n'en a élevé dans les airs que de moins grandes encore ; et ce n'est que sur la surface des ondes qu'il a pu diriger des machines énormes.

Mais cependant comme le crocodile ne peut vivre que dans les climats très-chauds, et que les grandes baleines, etc. fréquentent de préférence, au contraire, les régions polaires, le crocodile ne le cède en grandeur qu'à un petit nombre des animaux qui habitent les mêmes pays que lui. C'est donc assez souvent sans trouble qu'il exerce son empire sur les quadrupèdes ovipares. Incapable de desirs très-ardens, il ne ressent pas la férocité *. S'il se nourrit de proie, s'il dévore les autres animaux, s'il attaque même quelquefois l'homme, ce n'est pas, comme on

* Aristote est le premier naturaliste qui l'ait reconnu.

l'a dit du tigre, pour assouvir un appétit cruel, pour obéir à une soif de sang que rien ne peut étancher, mais uniquement pour satisfaire des besoins d'autant plus impérieux qu'il doit entretenir une masse plus considérable. Roi dans son domaine, comme l'aigle et le lion dans les leurs, il a, pour ainsi dire, leur noblesse, en même temps que leur puissance. Les baleines, les premiers des cétacées auxquels nous venons de le comparer, ne détruisent également que pour se conserver ou se reproduire; et voilà donc les quatre grands dominateurs des eaux, des rivages, des déserts et de l'air, qui réunissent à la supériorité de la force une certaine douceur dans l'instinct, et laissent à des espèces inférieures, à des tyrans subalternes, la cruauté sans besoin.

La forme générale du crocodile est assez semblable, en grand, à celle des autres lézards. Mais si nous voulons saisir les caractères qui lui sont particuliers, nous trouverons que sa tête est alongée, applatie et fortement ridée; le museau gros et un peu arrondi; au-dessus est un espace

rond, rempli d'une substance noirâtre, molle et spongieuse, où sont placées les ouvertures des narines; leur forme est celle d'un croissant, et leurs pointes sont tournées en arrière. La gueule s'ouvre jusqu'au-delà des oreilles. Les mâchoires ont quelquefois plusieurs pieds de longueur; l'inférieure est terminée de chaque côté par une ligne droite; mais la supérieure est comme festonnée; elle s'élargit vers le gosier de manière à déborder de chaque côté la mâchoire de dessous; elle se rétrécit ensuite, et la laisse dépasser jusqu'au museau, où elle s'élargit de nouveau, et enferme, pour ainsi dire, la mâchoire inférieure.

Il arrive de là que les dents placées aux endroits où une mâchoire déborde l'autre, paroissent à l'extérieur comme des crochets ou des espèces de dents canines: telles sont les dix dents qui garnissent le devant de la mâchoire supérieure. Au contraire, les deux dents les plus antérieures de la mâchoire inférieure, non-seulement s'enfoncent dans la mâchoire de dessus, lorsque la gueule est fermée,

mais elles y pénètrent si avant, qu'elles la traversent en entier, et s'élèvent au-dessus du museau, où leurs pointes ont l'apparence de petites cornes; c'est ce que nous avons trouvé dans tous les individus d'une longueur un peu considérable que nous avons examinés. Cela est même très-sensible dans un jeune crocodile du Sénégal, de quatre pieds trois ou quatre pouces de long, que l'on conserve au Cabinet du roi. Ce caractère remarquable n'a cependant été indiqué par personne, excepté par les mathématiciens jésuites que Louis XIV envoya dans l'Orient, et qui décrivirent un crocodile dans le royaume de Siam.

Les dents sont quelquefois au nombre de trente-six dans la mâchoire supérieure, et de trente dans la mâchoire inférieure; mais ce nombre doit souvent varier. Elles sont fortes, un peu creuses, striées, coniques, pointues, inégales en longueur, attachées par de grosses racines placées de chaque côté sur un seul rang, et un peu courbées en arrière, principalement celles qui sont vers le bout du museau. Leur disposition est telle, que, quand la

gueule est fermée, elles passent les unes entre les autres : les pointes de plusieurs dents inférieures occupent alors des trous creusés dans les gencives de dessus, et réciproquement. MM. les académiciens qui disséquèrent un très-jeune crocodile amené en France en 1681, arrachèrent quelques dents, et en trouvèrent de très-petites, placées dans le fond des alvéoles; ce qui prouve que les premières dents du crocodile tombent, et sont remplacées par de nouvelles, comme les dents incisives de l'homme et de plusieurs quadrupèdes vivipares.

La mâchoire inférieure est la seule mobile dans le crocodile, ainsi que dans les autres quadrupèdes. Il suffit de jeter les yeux sur le squelette de ce grand lézard, pour en être convaincu, malgré tout ce qu'on a écrit à ce sujet.

Dans la plupart des vivipares, la mâchoire inférieure, indépendamment du mouvement de haut en bas, a un mouvement de droite à gauche, et de gauche à droite, nécessaire pour la trituration de la nourriture. Ce mouvement a été refusé

au crocodile, qui d'ailleurs ne peut mâcher que difficilement sa proie, parce que les dents d'une mâchoire ne sont pas placées de manière à rencontrer celles de l'autre : mais elles retiennent ou déchirent avec force les animaux qu'il saisit, et qu'il avale le plus souvent sans les broyer ; il a par-là avec les poissons un trait de ressemblance, auquel ajoutent la conformation et la position des dents de plusieurs chiens de mer, assez semblables à celles des dents du crocodile.

Les anciens, et même quelques modernes, ont pensé que le crocodile n'avoit pas de langue : il en a une cependant fort large, et beaucoup plus considérable en proportion que celle du bœuf, mais qu'il ne peut pas alonger ni darder à l'extérieur, parce qu'elle est attachée aux deux bords de la mâchoire inférieure par une membrane qui la couvre. Cette membrane est percée de plusieurs trous, auxquels aboutissent des conduits qui partent des glandes de la langue.

Le crocodile n'a point de lèvres : aussi, lorsqu'il marche ou qu'il nage avec le

plus de tranquillité, montre-t-il ses dents, comme par furie; et ce qui ajoute à l'air terrible que cette conformation lui donne, c'est que ses yeux étincelans, très-rapprochés l'un de l'autre, placés obliquement, et présentant une sorte de regard sinistre, sont garnis de deux paupières dures, toutes les deux mobiles *, fortement ridées, surmontées par un rebord dentelé, et, pour ainsi dire, par un sourcil menaçant. Cet aspect affreux n'a pas peu contribué, sans doute, à la réputation de cruauté insatiable que quelques voyageurs lui ont donnée. Ses yeux sont aussi, comme ceux des oiseaux, défendus par une membrane cliguotante, qui ajoute à leur force.

Les oreilles, situées très-près et au-dessus des yeux, sont recouvertes par une peau fendue et un peu relevée, de manière à représenter deux paupières fermées; et c'est ce qui a fait croire à quelques naturalistes que le crocodile n'a-

* Pline a écrit que la paupière inférieure du crocodile étoit seule mobile; mais l'observation est contraire à cette opinion.

voit point d'oreilles, parce que plusieurs autres lézards en ont l'ouverture plus sensible. La partie supérieure de la peau qui ferme les oreilles, est mobile; et lorsqu'elle est levée, elle laisse appercevoir la membrane du tambour. Certains voyageurs auront apparemment pensé que cette peau, relevée en forme de paupières, recouvroit des yeux; et voilà pourquoi l'on a écrit que l'on avoit tué des crocodiles à quatre yeux. Quelque peu proéminentes que soient ces oreilles, Hérodote dit que les habitans de Memphis attachoient des espèces de pendans à des crocodiles privés qu'ils nourrissoient.

Le cerveau des crocodiles est très-petit.

La queue est très-longue; elle est, à son origine, aussi grosse que le corps, dont elle paroît une prolongation : sa forme applatie, et assez semblable à celle d'un aviron, donne au crocodile une grande facilité pour se gouverner dans l'eau, et frapper cet élément de manière à y nager avec vîtesse. Indépendamment de ce secours, les doigts des pieds de derrière sont réunis par des membranes,

dont il peut se servir comme d'espèces de nageoires. Ces doigts sont au nombre de quatre ; ceux des pieds de devant, au nombre de cinq : dans chaque pied, il n'y a que les trois doigts intérieurs qui soient garnis d'ongles, et la longueur de ces ongles est ordinairement d'un ou deux pouces.

La Nature a pourvu à la sûreté des crocodiles, en les revêtant d'une armure presque impénétrable. Tout leur corps est couvert d'écailles, excepté le sommet de la tête, où la peau est collée immédiatement sur l'os : celles qui couvrent les flancs, les pattes et la plus grande partie du cou, sont presque rondes, de grandeurs différentes, et distribuées irrégulièrement ; celles qui défendent le dos et le dessus de la queue, sont quarrées, et forment des bandes transversales. Il ne faut donc pas, pour blesser le crocodile, le frapper de derrière en avant, comme si les écailles se recouvroient les unes les autres, mais dans les jointures des bandes qui ne présentent que la peau. Plusieurs naturalistes ont écrit que le nombre de

ces bandes varioit suivant les individus. Nous les avons comptées avec soin sur sept crocodiles de différentes grandeurs, tant de l'Afrique que de l'Amérique : l'un avoit treize pieds neuf pouces six lignes de long, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue; le second, neuf pieds; le troisième et le quatrième, huit pieds; le cinquième, quatre; le sixième, deux; le septième étoit mort en sortant de l'œuf. Ils avoient tous le même nombre de bandes, excepté celui de deux pieds, qui paroissoit, à la rigueur, en présenter une de plus que les autres.

Ces écailles quarrées ont une très-grande dureté, et une flexibilité qui les empêche d'être cassantes : le milieu de ces lames présente une sorte de crête dure, qui ajoute à leur solidité *; et, le plus souvent, elles sont à l'épreuve de la balle. L'on voit sur le milieu du cou

* Les crêtes voisines des flancs ne sont pas plus élevées que les autres, et ne peuvent point opposer une plus grande résistance à la balle, ainsi qu'on l'a écrit. Je m'en suis assuré par l'inspection de plusieurs crocodiles de divers pays.

deux rangées transversales de ces écailles à tubercules, l'une de quatre pièces, et l'autre de deux; et de chaque côté de la queue s'étendent deux rangs d'autres tubercules, en forme de crêtes, qui la font paroître hérissée de pointes, et qui se réunissent à une certaine distance de son extrémité, de manière à n'y former qu'un seul rang. Les lames qui garnissent le ventre, le dessous de la tête, du cou, de la queue, des pieds, et la face intérieure des pattes, dont le bord extérieur est le plus souvent dentelé, forment également des bandes transversales; elles sont quarrées et flexibles, comme celles du dos, mais bien moins dures et sans crêtes. C'est par ces parties plus foibles que les cétacées et les poissons voraces attaquent le crocodile; c'est par-là que le dauphin lui donne la mort, ainsi que le rapporte Pline; et lorsque le chien de mer, connu sous le nom de *poisson-scie*, lui livre un combat, qu'ils soutiennent tous deux avec furie, le poisson-scie ne pouvant percer les écailles tuberculeuses qui revêtent le dessus du corps de son ennemi, plonge et le frappe au ventre.

La couleur des crocodiles tire sur le jaune verdâtre, plus ou moins nuancé d'un verd foible, par taches et par bandes; ce qui représente assez bien la couleur du bronze un peu rouillé. Le dessous du corps, de la queue et des pieds, ainsi que la face intérieure des pattes, sont d'un blanc jaunâtre. On a prétendu que le nom de ces grands animaux venoit de la ressemblance de leur couleur avec celle du safran, en latin *crocus*, et en grec κρόκος. On a écrit aussi qu'il venoit de κρόκος et de δειλος, qui signifie *timide*, parce qu'on a cru qu'ils avoient horreur du safran. Aristote paroît penser que les crocodiles sont noirs. Il y en a en effet de très-bruns sur la rivière du Sénégal, ainsi que nous l'avons dit; mais ce grand philosophe ne devoit pas les connoître.

Les crocodiles ont quelquefois cinquante-neuf vertèbres; sept dans le cou, douze dans le dos, cinq dans les lombes, deux à la place de l'os sacrum, et trente-trois dans la queue : mais le nombre de ces vertèbres est variable. Leur œsophage est très-vaste et susceptible d'une grande

dilatation : ils n'ont point de vessie comme les tortues; leurs uretères se déchargent dans le rectum; l'anus est situé au-dessous et à l'extrémité postérieure du corps; les parties sexuelles des mâles sont renfermées dans l'intérieur du corps, jusqu'au moment de l'accouplement, ainsi que dans les autres lézards et dans les tortues; et ce n'est que par l'anus qu'ils peuvent les faire sortir. Ils ont deux glandes ou petites poches au-dessous des mâchoires et deux autres auprès de l'anus : ces quatre glandes contiennent une matière volatile qui leur donne une odeur de musc assez forte.

La taille des crocodiles varie suivant la température des diverses contrées dans lesquelles on les trouve. La longueur des plus grands ne passe guère vingt-cinq ou vingt-six pieds dans les climats qui leur conviennent le mieux; il paroît même que, dans certaines contrées qui leur sont moins favorables, comme les côtes de la Guiane, leur longueur ordinaire ne s'étend pas au-delà de treize ou quatorze

pieds *. Un individu de cette longueur, dont la peau est conservée au Cabinet du roi, a plus de quatre pieds de circonférence dans l'endroit le plus gros du corps; ce qui suppose une circonférence de huit à neuf pieds dans les plus grands croco-

* Quelques voyageurs ont attribué une grandeur plus considérable au crocodile. Barbot dit qu'il s'en est trouvé dans le Sénégal et dans la Gambie qui n'avoient pas moins de trente pieds de long. Suivant Smith, ceux de Sierra-Leona ont la même longueur. Jobson parle aussi d'un crocodile de trente-trois pieds de long; mais comme il n'avoit mesuré que la trace que cet animal avoit laissée sur le sable, son témoignage ne doit pas être compté.

On trouve, suivant Catesby, à la Jamaïque, et dans plusieurs endroits du continent de l'Amérique septentrionale, des crocodiles de plus de vingt pieds de long. On peut voir dans Gesner (liv. II, article du crocodile) tout ce que les anciens ont écrit touchant la grandeur de cet animal, auquel quelques uns d'eux ont attribué une longueur de vingt-six coudées.

Hasselquist dit, dans son *Voyage en Palestine*, page 347, que les œufs de crocodile qu'il décrit avoient appartenu à une femelle de trente pieds.

diles. Au reste, on pourra juger des proportions de ce grand quadrupède ovipare par la note suivante *, qui présente les

| | pieds. | pouces. | lignes. |
|---|---|---|---|
| * Longueur totale | 13 | 9 | 6 |
| Longueur de la tête | 2 | 3 | » |
| Longueur depuis l'entre-deux des yeux jusqu'au bout du museau | 1 | 6 | 6 |
| Longueur de la mâchoire supérieure | 1 | 10 | » |
| Longueur de la partie de la mâchoire qui est armée de dents | 1 | 7 | » |
| Distance des deux yeux | » | 2 | » |
| Grand diamètre de l'œil | » | 1 | 3 |
| Circonférence du corps à l'endroit le plus gros | 4 | 4 | 6 |
| Largeur de la tête derrière les yeux | 1 | 1 | 6 |
| Largeur du museau à l'endroit le plus étroit | » | 8 | » |
| Longueur des pattes de devant jusqu'au bout des doigts | 1 | 9 | » |
| Longueur des pattes de derrière jusqu'au bout des doigts | 2 | 2 | 3 |
| Longueur de la queue | 6 | » | 3 |
| Circonférence de la queue à son origine | 2 | 10 | » |

principales dimensions de l'individu dont nous venons de parler.

C'est au commencement du printemps que l'amour fait éprouver ses feux au crocodile. Cet énorme quadrupède ovipare s'unit à sa femelle en la renversant sur le dos, ainsi que les autres lézards, et leurs embrassemens paroissent très-étroits. On ignore la durée de leur union intime : mais, d'après ce que l'on a observé touchant les lézards de nos contrées, leur accouplement, quoique bien plus court que celui des tortues, doit être plus prolongé, ou du moins plus souvent renouvelé que celui de plusieurs vivipares ; et lorsqu'il a cessé, l'attention du mâle pour sa compagne ne passe pas tout-à-fait avec ses desirs, et il l'aide à se remettre sur ses pattes.

On a cru pendant long-temps que les crocodiles ne faisoient qu'une ponte : mais M. de la Borde nous apprend que, dans l'Amérique méridionale, la femelle fait deux et quelquefois trois pontes, éloignées l'une de l'autre de peu de jours ; chaque ponte est de vingt à vingt-quatre

œufs, et par conséquent il est possible que le crocodile en ponde en tout soixante-douze; ce qui se rapproche de l'assertion de M. Linné, qui a écrit que les œufs du crocodile étoient quelquefois au nombre de cent.

La femelle dépose ses œufs sur le sable, le long des rivages qu'elle fréquente. Dans certaines contrées, comme aux environs de Cayenne et de Surinam, elle prépare assez près des eaux qu'elle habite, un petit terrain élevé, et creux dans le milieu; elle y ramasse des feuilles et des débris de plantes, au milieu desquels elle fait sa ponte; elle recouvre ses œufs avec ces mêmes feuilles; il s'excite une sorte de fermentation dans ces végétaux, et c'est la chaleur qui en provient, jointe à celle de l'atmosphère, qui fait éclore les œufs. Le temps de la ponte commence, aux environs de Cayenne, en même temps que celui de la ponte des tortues, c'est-à-dire, dès le mois d'avril; mais il est plus prolongé. Ce qui est très-singulier, c'est que l'œuf d'où doit sortir un animal aussi grand que l'alligator, n'est guère

plus gros que l'œuf d'une poule d'Inde, suivant Catesby. Il y a au Cabinet du roi un œuf d'un crocodile de quatorze pieds de longueur, tué dans la haute Égypte au moment où il venoit de pondre : il est ovale et blanchâtre ; sa coque est d'une substance crétacée, semblable à celle des œufs de poule, mais moins dure ; la tunique intérieure qui touche à l'enveloppe crétacée, est plus épaisse et plus forte que dans la plupart des œufs d'oiseaux. Le grand diamètre n'est que de deux pouces cinq lignes, et le petit diamètre d'un pouce onze lignes. J'en ai mesuré d'autres, pondus par des crocodiles d'Amérique, qui étoient plus alongés, et dont le grand diamètre étoit de trois pouces sept lignes, et le petit diamètre de deux pouces.

Les petits crocodiles sont repliés sur eux-mêmes dans leurs œufs ; ils n'ont que six ou sept pouces de long lorsqu'ils brisent leur coque. On a observé que ce n'est pas toujours avec leur tête, mais quelquefois avec les tubercules de leur dos, qu'ils la cassent. Lorsqu'ils en sortent,

ils traînent attachés au cordon ombilical, le reste du jaune de l'œuf, entouré d'une membrane, et une espèce d'arrière-faix composé de l'enveloppe dans laquelle ils ont été renfermés. Nous l'avons observé dans un jeune crocodile pris en sortant de l'œuf, et conservé au Cabinet du roi. Quelque temps après qu'ils sont éclos, on remarque encore sur le bas de leur ventre l'insertion du cordon ombilical, qui disparoît avec le temps; et les rangs d'écailles, qui étoient séparés et formoient une fente longitudinale par où il passoit, se réunissent insensiblement. Ce fait est analogue à ce que nous avons remarqué dans de jeunes tortues, de l'espèce appelée *la ronde*, dont le plastron étoit fendu, et dont on voyoit au dehors la portion du ventre où le cordon ombilical avoit été attaché.

Les crocodiles ne couvent donc pas leurs œufs; on auroit dû le présumer d'après leur naturel, et l'on auroit dû, indépendamment du témoignage des voyageurs, refuser de croire ce que dit Pline du crocodile mâle, qui, suivant ce grand

naturaliste, couve, ainsi que la femelle, les œufs qu'elle a pondus. Si nous jetons en effet les yeux sur les animaux ovipares qui sont susceptibles d'affections tendres et de soins empressés, si nous observons les oiseaux, nous verrons que les espèces les moins ardentes en amour sont celles où le mâle abandonne sa femelle après en avoir joui; ensuite viennent les espèces où le mâle prépare le nid avec elle, où il la soulage dans la recherche des matériaux dont elle se sert pour le construire, où il veille attentif auprès d'elle pendant qu'elle couve, où il paroît charmer sa peine par son chant; et enfin celles qui ressentent le plus vivement les feux de l'amour, sont les espèces où le mâle partage entièrement avec sa compagne le soin de couver les œufs. Le crocodile devroit donc être regardé comme très-tendrement amoureux si le mâle couvoit les œufs, ainsi que la femelle. Mais comment attribuer cette vive, intime et constante tendresse à un animal qui, par la froideur de son sang, ne peut éprouver presque jamais ni passions impétueuses, ni

sentiment profond ? La chaleur seule de l'atmosphère, ou celle d'une sorte de fermentation, fait donc éclore les œufs des crocodiles ; les petits ne connoissent donc point de parens en naissant * : mais la Nature leur a donné assez de force dès les premiers momens de leur vie, pour se passer de soins étrangers. Dès qu'ils sont éclos, ils courent d'eux-mêmes se jeter dans l'eau, où ils trouvent plus de sûreté et de nourriture. Tant qu'ils sont encore jeunes, ils sont cependant dévorés non seulement par les poissons voraces, mais encore quelquefois par les vieux crocodiles, qui, tourmentés par la faim, font alors par besoin ce que d'autres animaux sanguinaires paroissent faire uniquement par cruauté.

On n'a point recueilli assez d'observations sur les crocodiles pour savoir précisément quelle est la durée de leur vie ;

* Cependant, suivant M. de la Borde, à Surinam la femelle du crocodile se tient toujours à une certaine distance de ses œufs, qu'elle garde, pour ainsi dire, et qu'elle défend avec une sorte de fureur lorsqu'on veut y toucher.

mais on peut conclure qu'elle est très-longue, d'après l'observation suivante, que M. le vicomte de Fontange, commandant pour le roi dans l'île Saint-Domingue, a eu la bonté de me communiquer. M. de Fontange a pris à Saint-Domingue de jeunes crocodiles qu'il a vus sortir de l'œuf; il les a nourris, et a essayé de les amener vivans en France: le froid qu'ils ont éprouvé dans la traversée, les a fait périr. Ces animaux avoient déja vingt-six mois, et ils n'avoient encore qu'à peu près vingt pouces de longueur. On devroit donc compter vingt-six mois d'âge pour chaque vingt pouces que l'on trouveroit dans la longueur des grands crocodiles, si leur accroissement se faisoit toujours suivant la même proportion; mais, dans presque tous les animaux, le développement est plus considérable dans les premiers temps de leur vie. L'on peut donc croire qu'il faudroit supposer bien plus de vingt-six mois pour chaque vingt pouces de la longueur d'un crocodile. Ne comptons cependant que vingt-six mois, parce qu'on pourroit dire que,

lorsque les animaux ne jouissent pas d'une liberté entière, leur accroissement est retardé, et nous trouverons qu'un crocodile de vingt-cinq pieds n'a pu atteindre à tout son développement qu'au bout de trente-deux ans et demi. Cette lenteur dans le développement du crocodile est confirmée par l'observation des missionnaires mathématiciens que Louis XIV envoya dans l'Orient, et qui, ayant gardé un très-jeune crocodile en vie pendant deux mois, remarquèrent que ses dimensions n'avoient pas augmenté pendant ce temps d'une manière sensible. Cette même lenteur a fait naître, sans doute, l'erreur d'Aristote et de Pline, qui pensoient que le crocodile croissoit jusqu'à sa mort; et elle prouve combien la vie de cet animal peut être longue. Le crocodile habitant en effet au milieu des eaux, presque autant que les tortues marines, n'étant pas revêtu d'une croûte plus dure qu'une carapace, et croissant pendant bien plus de temps que la tortue franche, qui paroît être entièrement développée après vingt ans, ne doit-il pas

vivre plus long-temps que cette grande tortue, qui cependant vit plus d'un siècle ?

Le crocodile fréquente de préférence les rives des grands fleuves, dont les eaux surmontent souvent leurs bords, et qui, couvertes d'une vase limonneuse, offrent en plus grande abondance les testacées, les vers, les grenouilles, les lézards dont il se nourrit. Il se plaît surtout dans l'Amérique méridionale, au milieu des lacs marécageux et des savanes noyées. Catesby, dans son *Histoire naturelle de la Caroline*, nous représente les bords fangeux, baignés par les eaux salées, comme couverts de forêts épaisses d'arbres de banianes, parmi lesquels des crocodiles vont se cacher. Les plus petits s'enfoncent dans des buissons épais, où les plus grands ne peuvent pénétrer, et où ils sont à couvert de leurs dents meurtrières. Ces bois aquatiques sont remplis de poissons destructeurs et d'autres animaux qui se dévorent les uns les autres : on y rencontre aussi de grandes tortues; mais elles sont le plus souvent la proie de

ces poissons carnassiers, qui, à leur tour, servent d'aliment aux crocodiles, plus puissans qu'eux tous. Ces forêts noyées présentent les débris de cette sorte de carnage, et l'on y voit flotter des restes de carcasses d'animaux à demi dévorés. C'est dans ces terrains fangeux que, couvert de boue, et ressemblant à un arbre renversé, il attend immobile, et avec la patience que doit lui donner la froideur de son sang, le moment favorable de saisir sa proie. Sa couleur, sa forme alongée, son silence, trompent les poissons, les oiseaux de mer, les tortues, dont il est très-avide. Il s'élance aussi sur les beliers, les cochons, et même sur les bœufs. Lorsqu'il nage, en suivant le cours de quelque grand fleuve, il arrive souvent qu'il n'élève au-dessus de l'eau que la partie supérieure de sa tête. Dans cette attitude, qui lui laisse la liberté des yeux, il cherche à surprendre les grands animaux qui s'approchent de l'une ou de l'autre rive; et lorsqu'il en voit quelqu'un qui vient pour y boire, il plonge, va jusqu'à lui en nageant entre deux eaux,

le saisit par les jambes, et l'entraîne au large pour l'y noyer. Si la faim le presse, il dévore aussi les hommes, et particulièrement les Nègres, sur lesquels on a écrit qu'il se jette de préférence. Les très-grands crocodiles sur-tout ayant besoin de plus d'alimens, pouvant être apperçus et évités plus facilement par les petits animaux, doivent éprouver plus souvent et plus violemment le tourment de la faim, et par conséquent être quelquefois très-dangereux, principalement dans l'eau. C'est en effet dans cet élément que le crocodile jouit de toute sa force, et qu'il se remue avec agilité, malgré sa lourde masse, en faisant souvent entendre une espèce de murmure sourd et confus. S'il a de la peine à se tourner avec promptitude, à cause de la longueur de son corps, c'est toujours avec la plus grande vîtesse qu'il fend l'eau devant lui pour se précipiter sur sa proie; il la renverse d'un coup de sa queue raboteuse, la saisit avec ses griffes, la déchire ou la partage en deux avec ses dents fortes et pointues, et l'engloutit dans une gueule énorme,

qui s'ouvre jusqu'au-delà des oreilles pour la recevoir. Lorsqu'il est à terre, il est plus embarrassé dans ses mouvemens, et par conséquent moins à craindre pour les animaux qu'il poursuit : mais, quoique moins agile que dans l'eau, il avance très-vîte quand le chemin est droit et le terrain uni ; aussi, lorsqu'on veut lui échapper, doit-on se détourner sans cesse. On lit dans la description de la nouvelle Espagne, qu'un voyageur anglois fut poursuivi avec tant de vîtesse par un monstrueux crocodile sorti du lac de *Nicaragua*, que si les Espagnols qui l'accompagnoient ne lui eussent crié de quitter le chemin battu et de marcher en tournoyant, il auroit été la proie de ce terrible animal. Dans l'Amérique méridionale, suivant M. de la Borde, les grands crocodiles sortent des fleuves plus rarement que les petits ; l'eau des lacs qu'ils fréquentent venant quelquefois à s'évaporer, ils demeurent souvent pendant quelques mois à sec, sans pouvoir regagner aucune rivière, vivant de gibier, ou se passant de nourriture, et étant alors très-dangereux.

Il y a peu d'endroits peuplés de crocodiles un peu gros, où l'on puisse tomber dans l'eau sans risquer de perdre la vie. Ils ont souvent, pendant la nuit, grimpé ou sauté dans des canots, dans lesquels on étoit endormi, et ils en ont dévoré tous les passagers. Il faut veiller avec soin lorsqu'on se trouve le long des rivages habités par ces animaux. M. de la Borde en a vu se dresser contre les très-petits bâtimens. Au reste, en comparant les relations des voyageurs, il paroît que la voracité et la hardiesse des crocodiles augmentent, diminuent, et même passent entièrement, suivant le climat, la taille, l'âge, l'état de ces animaux, la nature et sur-tout l'abondance de leurs alimens. La faim peut quelquefois les forcer à se nourrir d'animaux de leur espèce, ainsi que nous l'avons dit; et lorsqu'un extrême besoin les domine, le plus foible devient la victime du plus fort. Mais, d'après tout ce que nous avons exposé, l'on ne doit point penser, avec quelques naturalistes, que la femelle du crocodile conduit à l'eau ses petits lorsqu'ils sont éclos, et

que le mâle et la femelle dévorent ceux qui ne peuvent pas se traîner. Nous avons vu que la chaleur du soleil ou de l'atmosphère faisoit éclore leurs œufs, que les petits alloient d'eux-mêmes à la mer; et les crocodiles n'étant jamais cruels que pour assouvir une faim plus cruelle, ne doivent point être accusés de l'espèce de choix barbare qu'on leur a imputé.

Malgré la diversité des alimens que recherche le crocodile, la facilité que la lenteur de sa marche donne à plusieurs animaux pour l'éviter, le contraint quelquefois à démeurer beaucoup de temps et même plusieurs mois sans manger: il avale alors de petites pierres et de petits morceaux de bois capables d'empêcher ses intestins de se resserrer.

Il paroît, par les récits des voyageurs, que les crocodiles qui vivent près de l'équateur, ne s'engourdissent dans aucun temps de l'année; mais ceux qui habitent vers les tropiques ou à des latitudes plus élevées, se retirent, lorsque le froid arrive, dans des antres profonds auprès des rivages, et y sont, pendant l'hiver,

dans un état de torpeur. Pline a écrit que les crocodiles passoient quatre mois de l'hiver dans des cavernes, et sans nourriture; ce qui suppose que les crocodiles du Nil, qui étoient les mieux connus des anciens, s'engourdissoient pendant la saison du froid. En Amérique, à une latitude aussi élevée que celle de l'Égypte, et par conséquent sous une température moins chaude, le nouveau continent étant plus froid que l'ancien, les crocodiles sont engourdis pendant l'hiver. Ils sortent, dans la Caroline, de cet état de sommeil profond en faisant entendre, dit Catesby, des mugissemens horribles qui retentissent au loin. Les rivages habités par ces animaux peuvent être entourés d'échos qui réfléchissent les sons sourds formés par ces grands quadrupèdes ovipares, et en augmentent la force de manière à justifier, jusqu'à un certain point, le récit de Catesby. D'ailleurs M. de la Coudrenière dit que, dans la Louisiane, le cri de ces animaux n'est jamais répété plusieurs fois de suite, mais que leur voix est aussi forte que celle d'un tau-

reau. Le capitaine Jobson assure aussi que les crocodiles, qui sont en grand nombre dans la rivière de Gambie en Afrique, et que les Nègres appellent *bumbos*. y poussent des cris que l'on entend de fort loin. Ce voyageur ajoute que l'on diroit que ces cris sortent du fond d'un puits; ce qui suppose dans la voix du crocodile beaucoup de tons graves qui la rapprochent d'un mugissement bas et comme étouffé. Et enfin le témoignage de M. de la Borde, que nous avons déja cité, vient encore ici à l'appui de l'assertion de Catesby.

Si le crocodile s'engourdit à de hautes latitudes comme les autres quadrupèdes ovipares, sa couverture écailleuse n'est point de nature à être altérée par le froid et la disette, ainsi que la peau du plus grand nombre de ces animaux, et il ne se dépouille pas comme ces derniers.

Dans tous les pays où l'homme n'est pas en assez grand nombre pour le contraindre à vivre dispersé, il va par troupes nombreuses. M. Adanson a vu sur la grande rivière du Sénégal, des crocodiles

réunis au nombre de plus de deux cents, nageant ensemble la tête hors de l'eau, et ressemblant à un grand nombre de troncs d'arbres, à une forêt que les flots entraîneroient. Mais cet attroupement des crocodiles n'est point le résultat d'un instinct heureux ; ils ne se rassemblent pas, comme les castors, pour s'occuper en commun de travaux combinés ; leurs talens ne sont pas augmentés par l'imitation, ni leurs forces par le concert ; ils ne se recherchent pas, comme les phoques et les lamantins, par une sorte d'affection mutuelle : mais ils se réunissent parce que des appétits semblables les attirent dans les mêmes endroits. Cette habitude d'être ensemble est cependant une nouvelle preuve du peu de cruauté que l'on doit attribuer aux crocodiles ; et ce qui confirme qu'ils ne sont pas féroces, c'est la flexibilité de leur naturel : on est parvenu à les apprivoiser. Dans l'île de Bouton, aux Moluques, on engraisse quelques uns de ces animaux, devenus par-là en quelque sorte domestiques ; dans d'autres pays, on les nourrit par osten-

tation. Sur la côte des Esclaves, en Afrique, le roi de Saba a, par magnificence, deux étangs remplis de crocodiles. Dans la rivière de Rio-San-Domingo, également près des côtes occidentales de l'Afrique, où les habitans prennent soin de les nourrir, des enfans osent, dit-on, jouer avec ces monstrueux animaux. Les anciens connoissoient cette facilité avec laquelle le crocodile se laisse apprivoiser; Aristote a dit que, pour y parvenir, il suffisoit de lui donner une nourriture abondante, dont le défaut seul peut le rendre très-dangereux *.

Mais si le crocodile n'a pas la cruauté des chiens de mer et de plusieurs autres animaux de proie, avec lesquels il a plusieurs rapports, et qui vivent comme lui au milieu des eaux, il n'a pas assez de chaleur intérieure pour avoir la fierté de leur courage : aussi Pline a-t-il écrit

* M. de la Borde a vu à Cayenne des caïmans conservés avec des tortues dans un bassin plein d'eau. Ils y vivent long-temps sans faire même aucun mal aux tortues. On les nourrit avec les restes des cuisines.

qu'il fuit devant ceux qui le poursuivent, qu'il se laisse même gouverner par les hommes assez hardis pour se jeter sur son dos, et qu'il n'est redoutable que pour ceux qui fuient devant lui *. Cela pourroit être vrai des crocodiles que Pline ne connoissoit point, qui se trouvent dans certains endroits de l'Amérique, et qui, comme tous les autres grands animaux de ces contrées nouvelles où l'humidité l'emporte sur la chaleur, ont moins de courage et de force que les animaux qui les représentent dans les pays secs de l'ancien continent; et cette chaleur est si nécessaire aux crocodiles, que non seulement ils vivent avec peine dans les climats très-tempérés, mais encore que leur grandeur diminue à mesure qu'ils habitent des latitudes élevées. On les ren-

* On peut aussi voir dans Prosper Alpin ce qu'il raconte de la manière dont les paysans d'Égypte saisissoient un crocodile, lui lioient la gueule et les pattes, le portoient à des acheteurs, le faisoient marcher quelque temps devant eux après l'avoir délié, rattachoient ensuite ses pattes et sa gueule, l'égorgeoient pour le dépouiller, etc.

contre cependant dans les deux mondes, à plusieurs degrés au-dessus des tropiques; l'on a même trouvé des pétrifications de crocodiles à plus de cinquante pieds sous terre dans les mines de Thuringe, ainsi qu'en Angleterre. Mais ce n'est pas ici le lieu d'examiner le rapport de ces ossemens fossiles avec les révolutions qu'ont éprouvées les diverses parties du globe.

Quelque redoutable que paroisse le crocodile, les Nègres des environs du Sénégal osent l'attaquer pendant qu'il est endormi, et tâchent de le surprendre dans des endroits où il n'a pas assez d'eau pour nager; ils vont à lui audacieusement, le bras gauche enveloppé dans un cuir; ils l'attaquent à coups de lance ou de zagaie; ils le percent de plusieurs coups au gosier et dans les yeux; ils lui ouvrent la gueule, la tiennent sous l'eau, et l'empêchent de se fermer en plaçant leur zagaie entre les mâchoires, jusqu'à ce que le crocodile soit suffoqué par l'eau qu'il avale en trop grande quantité.

En Ægypte, on creuse sur les traces de cet animal démesuré un fossé profond,

que l'on couvre de branchages et de terre; on effraie ensuite à grands cris le crocodile, qui, reprenant pour aller à la mer le chemin qu'il avoit suivi pour s'écarter de ses bords, passe sur la fosse, y tombe, et y est assommé ou pris dans des filets. D'autres attachent une forte corde par une extrémité à un gros arbre; ils lient à l'autre bout un crochet et un agneau, dont les cris attirent le crocodile, qui, en voulant enlever cet appât, se prend au crochet par la gueule; à mesure qu'il s'agite, le crochet pénètre plus avant dans la chair: on suit tous ses mouvemens en lâchant la corde, et on attend qu'il soit mort pour le tirer du fond de l'eau.

Les sauvages de la Floride ont une autre manière de le prendre : ils se réunissent au nombre de dix ou douze; ils s'avancent au-devant du crocodile, qui cherche une proie sur le rivage; ils portent un arbre qu'ils ont coupé par le pied : le crocodile va à eux la gueule béante; mais, en enfonçant leur arbre dans cette large gueule, ils l'ont bientôt renversé et mis à mort.

On dit aussi qu'il y a des gens assez hardis pour aller en nageant jusque sous le crocodile, lui percer la peau du ventre, qui est presque le seul endroit où le fer puisse pénétrer.

Mais l'homme n'est pas le seul ennemi que le crocodile ait à craindre : les tigres en font leur proie; l'hippopotame le poursuit, et il est pour lui d'autant plus dangereux, qu'il peut le suivre avec acharnement jusqu'au fond de la mer. Les couguars, quoique plus foibles que les tigres, détruisent aussi un grand nombre de crocodiles. Ils attaquent les jeunes caïmans; ils les attendent en embuscade sur le bord des grands fleuves, les saisissent au moment qu'ils montrent la tête hors de l'eau, et les dévorent. Mais lorsqu'ils en rencontrent de gros et de forts, ils sont attaqués à leur tour : en vain ils enfoncent leurs griffes dans les yeux du crocodile; cet énorme lézard, plus vigoureux qu'eux, les entraîne au fond de l'eau.

Sans ce grand nombre d'ennemis, un animal aussi fécond que le crocodile

seroit trop multiplié; tous les rivages des grands fleuves des zones torrides seroient infestés par ces animaux monstrueux, qui deviendroient bientôt féroces et cruels par l'impossibilité où ils seroient de trouver aisément leur nourriture. Puissans par leurs armes, plus puissans par leur multitude, ils auroient bientôt éloigné l'homme de ces terres fécondes et nouvelles que ce roi de la Nature a quelquefois bien de la peine à leur disputer : car comment résister à tout ce qui donne le pouvoir, à la grandeur, aux armes, à la force et au nombre ? Prosper Alpin dit qu'en Égypte les plus grands crocodiles fuient le voisinage de l'homme, et se tiennent sur les rivages du Nil, au-dessus de Memphis. Mais, dans les pays moins peuplés, il ne doit pas en être de même : ils sont si abondans dans les grandes rivières de l'Amazone et d'Oyapok, dans la baie de Vincent Pinçon, et dans les lacs qui y communiquent, qu'ils y gênent par leur multitude la navigation des pirogues; ils suivent ces légers bâtimens, sans cependant essayer de les

renverser, et sans attaquer les hommes. Il est quelquefois aisé de les écarter à coups de rames, lorsqu'ils ne sont pas très-grands. Mais M. de la Borde raconte que, naviguant dans un canot le long des rivages orientaux de l'Amérique méridionale, il rencontra une douzaine de gros caïmans à l'embouchure d'une petite rivière dans laquelle il vouloit entrer : il leur tira plusieurs coups de fusil sans qu'ils changeassent de place. Il fut tenté de faire passer son canot par-dessus ces animaux; il fut arrêté cependant par la crainte qu'ils ne fissent chavirer son petit bâtiment, et qu'ils ne le dévorassent lorsqu'il seroit tombé dans l'eau. Il fut obligé d'attendre près de deux heures, après lesquelles les caïmans s'éloignèrent et lui laissèrent le passage libre.

Heureusement un grand nombre de crocodiles sont détruits avant d'éclore. Indépendamment des ennemis puissans dont nous avons déja parlé, des animaux trop foibles pour ne pas fuir à l'aspect de ces grands lézards, cherchent leurs œufs sur les rivages où ils les

déposent : la mangouste, les singes, les sagouins, les sapajous, et plusieurs espèces d'oiseaux d'eau, s'en nourrissent avec avidité, et en cassent même un très-grand nombre, en quelque sorte pour le plaisir de se jouer.

Ces mêmes œufs, ainsi que la chair du crocodile, sur-tout celle de la queue et du bas-ventre, servent de nourriture aux Nègres de l'Afrique, ainsi qu'à certains peuples de l'Inde et de l'Amérique. Ils trouvent délicate et succulente cette chair qui est très-blanche ; mais il paroît que presque tous les Européens qui ont voulu en manger, ont été rebutés par l'odeur de musc dont elle est imprégnée. M. Adanson cependant dit qu'il goûta celle d'un jeune crocodile tué sous ses yeux au Sénégal, et qu'il ne la trouva pas mauvaise. Au reste, la saveur de cette chair doit varier beaucoup suivant l'âge, la nourriture et l'état de l'animal.

On trouve quelquefois des bézoards dans le corps des crocodiles, ainsi que dans celui de plusieurs autres lézards. Seba avoit dans sa collection plusieurs

de ces bézoards qui lui avoient été envoyés d'Amboine et de Ceylan : les plus grands étoient gros comme un œuf de canard, mais un peu plus longs, et leur surface présentoit des éminences de la grosseur des plus petits grains de poivre. Ces concrétions étoient composées, comme tous les bézoards, de couches placées au-dessus les unes des autres; leur couleur étoit marbrée et d'un cendré obscur plus ou moins mêlé de blanc.

Les anciens Romains ont été longtemps sans connoître les crocodiles par eux-mêmes : ce n'est que cinquante-huit ans avant l'ère chrétienne, que l'édile Scaurus en montra cinq au peuple. Auguste lui en fit voir un grand nombre vivans, contre lesquels il fit combattre des hommes. Héliogabale en nourrissoit. Les tyrans du monde faisoient venir, à grands frais, de l'Afrique, des crocodiles, des tigres, des lions : ils s'empressoient de réunir autour d'eux ce que la terre paroît nourrir de plus féroce.

Les crocodiles étoient donc, pour les Romains et d'autres anciens peuples, des

animaux très-redoutables. Ils venoient de loin : il n'est pas surprenant qu'on leur ait attribué des vertus extraordinaires. Il n'y a presque aucune partie dans les crocodiles à laquelle on n'ait attaché la vertu de guérir quelque maladie. Leurs dents, leurs écailles, leur chair, leurs intestins, tout en étoit merveilleux. On fit plus dans leur pays natal : ils y inspiroient une grande terreur ; ils y répandoient quelquefois le ravage ; la crainte dégrada la raison, on en fit des dieux, on leur donna des prêtres ; la ville d'Arsinoé leur fut consacrée. On renfermoit religieusement leurs cadavres dans de hautes pyramides, auprès des tombeaux des rois ; et maintenant dans ce même pays où on les adoroit il y a deux mille ans, on a mis leur tête à prix ; et telle est la vicissitude des opinions humaines.

---

# LE CROCODILE NOIR.

*Seconde espèce.*

CETTE seconde espèce diffère de la première, en ce que sa couleur est presque noire, au lieu d'être verdâtre ou bronzée comme celle des crocodiles du Nil. C'est M. Adanson qui a fait connoître ces crocodiles noirs, qu'il a vus sur la grande rivière du Sénégal. Leurs mâchoires sont plus alongées que celles des alligators ou crocodiles proprement dits. Ils sont d'ailleurs plus carnassiers que ces derniers, et pourroient par conséquent en différer aussi par des caractères intérieurs, la diversité des mœurs étant très-souvent fondée sur celle de l'organisation interne. L'on ne peut pas dire qu'ils sont de la même espèce que le crocodile du Nil, qui auroit subi dans sa couleur et dans

quelques parties de son corps, l'influence du climat, puisque, suivant le même M. Adanson, la rivière du Sénégal nourrit aussi un grand nombre de crocodiles verds, entièrement semblables à ceux d'Égypte. Non seulement on n'a point encore observé ces crocodiles noirs dans le nouveau monde, mais aucun voyageur n'en a parlé que M. Adanson, et ce savant naturaliste ne les a trouvés que sur le grand fleuve du Sénégal.

---

# LE GAVIAL,

OU

# LE CROCODILE A MACHOIRES ALONGÉES.

*Troisième espèce.*

CETTE troisième espèce de crocodile se trouve dans les grandes Indes : elle y habite les bords du Gange, où on l'a nommée *gavial*. Elle ressemble aux crocodiles du Nil par la couleur, et par les caractères généraux et distinctifs des crocodiles. Le gavial a, comme les alligators, cinq doigts aux pieds de devant, et quatre doigts aux pieds de derrière ; il n'a d'ongle qu'aux trois doigts intérieurs de chaque pied. Mais il diffère des crocodiles d'Égypte par des caractères particuliers et très-sensibles. Ses mâchoires sont plus

alongées et beaucoup plus étroites, au point de paroître comme une sorte de long bec qui contraste avec la grosseur de la tête. Les dents ne sont pas inégales en grosseur et en longueur comme celles des crocodiles proprement dits; elles sont plus nombreuses; et l'on conserve au Cabinet du roi un individu de cette espèce, qui a environ douze pieds de long, et qui a cinquante-huit dents à la mâchoire supérieure, et cinquante à la mâchoire inférieure.

Le nombre des bandes transversales et tuberculeuses qui garnissent le dessus du corps, est plus considérable de plus d'un quart dans les crocodiles du Gange que dans l'alligator; d'ailleurs elles se touchent toutes, et les écailles quarrées qui les composent, sont plus relevées dans leurs bords, sans l'être autant dans leur centre, que celles du crocodile du Nil. Ces différences avec le crocodile proprement dit sont plus que suffisantes pour constituer une espèce distincte.

Les crocodiles du Gange parviennent à une grandeur très-considérable, ainsi que

ceux du Nil. L'on peut voir au Cabinet du roi une portion de mâchoire de ces crocodiles des grandes Indes, d'après laquelle nous avons trouvé que l'animal auquel elle a appartenu, devoit avoir trente pieds dix pouces de longueur *. Au reste, nous ne pouvons donner une idée plus nette de ces énormes animaux qu'en renvoyant à la figure et à la note précédente, où nous rapportons les principales dimensions de l'individu de près

* *Dimensions d'un crocodile à tête alongée.*

| | pieds. | pouces. | lignes. |
|---|---|---|---|
| Longueur totale | 11 | 10 | 6 |
| Longueur de la tête | 2 | 1 | 1 |
| Longueur depuis l'entre-deux des yeux jusqu'au bout du museau | 1 | 7 | 9 |
| Longueur de la mâchoire supérieure | 2 | » | 6 |
| Longueur de la partie de la mâchoire qui est armée de dents. | 1 | 6 | » |
| Distance des deux yeux | » | 3 | 3 |
| Grand diamètre de l'œil | » | 2 | » |
| Circonférence du corps à l'endroit le plus gros | 3 | 6 | » |

de douze pieds, dont nous venons de parler.

C'est apparemment de cette espèce qu'étoient les crocodiles vus par Tavernier sur les bords du Gange, depuis *Toutipour* jusqu'au bourg d'*Acérat,* qui en est à vingt-cinq *cossés*. Ce voyageur apperçut un très-grand nombre de ces animaux couchés sur le sable; il tira sur eux: le coup donna dans la mâchoire d'un grand crocodile, et fit couler du sang; mais l'animal se retira dans le fleuve. Le lendemain, Tavernier, en continuant de descendre le Gange, en vit un aussi grand nombre, également étendus sur le rivage; il tira

| | pieds. | pouces. | lignes. |
|---|---|---|---|
| Circonférence de la tête derrière les yeux | 2 | » | » |
| Circonférence du museau à l'endroit le plus étroit | » | 6 | 2 |
| Longueur des pattes de devant jusqu'au bout des doigts | 1 | 3 | 7 |
| Longueur des pattes de derrière jusqu'au bout des doigts | 1 | 8 | » |
| Longueur de la queue | 5 | 1 | » |
| Circonférence de la queue à son origine | 2 | 8 | » |

sur deux de ces animaux deux coups de fusil chargé à trois balles : au même instant ils se renversèrent sur le dos, ouvrirent la gueule, et expirèrent.

Il paroît que le gavial n'étoit point inconnu des anciens, puisqu'au rapport d'Élien, on disoit de son temps que l'on trouvoit sur les bords du Gange des crocodiles qui avoient une espèce de corne au bout du museau. Mais M. Edwards est le premier naturaliste moderne qui ait parlé du gavial : il publia, en 1756, la figure et la description d'un individu de cette espèce, dont il a comparé les mâchoires longues et étroites au bec du harle, et qu'il a nommé *crocodile à bec alongé*. Cet individu, qui présentoit tous les signes d'un développement peu avancé, avoit au-dessous du ventre une poche ou bourse ouverte. Nous n'avons trouvé aucune marque d'une poche semblable dans le crocodile du Gange dont nous venons de donner les dimensions, ni dans un jeune crocodile de la même espèce, et long de deux pieds trois pouces, qui fait aussi partie de la collection du Cabinet

du roi. Peut-être cette poche s'efface-t-elle à mesure que l'animal grandit, et n'est-elle qu'un reste de l'ouverture par laquelle s'insère le cordon ombilical; ou peut-être l'individu de M. Edwards étoit-il d'un sexe différent de ceux dont nous avons vu la dépouille.

L'on conserve au Cabinet du roi une portion de mâchoire garnie de dents, à demi pétrifiée, renfermée dans une pierre calcaire trouvée aux environs de Dax en Gascogne, et envoyée au Cabinet par M. de Borda. Elle nous a paru, d'après l'examen que nous en avons fait, avoir appartenu à un gavial.

---

# LE FOUETTE-QUEUE.

Le nom de *fouette-queue* a été employé par différens naturalistes pour désigner diverses espèces de lézards qui peuvent donner à leur queue des mouvemens semblables à ceux d'un fouet. Ce nom a été particulièrement appliqué au lézard dont il est ici question, et à la dragonne dont nous parlerons dans l'article suivant. Il en est résulté une obscurité d'autant plus grande dans les faits rapportés par les voyageurs, relativement aux lézards, que le nom de *cordyle* a été aussi donné par plusieurs auteurs à la dragonne, et qu'ensuite le nom de *fouette-queue* a été lié avec celui de cordyle, de manière à être attribué non seulement à la dragonne, qui a réellement la propriété de faire mouvoir sa queue comme un fouet, mais encore à d'autres espèces

de lézards, privées de cette faculté, et désignées également par le nom de *cordyle.* Nous croyons donc, pour éviter toute confusion, devoir conserver uniquement au lézard dont il s'agit ici, le nom de *fouette-queue.*

Il habite les climats chauds de l'Amérique méridionale, et on le trouve particulièrement au Pérou. Il a quelquefois plusieurs pieds de longueur. Son dos est couvert de plaques quarrées et d'écailles ovales qui garnissent aussi ses côtés. Sa queue, qui paroît dentelée par les bords, et qu'il a la facilité d'agiter comme un fouet, l'assimile un peu à la dragonne; et la forme applatie de cette même queue, ainsi que ses pieds palmés, le rapprochent du crocodile, dont il est cependant bien aisé de le distinguer, parce que le crocodile n'a que quatre doigts aux pieds de derrière, tandis que le fouette-queue en a cinq à chaque pied. C'est ce qui nous a déterminés à regarder comme un fouette-queue l'animal représenté dans la planche CVI du premier volume de Seba. M. Linné l'a rapporté au crocodile:

mais il a cinq doigts aux pieds de derrière; et, d'un autre côté, il ne peut pas être confondu avec la dragonne, puisque ses pieds sont palmés. D'ailleurs Seba donne l'Amérique pour patrie à ce grand lézard, ce qui s'accorde fort bien avec ce que M. Linné lui-même a dit de celle du fouette-queue. Nous croyons devoir observer aussi que le lézard représenté dans Seba, tome I, planche CIII, figure 2, et que M. Linné a indiqué comme un fouette-queue, est une dragonne, attendu que quoique le dessinateur lui ait donné des membranes aux pieds de derrière, il est dit dans le texte qu'il n'en a point.

Le fouette-queue nous paroît être, ainsi que nous l'avons déja dit *, le lézard que Dampier regardoit comme une seconde espèce de caïman d'Amérique.

Il y a dans l'île de Ceylan un grand lézard qui, par sa forme, ressemble beaucoup au crocodile; mais il en diffère par sa langue bleue et fourchue, qu'il alonge d'une manière effrayante, lorsqu'il la

* Article des crocodiles.

tire pour siffler, ou seulement pour respirer. On le nomme *kobbera-guion*. Il a communément six pieds de longueur. Sa chair est d'un assez mauvais goût. Il plonge souvent dans l'eau ; mais sa demeure ordinaire est sur la terre, où il se nourrit des oiseaux et des divers animaux qu'il peut saisir. Il craint l'homme, et n'ose rien contre lui ; mais il écarte sans peine les chiens et plusieurs des animaux qui veulent l'attaquer, en les frappant violemment avec sa queue, qu'il agite et secoue comme un long fouet. Nous ignorons si les doigts de ses pieds sont réunis par des membranes : s'ils le sont, il doit être regardé comme de la même espèce que le fouette-queue du Pérou, qui peut-être aura subi l'influence d'un nouveau climat ; sinon il faudra le considérer comme une dragonne.

# LA DRAGONNE.

La dragonne ressemble beaucoup par sa forme au crocodile; elle a, comme lui, la gueule très-large, des tubercules sur le dos, et la queue applatie. Sa grandeur égale quelquefois celle des jeunes caïmans. Sa couleur, d'un jaune roux foncé, et plus ou moins mêlé de verdâtre, est semblable aussi à celle de ces animaux; c'est ce qui a fait que, sur les côtes orientales de l'Amérique méridionale, elle a été prise pour une petite espèce de crocodile ou de caïman. Mais la dragonne en diffère principalement, parce que, au lieu d'avoir les pieds palmés, ses doigts, au nombre de cinq à chaque pied, sont très-séparés les uns des autres, comme ceux de presque tous les lézards. Ils sont d'ailleurs tous garnis d'ongles aigus et crochus. La tête, appla-



LA DRAGONE.

J. Fouquet f.

tie par-dessus, et comprimée par les côtés, a un peu la forme d'une pyramide à quatre faces, dont le museau seroit le sommet : elle ressemble par-là à celle de plusieurs serpens, ainsi que la langue, qui est fourchue, et qui, loin d'être cachée et presque immobile comme celle du crocodile, peut être dardée avec facilité. Les yeux sont gros et brillans; l'ouverture des oreilles est grande, et entourée d'une bordure d'écailles; le corps épais, arrondi, couvert d'écailles dures, osseuses comme celles du crocodile, et presque toutes garnies d'une arête saillante : plusieurs de celles du dos sont plus grandes que les autres, et relevées par des tubercules en forme de crêtes; dont les plus hauts sont les plus voisins de la queue, sur laquelle les lignes qu'ils forment sont prolongées par d'autres tubercules. Ceux-ci sont plus aigus, et produisent deux dentelures semblables à celle d'une scie, et réunies en une seule vers l'extrémité de la queue, qui est très-longue. La dragonne, ainsi que le fouette-queeue, a la facilité de la remuer vivement et de

l'agiter comme un fouet. Cette faculté lui a fait donner le nom de *fouette-queue*, que nous avons conservé uniquement à l'espèce précédente, et que nous n'emploierons jamais en parlant de la dragonne, pour éviter toute confusion. On l'a aussi appelée *cordyle;* mais nous réservons ce nom pour un lézard différent de celui que nous décrivons, et auquel on l'a déja donné.

C'est principalement dans l'Amérique méridionale que l'on rencontre la dragonne. Il y a au Cabinet du roi un individu de cette espèce, qui a été envoyé de Cayenne par M. de la Borde, et d'après lequel nous avons fait la description que l'on vient de lire * : elle est assez conforme

* *Principales dimensions d'une dragonne qui est au Cabinet du roi.*

| | pieds. | pouces. | lignes. |
|---|---|---|---|
| Longueur totale | 2 | 5 | 4 |
| Contour de la gueule | » | 4 | 4 |
| Distance des deux yeux | » | 1 | » |
| Circonférence du corps à l'endroit le plus gros | » | 7 | 6 |
| Longueur des pattes de devant | | | |

à ce que dit Wormius de cette espèce de grand lézard, dont il avoit un individu long de quatre pieds romains. Clusius connoissoit aussi le même animal, et Seba l'avoit dans sa collection.

Wormius a parlé du nombre et de la forme des dents de la dragonne : il a dit que ce lézard en a dix-sept de chaque côté de la mâchoire inférieure ; que celles de devant sont petites et aiguës, et celles de derrière grosses et obtuses. Nous avons remarqué la même chose dans la dragonne du Cabinet du roi. On a reproché à Pline de s'être trompé touchant la forme des dents du crocodile, en les distinguant en dents incisives, en canines et en molaires. Nous avons déja vu ce qu'entendoit ce grand naturaliste par les dents canines du crocodile ; et à l'égard des

| | pieds. | pouces. | lignes. |
|---|---|---|---|
| jusqu'au bout des doigts..... | » | 3 | 10 |
| Longueur des pattes de derrière jusqu'au bout des doigts.... | » | 5 | 6 |
| Longueur de la queue........ | 1 | 4 | 6 |
| Circonférence de la queue à son origine..................... | » | 5 | 8 |

dents molaires, il pourroit se faire que son erreur est venue de la méprise de ceux qui lui ont fourni des observations. Il se peut en effet que la dragonne habite dans les contrées orientales que les anciens connoissoient, que ses grosses dents aient été regardées comme des dents molaires, et que l'animal lui-même ait été pris pour un vrai crocodile. C'est ainsi que, dans des temps très-récens, la confusion que plusieurs voyageurs ont faite des espèces de grands lézards voisines de celle du crocodile, a produit plus d'une erreur relativement à la forme et aux habitudes naturelles de ce dernier animal.

La grande ressemblance de la dragonne avec le crocodile feroit penser, au premier coup d'œil, que leurs mœurs sont semblables; mais ces deux lézards diffèrent par un de ces caractères dont la présence ou l'absence a la plus grande influence sur les habitudes des animaux. M. de Buffon a montré dans l'Histoire naturelle des oiseaux, combien la forme de leurs becs détermine l'espèce de nourri-

ture qu'ils peuvent prendre, les force à habiter de préférence l'endroit où ils trouvent aisément cette subsistance, et produit ou modifie par-là leurs principales habitudes. La faculté de voler qu'ils ont reçue, leur donne la plus grande facilité de changer de place, et les rend par conséquent moins dépendans de la forme de leurs pieds : cependant nous voyons certaines classes d'oiseaux dont les habitudes sont produites par les pieds palmés, avec lesquels ils peuvent nager aisément, ou bien par les griffes aiguës et fortes qui leur servent à attaquer et à se défendre. Mais il n'en est pas de même des quadrupèdes, tant vivipares qu'ovipares ; la nature de leurs alimens est non seulement déterminée par la forme de leur gueule ou de leurs dents, mais encore par celle de leurs pieds, qui leur fournissent des moyens plus ou moins puissans de saisir leur proie, d'aller avec vîtesse d'un endroit à un autre, d'habiter le milieu des eaux, les rivages, les plaines ou les forêts, etc. Une gueule plus ou moins fendue, quelques dents de plus ou de

moins, des ongles aigus ou obtus; des doigts réunis ou divisés, en voilà plus qu'il n'en faut pour faire varier leurs mœurs souvent du tout au tout. On en peut voir des exemples dans les quadrupèdes vivipares, parmi lesquels la plupart des animaux qui ont des habitudes communes, qui habitent des lieux semblables, ou qui se nourrissent des mêmes substances, ont leurs dents, leur gueule ou leurs pieds conformés à peu près de la même manière, quelque différens qu'ils soient d'ailleurs par la forme générale de leur corps, par leur force et par leur grandeur. La dragonne et le crocodile en sont de nouvelles preuves : la dragonne ressemble beaucoup au crocodile; mais elle en diffère par ses doigts, qui ne sont pas palmés : dès-lors elle doit avoir des habitudes différentes; elle doit nager avec plus de peine, marcher avec plus de vîtesse, retenir les objets avec plus de facilité, grimper sur les arbres, se nourrir quelquefois des animaux des bois; et c'est en effet ce qui est conforme aux observations que nous avons recueillies.

M. de la Borde, qui a nommé cet animal *lézard caïman*, parce qu'il le regarde, avec raison, comme faisant la nuance entre les crocodiles et les petits lézards, dit qu'il fréquente les savanes noyées et les terrains marécageux, mais qu'il se tient à terre, et au soleil, plus souvent que dans l'eau. Il est assez difficile à prendre, parce qu'il se renferme dans des trous. Il mord cruellement ; il darde presque toujours sa langue comme les serpens. M. de la Borde a gardé chez lui, pendant quelque temps, une dragonne en vie. Elle se tenoit des heures entières dans l'eau : elle s'y cachoit lorsqu'elle avoit peur ; mais elle en sortoit souvent pour aller se chauffer aux rayons du soleil.

La grande différence entre les mœurs de la dragonne et celles du crocodile n'est cependant pas produite par un sens de plus ou de moins, mais seulement par une membrane de moins et quelques ongles de plus. On remarque des effets semblables dans presque tous les autres animaux ; et il en seroit de même dans

l'homme, et des différences très-peu sensibles dans la conformation extérieure produiroient une grande diversité dans ses habitudes, si l'intelligence humaine, accrue par la société, n'avoit pas inventé les arts pour compenser les défauts de nature.

Les animaux qui attaquent le crocodile doivent aussi donner la chasse à la dragonne, qui a bien moins de force pour leur résister, et qui même est souvent dévorée par les grands caïmans.

Sa manière de vivre peut donner à sa chair un goût différent de celui de la chair du crocodile : il ne seroit donc pas surprenant qu'elle fût aussi bonne à manger que le disent les habitans des îles Antilles, où on la regarde comme très-succulente, et où on la compare à celle d'un poulet. On recherche aussi à Cayenne les œufs de ce grand lézard, qui a de nouveaux rapports avec le crocodile par sa fécondité, la femelle pondant ordinairement plusieurs douzaines d'œufs.

On trouve au Bresil, et particulièrement auprès de la rivière de Saint-Fran-

çois, une sorte de lézard nommé *ignarucu*, qui ressemble beaucoup au crocodile, grimpe facilement sur les arbres, et paroît ne différer de la dragonne que par une couleur plus foncée et des ongles moins forts. Si les voyageurs ne se sont point trompés à ce sujet, l'on ne doit regarder l'ignarucu que comme une variété de la dragonne.

---

# LE TUPINAMBIS*.

Ce lézard habite également les contrées chaudes de l'ancien et du nouveau continent. On a prétendu que, sur les bords de la rivière des Amazones, auprès de Surinam et des pays voisins, le tupinambis acquéroit une grande taille et parvenoit jusqu'à la longueur de douze pieds; mais on aura sûrement pris des caïmans pour des tupinambis, et l'on doit ranger cette fable parmi tant d'autres qui ont défiguré l'histoire des quadrupèdes ovipares. Le tupinambis a tout au plus une longueur de six ou sept pieds dans les contrées où il trouve la nourriture la plus abondante et la température

* *Tupinambis* en Amérique; *galtabé* au Sénégal; *caïman*, *guano*, *ligan*, *ligans*, par certains voyageurs, ce qui l'a fait confondre avec les iguanes, ainsi qu'avec les crocodiles; *tilcuetz pallin* dans la nouvelle Espagne.



LE TUPINAMBIS.

J. Paquet S.

la plus favorable. L'individu que nous avons décrit, et qui est au Cabinet du roi, a trois pieds huit pouces de long en y comprenant la queue *; il a été envoyé du cap de Bonne-Espérance. J'ai vu un autre individu de cette espèce, apporté du Sénégal, et dont la longueur totale étoit de quatre pieds dix pouces. La queue du tupinambis est applatie et à peu près de la longueur du corps. Il a à chaque pied cinq doigts assez longs, séparés les uns des autres, et tous armés d'ongles forts et crochus. La queue ne présente pas

* *Principales dimensions du tupinambis.*

| | pieds. | pouces. | lignes. |
|---|---|---|---|
| Longueur totale.................. | 3 | 8 | » |
| Contour de la gueule.......... | » | 4 | 8 |
| Circonférence du corps à l'endroit le plus gros................ | 1 | 1 | 3 |
| Longueur des pattes de devant jusqu'au bout des doigts.... | » | 5 | 9 |
| Longueur des pattes de derrière jusqu'au bout des doigts..... | » | 6 | 9 |
| Longueur de la queue......... | 1 | 10 | 6 |
| Circonférence de la queue à son origine.................... | » | 7 | 10 |

de crête comme celle de la dragonne ; mais le dessus et le dessous du corps, la tête, la queue et les pattes sont garnis de petites écailles qui suffiroient pour distinguer le tupinambis des autres grands lézards à queue plate : elles sont ovales, dures, un peu élevées, presque toutes entourées d'un cercle de petits grains durs, placées à côté les unes des autres, et disposées en bandes circulaires et transversales ; leur grand diamètre est à peu près d'une demi-ligne dans l'individu envoyé du cap de Bonne-Espérance au Cabinet du roi *. La manière dont elles sont colorées, donne au tupinambis une sorte de beauté : son corps présente de grandes taches ou bandes irrégulières d'un blanc assez éclatant qui le font paroître comme marbré, et forment même sur les côtés une espèce de dentelle. Mais, en le revê-

* L'on peut voir, dans la collection du Cabinet du roi, un tupinambis mâle, tué dans le temps de ses amours. Ses parties sexuelles sont hors de l'anus ; les deux verges, très-séparées l'une de l'autre, ont un pouce trois lignes de longueur. L'animal a deux pieds huit pouces de longueur totale.

tant de cette parure agréable, la Nature ne lui a fait qu'un présent funeste; elle l'a placé trop près du crocodile, son ennemi mortel, pour lequel sa couleur doit être comme un signe qui le fait reconnoître de loin. Il a, en effet, trop peu de force pour se défendre contre les grands animaux. Il n'attaque point l'homme : il se nourrit d'œufs d'oiseaux, de lézards beaucoup plus petits que lui, ou de poissons qu'il va chercher au fond des eaux. Mais, n'ayant pas la même grandeur, les mêmes armes, ni par conséquent la même puissance que le crocodile, et pouvant manquer de proie bien plus souvent, il ne doit pas être si difficile dans le choix de sa nourriture : il doit d'ailleurs chasser avec d'autant plus de crainte, que le crocodile, auquel il ne peut résister, est en très-grand nombre dans les pays qu'il habite; on rapporte même que la présence des caïmans inspire une si grande frayeur au tupinambis, qu'il fait entendre un sifflement très-fort. Ce sifflement d'effroi est une espèce d'avertissement pour les hommes qui se baignent dans les envi-

rons ; il les garantit, pour ainsi dire, de la dent meurtrière du crocodile ; et c'est de là qu'est venu au tupinambis le nom de *sauve-garde* ou *sauveur*, qui lui a été donné par plusieurs voyageurs et naturalistes. Il dépose ses œufs, comme les caïmans, dans des trous qu'il creuse dans le sable sur le bord de quelque rivière ; le soleil les fait éclore. Ils sont assez gros et ovales, et les Indiens s'en nourrissent sans peine. La chair du tupinambis est aussi très-succulente pour ces mêmes Indiens, et plusieurs Européens qui en avoient mangé tant en Amérique qu'en Afrique, m'ont dit l'avoir trouvée délicate.

Cet animal produit des bézoards, ainsi que le crocodile et d'autres lézards. Ces concrétions ressemblent aux bézoards des crocodiles, quant à leur forme extérieure ; elles sont de la grosseur d'un œuf de pigeon, et d'une couleur cendrée claire, tachetée de noir. On leur a attribué les mêmes vertus chimériques qu'aux autres bézoards, et particulièrement à ceux du crocodile et de l'iguane.

La disette que le tupinambis éprouve

fréquemment, a dû altérer ses goûts; tant la faim et la misère dénaturent les habitudes. Il se nourrit souvent de corps infects et de substances à demi pourries; et lorsque cet aliment abject lui manque, il le remplace par des mouches et par des fourmis. Il va chasser ces insectes au milieu des bois, qu'il fréquente, ainsi que les bords des eaux. La conformation de ses pieds, dont les doigts sont très-séparés les uns des autres, lui donne une grande facilité de grimper sur les arbres, où il cherche des œufs dans les nids, mais où il ne peut souvent que vivre misérablement, en poursuivant avec fatigue des animaux bien plus agiles que lui. Le seul quadrupède ovipare qu'on a cru devoir appeler *sauve-garde*, souffre donc une faim cruelle, ne peut se procurer qu'avec peine et inquiétude la nourriture dégoûtante à laquelle il est fréquemment réduit, et finit presque toujours par être la victime du plus fort.

Le tupinambis est le même animal que le lézard du Bresil, appelé *tejuguacu* et *temapara-tupinambis*, et dont Ray, ainsi

que d'autres auteurs, ont parlé. Marcgrave en a vu un vivre sept mois sans rien manger. Quelqu'un ayant marché sur la queue de ce tupinambis, et en ayant brisé une partie, elle repoussa de deux doigts. Au reste, il est important de remarquer que ces noms de *tejuguacu* et de *temapara* ont été donnés à plusieurs lézards d'espèces différentes; ce qui n'a pas peu augmenté la confusion qui a régné dans l'histoire des quadrupèdes ovipares.

---

# LE SOURCILLEUX.

On trouve dans l'île de Ceylan, dans celle d'Amboine, et vraisemblablement dans d'autres régions des grandes Indes, dont la température ne diffère pas beaucoup de celle de ces îles, un lézard auquel on a donné le nom de *sourcilleux*, parce que sa tête est relevée au-dessus des yeux par une arête saillante, garnie de petites écailles en forme de sourcils. Cet animal est aussi remarquable par une crête composée d'écailles ou de petites lames droites, qui orne le derrière de sa tête, et qui se prolonge en forme de peigne ou de dentelure, jusqu'au bout de la queue. Les yeux sont grands, ainsi que les ouvertures des oreilles; le museau est pointu, la gueule large, la queue applatie et beaucoup plus longue que le corps. Ce lézard a les doigts très-séparés,

les uns des autres, et très-longs, surtout ceux des pieds de derrière, dont le quatrième doigt égale la tête en longueur; les ongles sont forts et crochus. Les écailles dont tout le corps est recouvert, sont très-petites, inégales en grandeur, mais toutes relevées par une arête longitudinale, et placées les unes au-dessus des autres, comme les écailles de plusieurs poissons. La couleur générale des sourcilleux est d'un brun clair, tacheté de rouge plus ou moins foncé. La longueur totale de l'individu que nous avons décrit, et que l'on conserve au Cabinet du roi, est d'un pied. Comme les doigts de ces lézards sont très-longs et très-divisés, leurs habitudes doivent approcher, à beaucoup d'égards, de celles de la dragonne. On dit qu'ils poussent des cris qui leur servent à se rallier.

Au reste, ce caractère très-apparent d'écailles relevées, cette sorte d'armure qui donne un air distingué au lézard qui en est revêtu, et que nous trouvons ici pour la seconde fois, n'a pas été uniquement accordé au sourcilleux et à la dra-

gonne. Il en est de ce caractère comme de tous les autres, dont chacun est presque toujours exprimé avec plus ou moins de force dans plusieurs espèces différentes. Cette crête que nous venons de remarquer dans le sourcilleux, sert aussi à défendre ou parer la tête-fourchue, l'iguane, le basilic, etc. Non seulement même elle a des formes différentes dans chacun de ces lézards; non seulement elle présente tantôt des rayons alongés, tantôt des lames aiguës, larges et très-courtes, etc. mais encore elle varie par sa position: elle s'élève en rayons sur tout le corps du basilic, depuis le sommet de la tête jusqu'à l'extrémité de la queue; elle orne de même la queue du porte-crête, et garnit ensuite son dos en forme de dentelure; elle revêt non seulement le corps, mais encore une partie de la membrane du cou de l'iguane; elle s'étend le long du dos du mâle de la salamandre à queue plate; elle paroît comme une crénelure sur celui du plissé; à peine sensible sur le dessous de la gorge du marbré, elle défend, dans le galéote,

la tête et la partie antérieure du dos ; elle se trouve aussi sur cette partie antérieure dans l'agame ; elle se présente, pour ainsi dire, sur chaque écaille dans le stellion, l'azuré, le téguixin ; elle règne le long de la tête, du corps et du ventre du caméléon ; elle paroît à l'extrémité de la queue du cordyle ; et, pour ne pas rapprocher ici un plus grand nombre de quadrupèdes ovipares, elle est composée d'écailles clair-semées sur le lézard appelé *tête-fourchue* ; elle occupe le dessus du corps, de la tête et de la queue, dans le sourcilleux, et nous avons vu qu'elle ne s'étendoit que sur la queue de la dragonne.

---

## LA TÊTE-FOURCHUE.

Dans l'île d'Amboine, et par conséquent dans le même climat que le sourcilleux, on trouve un lézard qui ressemble beaucoup à ce quadrupède ovipare. Il a, comme lui, depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue, des aiguillons courts en forme de dentelure, mais qui sont, sur le dos, plus séparés les uns des autres que dans le sourcilleux. La queue, comprimée comme celle du crocodile, est tout au plus de la longueur du corps. Le dessus de la tête, qui est très-courte et très-convexe, présente deux éminences qui ont une sorte de ressemblance avec des cornes. Suivant Seba, la pointe du museau est garnie d'un gros tubercule entouré d'autres tubercules blanchâtres; le cou est goîtreux, et le corps semé de boutons blancs, ronds,

élevés, que l'on retrouve encore au-dessous des yeux et de la mâchoire inférieure. Les cuisses, les jambes et les doigts, sont longs et déliés. Ce lézard et l'espèce précédente ont trop de caractères extérieurs communs pour ne pas se ressembler beaucoup par leurs habitudes naturelles, d'autant plus qu'ils préfèrent l'un et l'autre les contrées chaudes de l'Inde : aussi leur attribue-t-on à tous les deux la faculté de se rallier par des cris.

---

# LE LARGE-DOIGT.

Les caractères distinctifs de ce lézard, qui se trouve dans les Indes, sont d'avoir la queue deux fois plus longue que le corps, comprimée, un peu relevée en carène par-dessus, striée par-dessous, et divisée en plusieurs portions, composées chacune de cinq anneaux de très-petites écailles. Il a sous le cou une membrane assez semblable à celle de l'iguane, mais qui n'est point dentelée. A chaque doigt, tant des pieds de devant que des pieds de derrière, l'avant-dernière articulation est par-dessous plus large que les autres; et c'est de là que M. Daubenton a tiré le nom que nous lui conservons. La tête est plate et comprimée par les côtés; le museau très-délié; les ouvertures des narines sont très-petites, ainsi que les trous des oreilles.

# LE BIMACULÉ.

Nous devons la connoissance de cette nouvelle espèce de lézard à M. Sparrman, savant académicien de Stockholm, qui en a décrit plusieurs individus envoyés de l'Amérique septentrionale par M. le docteur Acrelius à M. le baron de Geer. Quelques uns de ces individus avoient le dessus du corps semé de taches noires; tous avoient deux grandes taches de la même couleur sur les épaules, et c'est ce qui leur a fait donner par M. Sparrman le nom de *bimaculés*. La tête de ces lézards est applatie par les côtés; la queue est comprimée et deux fois plus longue que le corps; tous les doigts des pieds de devant et de ceux de derrière, excepté les doigts extérieurs, sont garnis de lobes ou de membranes qui en élargissent la surface, et qui donnent au bimaculé un nouveau rapport avec le large-doigt.

Suivant M. le docteur Acrelius, le bimaculé n'est point méchant; il se tient souvent dans les bois, où il fait entendre un sifflement plus ou moins fréquent. On le prend facilement dans un piége fait avec de la paille qu'on approche de lui en sifflant, et dans lequel il saute et s'engage de lui-même. La femelle dépose ses œufs dans la terre. On le trouve à Saint-Eustache et dans la Pensilvanie. Le fond de sa couleur varie; il est quelquefois d'un bleu noirâtre.

---

# LE SILLONNÉ.

On trouve dans les Indes un assez petit lézard gris, dont nous plaçons ici la notice, parce qu'il a des écailles convexes en forme de tubercules sur les flancs, et parce que sa queue est applatie par les côtés comme celle du crocodile et des autres lézards dont nous venons de donner l'histoire. Son corps n'est point garni d'aiguillons : il n'a point de crête au-dessous du cou ; mais on voit sur son dos deux stries très-sensibles. Il a les deux côtés du corps comme plissés et relevés en arête. Son ventre présente vingt-quatre rangées transversales d'écailles ; chaque rangée est composée de six pièces. La queue, à peine plus longue que la moitié du corps, est striée par-dessous, lisse par les côtés, et relevée en-dessus par une double saillie.



L'IGUANE.

## SECONDE DIVISION.

# LÉZARDS

*Qui ont la queue ronde, cinq doigts à chaque pied, et des écailles élevées sur le dos en forme de crête.*

## L'IGUANE *.

DANS ces contrées de l'Amérique méridionale, où la Nature plus active fait descendre à grands flots du sommet des hautes Cordillières, des fleuves immenses, dont les eaux s'étendant en liberté inondent au loin des campagnes nouvelles, et où la main de l'homme n'a jamais

* *Leguana;* en anglois, *the guana; senembi; iamacolin* en Amérique, suivant Seba.

opposé aucun obstacle à leur course, sur les rives limoneuses de ces fleuves rapides, s'élèvent de vastes et antiques forêts. L'humidité chaude et vivifiante qui les abreuve, devient la source intarissable d'une verdure toujours nouvelle pour ces bois touffus, images sans cesse renaissantes d'une fécondité sans bornes, et où il semble que la Nature, dans toute la vigueur de la jeunesse, se plaît à entasser les germes productifs. Les végétaux ne croissent pas seuls au milieu de ces vastes solitudes; la Nature a jeté sur ces grandes productions la variété, le mouvement et la vie. En attendant que l'homme vienne régner au milieu de ces forêts, elles sont le domaine de plusieurs animaux, qui, les uns par la beauté de leurs écailles, l'éclat de leurs couleurs, la vivacité de leurs mouvemens, l'agilité de leur course, les autres par la fraîcheur de leur plumage, l'agrément de leur parure, la rapidité de leur vol, tous par la diversité de leurs formes, font, des vastes contrées du nouveau monde, un grand et magnifique tableau, une scène

animée, aussi variée qu'immense. D'un côté, des ondes majestueuses roulent avec bruit; de l'autre, des flots écumans se précipitent avec fracas de roches élevées, et des tourbillons de vapeurs réfléchissent au loin les rayons éblouissans du soleil : ici, l'émail des fleurs se mêle au brillant de la verdure, et est effacé par l'éclat plus brillant encore du plumage varié des oiseaux; là, des couleurs plus vives, parce qu'elles sont renvoyées par des corps plus polis, forment la parure de ces grands quadrupèdes ovipares, de ces gros lézards que l'on est tout étonné de voir décorer le sommet des arbres, et partager la demeure des habitans ailés.

Parmi ces ornemens remarquables et vivans dont on se plaît à contempler, dans ces forêts épaisses, la forme agréable et piquante, et dont on suit avec plaisir les divers mouvemens au milieu des rameaux et des fleurs, la dragonne et le tupinambis attirent l'attention; mais le lézard dont nous traitons dans cet article, se fait distinguer bien davantage par la

beauté de ses couleurs, l'éclat de ses écailles, et la singularité de sa conformation.

Il est aisé de reconnoître l'iguane à la grande poche qu'il a au-dessous du cou, et sur-tout à la crête dentelée qui s'étend depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue, et qui garnit aussi le devant de la gorge. La longueur de ce lézard, depuis le museau jusqu'au bout de la queue, est assez souvent de cinq ou six pieds; celui que nous avons décrit, et qui a été envoyé de Cayenne au Cabinet du roi par M. Sonini, a quatre pieds de long *.

* *Principales dimensions d'un iguane conservé au Cabinet du roi.*

| | pieds. | pouces. | lignes. |
|---|---|---|---|
| Longueur totale | 4 | » | » |
| Circonférence dans l'endroit le plus gros du corps | 1 | » | 4 |
| Circonférence à l'origine de la queue | » | 5 | 9 |
| Contour de la mâchoire supérieure | » | 3 | 3 |
| Longueur de la plus grande écaille | | | |

La tête est comprimée par les côtés, et applatie par-dessus. Les dents sont aiguës, et assez semblables, par leur forme, à celles des lézards verds de nos provinces méridionales. Le museau, l'entre-deux des yeux et le tour des mâchoires, sont garnis de larges écailles très-colorées, très-unies et très-luisantes : trois écailles plus larges que les autres sont placées de chaque côté de la tête, au-dessous des oreilles; la plus grande des trois est ovale, et son éclat, semblable à celui des métaux polis, relève la beauté des couleurs de l'iguane. Les yeux sont gros; l'ouverture des oreilles est grande : des

| | pieds. | pouces. | lignes. |
|---|---|---|---|
| des côtés de la tête.......... | » | 1 | » |
| Longueur de la poche qui est au-dessous du cou.............. | » | 3 | 4 |
| Largeur de la poche........... | » | 1 | 10 |
| Longueur des plus grandes écailles de la crête................. | » | 1 | 10 |
| Longueur de la queue......... | 2 | 7 | 4 |
| Longueur des pattes de devant jusqu'à l'extrémité des doigts | » | 7 | 1 |
| Longueur des pattes de derrière | » | 9 | 9 |
| Longueur du plus grand ongle. | » | » | 8 |

tubercules qui ont la forme de pointes de diamans, sont placés au-dessus des narines sur le sommet de la tête, et de chaque côté du cou. Une espèce de crête, composée de grandes écailles saillantes, et qui par leur figure ressemblent un peu à des fers de lance, s'étend depuis la pointe de la mâchoire inférieure jusque sous la gorge, où elle garnit le devant d'une grande poche, que l'iguane peut gonfler à son gré.

De petites écailles revêtent le corps, la queue et les pattes : celles du dos sont relevées par une arête.

La crête remarquable qui s'étend, ainsi que nous l'avons dit, depuis le sommet de la tête jusqu'à l'extrémité de la queue, est composée d'écailles très-longues, très-aiguës, et placées verticalement : les plus hautes sont sur le dos, et leur élévation diminue insensiblement, à mesure qu'elles sont plus près du bout de la queue, où on les distingue à peine.

La queue est ronde, au lieu d'être applatie comme celle des crocodiles.

Les doigts sont séparés les uns des autres, au nombre de cinq à chaque pied, et garnis d'ongles forts et crochus. Dans les pieds de devant, le premier doigt, ou le doigt intérieur, n'a qu'une phalange; le second en a deux, le troisième trois, le quatrième quatre, et le cinquième deux. Dans les pieds de derrière, le premier doigt n'a qu'une phalange; le second en a deux, le troisième trois, le quatrième quatre, et le cinquième, qui est séparé comme un pouce, en a trois.

Au-dessous des cuisses s'étend, de chaque côté, un cordon de quinze tubercules creux et percés à leur sommet, comme pour donner passage à quelques sécrétions: nous retrouverons ces tubercules dans plusieurs espèces de lézards; il seroit intéressant d'en connoître exactement l'usage particulier.

La couleur générale des iguanes est ordinairement verte, mêlée de jaune, ou d'un bleu plus ou moins foncé; celle du ventre, des pattes et de la queue, est quelquefois panachée; la queue de l'individu que nous avons décrit, présentoit

plusieurs couleurs disposées par bandes annulaires et assez larges : mais les teintes de l'iguane varient suivant l'âge, le sexe et le pays *.

Ce lézard est très-doux, il ne cherche point à nuire ; il ne se nourrit que de végétaux et d'insectes. Il n'est cependant pas surprenant que quelques voyageurs aient trouvé son aspect effrayant, lorsqu'agité par la colère, et animant son regard, il a fait entendre son sifflement, secoué sa longue queue, gonflé sa gorge, redressé ses écailles, et relevé sa tête hérissée de callosités.

La femelle de l'iguane est ordinairement plus petite que le mâle : ses couleurs sont plus agréables, ses proportions plus sveltes; son regard est plus doux, et ses écailles présentent souvent l'éclat d'un très-beau verd. Cette parure et ces sortes

* Nous nous en sommes assurés par l'inspection d'un grand nombre d'individus des deux sexes de différens pays et de différens âges; et c'est ce qui explique les différences que l'on trouve dans les descriptions que les voyageurs et les naturalistes ont données de l'iguane.

de charmes ne lui ont pas été donnés en vain : on diroit que le mâle a pour elle une passion très-vive; non seulement dès les premiers beaux jours de la fin de l'hiver il la recherche avec empressement, mais il la défend avec fureur. Sa tendresse change son naturel; la douceur de ses mœurs, cette douceur si grande, qu'elle a été comparée à la stupidité, fait place à une sorte de rage. Il s'élance avec hardiesse lorsqu'il craint pour l'objet qu'il aime; il saisit avec acharnement ceux qui approchent de sa femelle. Sa morsure n'est point venimeuse; mais pour lui faire lâcher prise, on est obligé de le tuer, ou de le frapper violemment sur les narines.

C'est environ deux mois après la fin de l'hiver que les iguanes femelles descendent des montagnes, ou sortent des bois, pour aller déposer leurs œufs sur le sable du bord de la mer. Ces œufs sont presque toujours en nombre impair, depuis treize jusqu'à vingt-cinq. Ils ne sont pas plus gros, mais plus longs que ceux de pigeon; la coque en est blanche et souple, comme celle des œufs des tortues

marines, auxquels ils ressemblent plus qu'à ceux des crocodiles ; le dedans en est blanchâtre et sans glaire. Ils donnent, disent la plupart des voyageurs qui sont allés en Amérique, un excellent goût à toutes les sauces, et valent mieux que ceux de poule.

L'iguane, suivant plusieurs auteurs, a de la peine à nager, quoiqu'il fréquente de préférence les rivages de la mer ou des fleuves. Catesby rapporte que lorsqu'il est dans l'eau, il ne se conduit presque qu'avec la queue, et qu'il tient ses pattes collées contre son corps. Cela s'accorde fort bien avec la difficulté qu'il éprouve pour se mouvoir au milieu des flots ; et cela ne montre-t-il pas combien les quadrupèdes ovipares dont les doigts sont divisés, nagent avec peine, ainsi que nous l'avons dit, et combien cette conformation influe sur la nature de leurs habitudes ?

Dans le printemps, les iguanes mangent beaucoup de fleurs et de feuilles des arbres auxquels on a donné le nom de *mahots*, et qui croissent le long des

rivières : ils se nourrissent aussi d'*anones*, ainsi que de plusieurs autres végétaux; et Catesby a remarqué que leur graisse prend la couleur des fruits qu'ils ont mangés les derniers; ce qui confirme ce que j'ai dit des diverses couleurs que donne à la chair des tortues de mer l'aliment qu'elles préfèrent.

Les iguanes descendent souvent des arbres pour aller chercher des vers de terre, des mouches et d'autres insectes.

Quoique pourvus de fortes mâchoires, ils avalent ce qu'ils mangent presque sans le mâcher.

Ils se retirent dans des creux de rocher, ou dans des trous d'arbre. On les voit s'élancer avec une agilité surprenante jusqu'au plus haut des branches, autour desquelles ils s'entortillent, de manière à cacher leur tête au milieu des replis de leur corps. Lorsqu'ils sont repus, ils vont se reposer sur les rameaux qui avancent au-dessus de l'eau. C'est ce moment que l'on choisit au Bresil pour leur donner la chasse. Leur douceur naturelle, jointe peut-être à l'espèce de torpeur à laquelle

les lézards sont sujets, ainsi que les serpens, lorsqu'ils ont avalé une grande quantité de nourriture, leur donne cette sorte d'apathie et de tranquillité remarquée par les voyageurs, et avec laquelle ils voient approcher le danger, sans chercher à le fuir, quoiqu'ils soient naturellement très-agiles. On a de la peine à les tuer, même à coups de fusil : mais on les fait périr très-vîte, en enfonçant un poinçon ou seulement un tuyau de paille dans leurs naseaux ; on en voit sortir quelques gouttes de sang, et l'animal expire.

La stupidité que l'on a reprochée aux iguanes, ou plutôt leur confiance aveugle, presque toujours le partage de ceux qui ne font point de mal, va si loin, qu'il est très-facile de les saisir en vie. Dans plusieurs contrées de l'Amérique, on les chasse avec des chiens dressés à les poursuivre ; mais on peut aussi les prendre aisément au piége. Le chasseur qui va à la recherche du lézard, porte une longue perche, au bout de laquelle est une petite corde, nouée en forme de

lacs. Lorsqu'il découvre un iguane étendu sur des branches et s'y pénétrant de l'ardeur du soleil, il commence à siffler : le lézard, qui semble prendre plaisir à l'entendre, avance la tête; peu à peu le chasseur s'approche, et en continuant de siffler, il chatouille avec le bout de sa perche les côtés et la gorge de l'iguane, qui non seulement souffre sans peine cette sorte de caresse, mais se retourne doucement, et paroît en jouir avec volupté. Le chasseur le séduit, pour ainsi dire, en sifflant et en le chatouillant, au point de l'engager à porter sa tête hors des branches, assez avant pour embarrasser son cou dans le lacs : aussitôt il lui donne une violente secousse, qui le fait tomber à terre; il le saisit à l'origine de la queue; il lui met un pied sur le corps; et ce qui prouve bien que la stupidité de l'iguane n'est pas aussi grande qu'on le dit, c'est que lorsque sa confiance est trompée et qu'il se sent pris, il a recours à la force, dont il n'avoit pas voulu user. Il s'agite avec violence, il ouvre la gueule, il roule des yeux étincelans, il gonfle sa gorge :

mais ses efforts sont inutiles ; le chasseur, en le tenant sous ses pieds, et en l'accablant du poids de tout son corps, parvient bientôt à lui attacher les pattes et à lui lier la gueule de manière que ce malheureux animal ne puisse ni se défendre ni s'enfuir.

On peut le garder plusieurs jours en vie sans lui donner aucune nourriture *. La contrainte semble d'abord le révolter ; il est fier, il paroît méchant : mais bientôt il s'apprivoise. Il demeure dans les jardins, il passe même la plus grande partie du jour dans les appartemens ; il court pendant la nuit, parce que ses yeux, comme ceux des chats, peuvent se dilater de manière que la plus foible lumière lui suffise, et parce qu'il prend aisément alors les insectes dont il se nourrit. Quand il se promène, il darde sou-

* Brown dit avoir gardé chez lui un iguane adulte pendant plus de deux mois. Dans le commencement il étoit fier et méchant ; mais au bout de quelques jours il devint plus doux : à la fin il passoit la plus grande partie du jour sur un lit ; mais il couroit toujours pendant la nuit.

vent sa langue. Il vit tranquille; il devient familier.

On ne doit pas être surpris de l'acharnement avec lequel on poursuit cet animal doux et pacifique, qui ne recherche que quelques feuilles inutiles ou quelques insectes malfaisans, qui n'a besoin pour son habitation que de quelques trous de rocher, ou de quelques branches presque sèches, et que la Nature a placé dans les grandes forêts pour en faire l'ornement. Sa chair est excellente à manger, sur-tout celle des femelles, qui est plus tendre et plus grasse *. Les habitans de Bahama en faisoient même une espèce de commerce; ils le portoient en vie à la Caroline et dans d'autres contrées, où ils le faisoient saler pour leur usage. Dans certaines îles où ils sont rares, on les réserve pour les meilleures tables; et l'homme ne s'est jamais tant exercé à détruire les animaux nuisibles, qu'à faire sa proie de ceux qui peuvent flatter son appétit. D'ailleurs

* On dit que la chair de l'iguane est nuisible à ceux dont le sang n'est point pur, et M. de la Borde la croit difficile à digérer.

on trouve quelquefois dans le corps de l'iguane, ainsi que dans les crocodiles et dans les tupinambis, des concrétions semblables aux bézoards des quadrupèdes vivipares, et particulièrement à ceux que l'on a nommés *bézoards occidentaux*. M. Dombey a apporté de l'Amérique méridionale au Cabinet du roi un de ces bézoards d'iguane. Cette concrétion représente assez exactement la moitié d'un ovoïde un peu creux; elle est composée de couches polies, formées de petites aiguilles, et qui présentent, comme d'autres bézoards, une espèce de crystallisation. Elle est convexe d'un côté, et concave de l'autre; elle ne doit cependant pas être regardée comme la moitié d'un bézoard plus considérable, les couches qui la composent étant placées les unes au-dessus des autres sur les bords de la cavité, ainsi que sur la partie convexe. Le noyau qui a servi à former ce bézoard, devoit donc avoir à peu près la même forme que cette concrétion. La surface de la cavité qu'elle présente, n'est point polie comme celle des parties rele-

vées, qui ont pu subir un frottement plus ou moins considérable. Le grand diamètre de ce bézoard est de quinze lignes, et le petit diamètre à peu près de quatorze.

Seba avoit dans sa collection plusieurs bézoards d'iguane, de la grosseur d'un œuf de pigeon, et d'un jaune cendré avec des taches foncées. Ces concrétions sont appelées *beguan* par les Indiens, qui les estiment plus que beaucoup d'autres bézoards. Elles peuvent avoir été connues des anciens, l'iguane habitant dans les Indes orientales, ainsi qu'en Amérique; et comme cet animal n'a point été particulièrement indiqué par Aristote ni par Pline, et que les anciens n'en ont vraisemblablement parlé que sous le nom de *lézard verd*, ne pourroit-on pas croire que la pierre appelée par Pline *sauritin*, à cause du mot *saurus* (lézard), et que l'on regardoit, du temps de ce naturaliste, comme se trouvant dans le corps d'un lézard verd, n'est autre chose que le bézoard de l'iguane, et qu'elle n'étoit précieuse que parce qu'on lui attribuoit

les fausses propriétés des autres bézoards? Ce qui confirme notre opinion à ce sujet, c'est que ce mot *sauritin* n'a été appliqué par les anciens ni par les modernes à aucun autre corps, tant du règne animal que du règne minéral.

Les iguanes sont très-communs à Surinam, ainsi que dans les bois de la Guiane, aux environs de Cayenne, et dans la nouvelle Espagne. Ils sont assez rares aux Antilles, parce qu'on y en a détruit un grand nombre, à cause de la bonté de leur chair. On trouve aussi l'iguane dans l'ancien continent en Afrique, ainsi qu'en Asie. Il est par-tout confiné dans les climats chauds. Ses couleurs varient suivant le sexe, l'âge et les diverses régions qu'il habite; mais il est toujours remarquable par ses habitudes, sa forme et l'émail de ses écailles.

# LE BASILIC.

L'ERREUR s'est servie de ce nom de *basilic* pour désigner un animal terrible, qu'on a tantôt représenté comme un serpent, tantôt comme un petit dragon, et dont le regard perçant donnoit la mort. Rien de plus fabuleux que cet animal, au sujet duquel on a répandu tant de contes ridicules, qu'on a doué de tant de qualités merveilleuses, et dont la réputation sert encore à faire admirer entre les mains des charlatans, par un peuple ignorant et crédule, une peau de raie desséchée, contournée d'une manière bizarre, et que l'on décore du nom fameux de cet animal chimérique.

Nous ne conserverions pas ce nom de *basilic*, dont on a tant abusé, à l'animal réel dont nous parlons, de peur que l'exis-

tence d'un lézard appelé *basilic* ne pût faire croire à la vérité de quelques unes des fables attachées à ce nom, si elles n'étoient aussi absurdes que risibles, si par-là nous n'étions bien rassurés sur la croyance qu'on leur accorde, et d'ailleurs si ce nom de *basilic* n'avoit pas été donné au lézard dont il est question dans cet article, par tous les naturalistes qui s'en sont occupés.

Le lézard basilic habite l'Amérique méridionale. Aucune espèce n'est aussi facile à distinguer, à cause d'une crête très-exhaussée qui s'étend depuis le sommet de la tête jusqu'au bout de la queue, et qui est composée d'écailles en forme de rayons, un peu séparées les unes des autres. Il a d'ailleurs une sorte de capuchon qui couronne sa tête ; et c'est de là que lui vient son nom de *basilic*, qui signifie *petit roi*. Cet animal parvient à une taille assez considérable ; il a souvent plus de trois pieds de longueur, en comptant celle de la queue. Ses doigts, au nombre de cinq à chaque pied, ne sont réunis par aucune membrane. Il vit

sur les arbres, comme presque tous les lézards, qui, ayant les doigts divisés, peuvent y grimper avec facilité, et en saisir aisément les branches. Non seulement il peut y courir assez vîte, mais, remplissant d'air son espèce de capuchon, déployant sa crête, augmentant son volume, et devenant par-là plus léger, il saute et voltige, pour ainsi dire, avec agilité de branche en branche. Son séjour n'est cependant pas borné au milieu des bois : il va à l'eau sans peine; et, lorsqu'il veut nager, il enfle également son capuchon, et étend ses membranes.

La crête qui distingue le basilic, et qui peut lui servir d'une petite arme défensive, est encore pour lui un bel ornement. Bien loin de tuer par son regard, comme l'animal fabuleux dont il porte le nom, il doit être considéré avec plaisir, lorsqu'animant la solitude des immenses forêts de l'Amérique, il s'élance avec rapidité de branche en branche, ou bien lorsque dans une attitude de repos, et tempérant sa vivacité naturelle, il témoigne une sorte de

satisfaction à ceux qui le regardent, se pare, pour ainsi dire, de sa couronne, agite mollement sa belle crête, la baisse, la relève, et, par les différens reflets de ses écailles, renvoie aux yeux de ceux qui l'examinent, de douces ondulations de lumière.

---

# LE PORTE-CRÊTE *.

Nous conservons à ce lézard le nom de *porte-crête* qui lui a été donné par M. Daubenton. Cet animal présente en effet une crête qui s'étend depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue. Le plus souvent elle est composée sur le dos de soixante-dix petites écailles plates, longues et pointues, et, à l'origine de la queue, elle s'élève et représente une nageoire très-longue, très-large, formée de quatorze ou quinze rayons cartilagineux, et garnie à son bord supérieur de petites écailles aiguës, penchées souvent en arrière. C'est dans l'île d'Amboine et dans l'île de Java qu'on trouve le porte-crête. M. Schlosser est le premier naturaliste qui en ait parlé. Ce lézard est, dans l'Asie,

* *Bin jawacok jancur eckor* par les Malais.

le représentant du basilic qui habite le nouveau continent; il a aussi de grands rapports avec la dragonne et les autres grands lézards à queue comprimée, dont le dos paroît dentelé, en ce que sa tête est presque quadrangulaire, applatie, revêtue de tubercules et de grandes écailles. Il a les yeux grands et les narines élevées; les ouvertures des oreilles laissent voir la membrane nue du tympan; le dessous de la tête présente une sorte de poche applatie et très-plissée, à laquelle on a donné le nom de *collier*. La langue est épaisse, charnue, et légèrement fendue; les dents sont serrées, pointues, et d'autant plus grandes qu'elles sont plus éloignées du devant des mâchoires, où l'on en rencontre huit en haut et six en bas, arrondies, courtes, aiguës, tournées obliquement en dehors, et séparées par un petit intervalle des plus grosses ou des molaires. Le porte-crête en a ainsi de deux sortes comme la dragonne, à laquelle il ressemble encore par la forme et la disposition des dents.

Les cinq doigts de chaque pied sont

garnis d'ongles, et présentent de chaque côté un rebord aigu, dentelé comme une scie. La queue est près de trois fois plus longue que le corps. La couleur de la tête et du collier est verdâtre, avec des lignes blanches; la crête et le dos sont d'un fauve plus ou moins foncé; le ventre est d'un gris blanchâtre, et chaque côté du corps présente des taches ou bandes blanches, qui s'étendent jusque sur les pieds. Il paroît que, dans plusieurs individus, la couleur générale du porte-crête est verdâtre, avec des raies noires, et le ventre blanchâtre. Le mâle diffère de la femelle par une crête beaucoup plus élevée et par des couleurs plus vives.

Ce lézard n'est pas seulement beau; il est assez grand, puisqu'il a quelquefois trois ou quatre pieds de long. Sa gueule et ses doigts sont bien armés; son dos et sa queue présentent une sorte de défense; ses pieds, conformés de manière à lui permettre de grimper sur les arbres, laissent moins de ressources à sa proie pour lui échapper; sa tête, tuberculeuse et garnie de grandes écailles, paroît être

à l'abri des blessures. D'après tous ces attributs, on croiroit que le porte-crête est vorace, carnassier, et dangereux pour plusieurs petits animaux. Mais nous avons encore ici un exemple de la réserve avec laquelle on doit juger de l'ensemble du naturel d'après les caractères particuliers de la conformation extérieure : tant l'organisation interne, et même un concours de circonstances locales plus ou moins constantes, agissent quelquefois avec force sur les habitudes !

Le porte-crête habite de préférence sur le bord des grands fleuves ; mais ce n'est point en embuscade qu'on l'y trouve : il ne fait point la guerre aux animaux plus foibles que lui ; il se nourrit tout au plus de quelques petits vers. Il passe tranquillement sa vie sur les rives peu fréquentées ; il dépose ses œufs sur les bancs de sable et les petites îles, comme s'il cherchoit à les y mettre en sûreté. Il grimpe sur les arbres qui s'élèvent au bord de l'eau, et y cherche en paix les fruits et les graines dont il fait sa principale nourriture. Il n'a donc usé presque jamais de

toute sa force, qui peut-être même n'est pas très-considérable ; aussi s'alarme-t-il aisément. Il fuit au moindre bruit, sans chercher à se défendre, comme si l'habitude de la défense tenoit le plus souvent à celle de l'attaque. Il se jette dans l'eau lorsqu'il redoute quelque ennemi ; il nage avec d'autant plus de vîtesse que la membrane élevée de sa queue lui sert à frapper l'eau avec facilité, et il se cache à la hâte sous les roches.

Les fruits dont ce lézard se nourrit, lui donnent un naturel doux et paisible, et communiquent à sa chair une saveur supérieure à celle qu'elle auroit s'il choisissoit un aliment moins pur. Malheureusement pour cet innocent lézard, le bon goût de sa chair, qu'on dit être préférable à celle de l'iguane, est assez connu des habitans des contrées qu'il habite, pour qu'on le poursuive jusqu'au milieu des eaux et sous les roches avancées qui lui servent de dernier asyle ; il s'y laisse même prendre à la main, sans jeter aucun cri, sans faire le moindre mouvement pour se défendre. Cette espèce d'abandon de sa

vie ne provient peut-être que du naturel tranquille de cet animal frugivore, qui n'a jamais essayé ses armes, ni senti tout ce qu'il peut pour sa conservation. On a cependant donné à sa douceur le nom de *stupidité;* mais combien de fois n'a-t-on pas désigné par un nom de mépris les qualités paisibles et peu brillantes!

---



LE GALÉOTE.

# LE GALÉOTE *.

Ce lézard a, depuis la tête jusqu'au milieu du dos, une crête produite par des écailles séparées l'une de l'autre, grandes, minces et terminées en pointe; quelques écailles semblables s'élèvent d'ailleurs vers le derrière de la tête, au-dessous des ouvertures des oreilles : mais cette crête hérissée ne s'étend pas sur la gorge, et depuis le sommet de la tête jusqu'à l'extrémité de la queue, comme dans l'iguane. Toutes les autres écailles qui revêtent le galéote, présentent une arête saillante et aiguë qui le fait paroître couvert d'une multitude de stries disposées dans le sens de sa longueur.

La tête est applatie, très-large par-derrière, et assez semblable par-là à celle

* Par les Latins, *ophiomachus*.

du caméléon; les yeux sont gros, les ouvertures des oreilles grandes; la gorge est un peu renflée, ce qui lui donne un petit trait de ressemblance avec l'iguane; les pattes sont assez longues, ainsi que les doigts, qui sont très-séparés les uns des autres; le dos des ongles est noir; la queue est effilée, et plus de trois fois aussi longue que le corps. L'individu que nous avons décrit, et qui est conservé au Cabinet du roi, a trois pouces dix lignes, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. La queue a quatorze pouces de longueur. Quelquefois la couleur du dos est azurée, et celle du ventre blanchâtre.

Le galéote se trouve dans les contrées chaudes de l'Asie, particulièrement dans l'île de Ceylan, en Arabie, en Espagne, etc. Il court dans les maisons et sur les toits, où il donne la chasse aux araignées: on prétend même qu'il est assez fort pour faire sa proie de petits rats, contre les dents desquels il pourroit être un peu défendu par ses écailles aiguës et par la crête qui règne le long de son

dos. Ce qui est bien certain, c'est que ses longs doigts, très-divisés, doivent lui donner beaucoup de facilité pour se cramponner sur les toits et y poursuivre les rats et les araignées. Il se bat contre les petits serpens, ainsi que le lézard verd et plusieurs autres lézards.

---

# L'AGAME.

On trouve en Amérique un lézard qui a beaucoup de rapports avec le galéote. Le derrière de la tête et le cou sont garnis d'écailles aiguës. Celles qui couvrent le dessus du corps, et sur-tout celles qui revêtent la queue, sont relevées en carène, et terminées par une épine ; ce qui donne une forme anguleuse à la queue, qui d'ailleurs est menue et longue. Le dos présente vers sa partie antérieure une crête composée d'écailles droites, plates et aiguës. Le dessous de la gueule est couvert d'une peau lâche, en forme de petit fanon. Ce qui le distingue principalement du galéote, avec lequel il est aisé de le confondre, c'est que ses couleurs paroissent plus pâles, que son ventre semble moins strié, que les écailles qui garnissent le derrière de la tête, sont

comme renversées et tournées vers le museau. Le mâle ne diffère de la femelle qu'en ce que sa crête est composée d'écailles plus grandes, et se prolonge davantage sur le dos. D'ailleurs il n'y a point d'épines latérales sur le cou de la femelle; mais on en voit de très-petites sur les côtés du corps, et celles qui défendent la queue et les parties antérieures du dos, sont plus aiguës que sur le mâle. Suivant Seba, ce lézard se plaît au milieu des eaux. Nous présumons que c'est à cette espèce qu'il faut rapporter le lézard représenté dans l'ouvrage de Sloane, planche CCLXXIII, figure 2, ainsi que celui que Brown a dit être commun à la Jamaïque, et dont il fait une cinquième espèce. Nous croyons devoir encore regarder comme un agame le lézard bleu d'Edwards *; et ces trois lézards ne nous paroissent être tout au plus que des

* Le lézard décrit par Edwards ayant été apporté dans de l'esprit de vin de l'île de Nevis, dans les Indes occidentales, il ne seroit pas surprenant que sa couleur eût été altérée, et de verte

variétés de celui dont il est question dans cet article.

fût devenue bleue : j'ai vu souvent la couleur de plusieurs lézards conservés dans de l'esprit-de-vin, changer ainsi du verd au bleu.

*Fin du tome premier.*

# TABLE

## Des articles contenus dans ce volume.

---

DE L'IMPRIMERIE DE PLASSAN

